

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

1^{ER} JUILLET 2026

PROJET DE DÉCRET

contenant le premier ajustement du budget général des dépenses
de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 *

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

PROJET DE DÉCRET

contenant le premier ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026

Chapitre 1^{er} - Dispositions générales

Article 1^{er}

Les crédits destinés à couvrir les dépenses de la Wallonie afférentes à l'année budgétaire 2026 sont ouverts et ventilés en domaines fonctionnels conformément aux programmes et au tableau budgétaire annexés au présent décret et dont la synthèse figure ci-après.

Ces tableaux donnent l'estimation des dépenses prévisionnelles à imputer en 2026 à charge des fonds budgétaires.

(En milliers euro)	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation limitatifs	Crédits de liquidation non limitatifs
Crédits de dépenses	21.452.905	21.937.935	
Dont	Moyens d'engagement	Moyens de liquidation	
Dépenses prévisionnelles à charge des fonds budgétaires	405.821	390.891	

Art. 2

L'article 3 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article 26, §1^{er}, du décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes, les membres du Gouvernement wallon et le Ministre du Budget sont habilités à transférer entre les programmes du budget les crédits nécessaires à la réalisation de politiques informatiques et à la réalisation de politiques de simplification administrative nouvelles. ».

Art. 3

L'article 5 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article L1332-3 du CDLD, l'enveloppe du Fonds spécial de l'aide sociale pour le budget ajusté 2026 (domaine fonctionnel 091.046 du programme 17.091) est fixée à 93.554 milliers d'euros, tenant compte des prévisions du Bureau Fédéral du Plan publiées en avril 2026 pour l'inflation 2025 et 2026 et du refinancement structurel de 5.000 milliers d'euros confirmé lors du budget initial 2010.

La neutralité de la présente mesure sur l'évolution de l'enveloppe du fonds sera garantie lors de l'ajustement 2027 lorsqu'il sera tenu compte de la fixation définitive de l'indice moyen des prix à la consommation de l'année budgétaire 2026.

Art. 4

L'article 6 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article L1332-4 du CDLD, l'enveloppe octroyée au CRAC pour le budget ajusté 2026 (domaine fonctionnel 091.022 du programme 17.091) est fixée à 141.030 milliers d'euros, tenant compte des prévisions du Bureau Fédéral du Plan publiées en avril 2026 pour l'inflation 2025 et 2026.

La neutralité de la présente mesure sur l'évolution de l'enveloppe octroyée au CRAC sera garantie lors de l'ajustement 2027 lorsqu'il sera tenu compte de la fixation définitive de l'indice moyen des prix à la consommation de l'année budgétaire 2026. ».

Art. 5

L'article 14 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article 26, §1^{er}, du décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes, la Ministre en charge du Logement et le Ministre du Budget sont autorisés à transférer les crédits d'engagement et de liquidation entre les programmes 080, 081, 084, 078 et 083 de la division organique 16 et le programme 127 de la division organique 15. ».

Art. 6

L'article 22 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Le Gouvernement wallon est autorisé à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées ouvert auprès de Belfius Banque :

- au 1^{er} juin 2026 : 23.648.000 euros représentant les intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 telle que modifiée par son avenant n° 16 du 15 juillet 2008, soit 14.767.000 euros, adaptés, à partir de l'année de répartition 2009, au pourcentage d'évolution, lequel est majoré d'un pour cent à partir de 2010 (domaine fonctionnel 091.022 du programme 17.091) ;

- au 1^{er} août 2026 : 78.236.000 euros représentant l'intervention complémentaire régionale (domaine fonctionnel 091.022 du programme 17.091) ;

- au 1^{er} octobre 2026 : 39.146.000 euros représentant la dotation octroyée au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes (domaine fonctionnel 091.022 du programme 17.091) ;

- au 31 décembre 2026 au plus tard : 20.000.000 euros représentant le soutien aux communes dans le cadre de la problématique des pensions (domaine fonctionnel 091.058 du programme 17.091). ».

Art. 7

A l'article 32 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026, les mentions des subventions reprises au programme 023 de la division organique 10, au programme 080 de la division organique 16 et au programme 130 de la division organique 18 sont modifiées comme suit :

« Programme 10.023 : Services de la Présidence et Chancellerie :

Subvention, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional.

Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie.

Subvention au Mouvement Wallon pour la Qualité.

Subvention en faveur d'exercices locaux de prospective.

Subvention à l'asbl « Tour de la Région wallonne Organisation ».

Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes.

Subventions au centre de médiation des gens du voyage.

Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la Promotion de la Région wallonne.

Subvention en faveur de l'ASBL Domaine SOLVAY – Château de La Hulpe.

Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du Domaine de La Hulpe.

Subventions aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale – habitat permanent.

Subvention à la Communauté germanophone.

Subventions dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan de Lutte contre la Pauvreté.

Subvention à l'ASBL FEDEMOT.

Subventions octroyées à l'intervention de la Commission des Arts de Wallonie.

Subventions en matière de situations de crises.

Subventions aux communes en lien avec les inondations de juillet 2021.

Subventions en vue d'assurer l'assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés – COFINANCEMENT PAR LE FEDER.

Subvention en vue d'assurer l'assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés – COFINANCEMENT PAR LE FSE.

Dotation à l'Agence Fonds social européen.

Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Subventions dans le cadre de la Loterie nationale. ».

« Programme 16.080 : Financement des politiques d'accès et de rénovation du logement public/privé :

Subventions relatives à des actions visant à promouvoir une meilleure adaptation du parc de logement du secteur privé aux besoins de la société.

Subventions aux organismes privés pour l'acquisition, la rénovation ou la transformation ou la création de logements dans des quartiers spécifiques.

Subventions relatives au logement privé.

Subventions et avances remboursables au Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie destinées aux organismes à finalité sociale luttant contre l'occupation de logements.

Subventions aux relais sociaux et à certaines associations de promotion du logement dans le cadre de leurs missions de capteurs logement.

Intervention en faveur de la Société wallonne du Crédit social pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures – pour dépenses courantes.

Intervention en faveur du Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures – pour dépenses d'investissement.

Dotation spéciale à la Société wallonne du crédit social dans le cadre de sa recapitalisation.

Dotation à la Société wallonne du crédit social dans le cadre de la prise en charge du surcoût général pour le 119^{quater} ainsi que le plan bien-être.

Subventions pour dépenses d'investissement facilitant l'accès au logement – secteur privé.

Charges d'intérêt relatives à des avances remboursables pour l'aide à l'acquisition/construction pour les moins de 35 ans et pour travaux d'adaptation du logement de personnes âgées – prêts sociaux.

Avances remboursables pour aide à l'acquisition – prêts sociaux.

Avances remboursables pour la garantie locative.

Subventions à la SWCS et au FLW pour des actions visant la promotion de leurs produits d'accès au logement et/ou au remboursement des frais y liés.

Subventions relatives aux logements étudiants.

Subventions relatives aux logements de personnes âgées.

Subventions aux organismes de logement à finalité sociale (OFS), aux communes, aux intercommunales, aux CPAS, aux Associations Sans But Lucratif, aux associations « Chapitre XII », aux fondations, aux relais sociaux et aux établissements d'utilité publique, dans le cadre de l'appel à projet « territoire zéro sans-abrisme ».

Subventions de fonctionnement et en infrastructure aux Relais sociaux et Associations de Promotion du Logement.

Toutes dépenses de relogement anciennement imputées sur le fonds régional du logement.

Subventions relatives aux actions des pouvoirs publics en matière de construction, de rénovation, d'équipement d'infrastructures et de promotion du logement d'insertion social et moyen.

Subventions aux organismes publics pour l'acquisition, la rénovation, la transformation ou la création de logements dans des quartiers spécifiques.

Subventions pour l'aménagement et l'amélioration des quartiers de logements gérés par les sociétés de logement (SLSP).

Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements.

Subventions pour dépenses d'investissement facilitant l'accès au logement-secteur public.

Subventions relatives au logement public.

Subventions relatives au plan de rénovation.

Subventions aux communes pour les conseillers Logement.

Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, des guichets de crédits social et de la SWL.

Subventions pour la création innovante de logements d'utilité publique.

Avances remboursables relatives au plan de rénovation.

Avances remboursables liées au logement public.

Subventions relatives aux logements étudiants.

Subventions relatives aux logements de personnes âgées.

Subventions aux organismes de logement à finalité sociale (OFS), aux communes, aux intercommunales, aux CPAS, aux Associations Sans But Lucratif, aux associations « Chapitre XII », aux fondations, aux relais sociaux et aux établissements d'utilité publique, dans le cadre de l'appel à projet « territoire zéro sans-abrisme ».

Subventions de fonctionnement et en infrastructure aux Relais sociaux et Associations de Promotion du Logement.

Initiatives visant à réduire drastiquement les coûts d'utilisation des logements.

Financement du plan de rénovation, des procédures de rénovation et de création de logements d'utilité publique.

Plan de rénovation du parc de logements publics en vue d'améliorer la performance énergétique.

Subventions à l'ABSL Un toit deux âges.

Subvention à Habitat & Participation.

Subvention à l'Association Wallonne des comités consultatifs des locataires et des propriétaires.

Subvention au Réseau wallon du droit à l'habitat

Subvention à l'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales.

Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'intervention de la Région pour son emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). ».

« Programme 18.130 : FOREm :

Subventions pour des actions spécifiques relatives à l'emploi dans les cellules de reconversion collective.

Subventions pour des actions relatives à la mise en œuvre de la déclaration commune entre le Gouvernement et les partenaires sociaux.

Subventions relatives à la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement à l'emploi.

Subventions pour le financement des Cellules de reconversion collective.

Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi.

Subventions pour le financement des maisons de l'emploi.

Subventions pour les réponses aux besoins du marché : Plans Langues, Métiers en demande.

Subvention pour le développement d'une offre de qualité.

Subvention pour améliorer et renforcer l'orientation (essais métiers).

Subvention à des actions favorisant la promotion de l'emploi et l'insertion.

Subvention pour Primes et Compléments.

Allocations de formation, de stage et d'établissement.

Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle.

Subvention pour Dispenses pour formation et études.

Contrat d'insertion.

Subventions pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme.

Subventions pour les mesures d'accompagnement – prélèvement kilométrique – volet emploi.

Subventions pour des actions relatives à la mise en œuvre de la déclaration commune entre le Gouvernement et les partenaires sociaux.

Subventions permettant le financement de projets visant à améliorer l'insertion socio-professionnelle et la formation professionnelle.

Subventions pour des actions spécifiques relatives à la formation professionnelle dans les cellules de reconversion collective.

Subventions en vue de promouvoir les métiers du secteur non-marchand.

Subventions en vue de financer le fonctionnement des centres de compétence.

Subventions en vue de permettre le financement des chèques formation.

Subvention pour les crédits d'adaptation.

Subventions en vue de lutter contre les pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Subventions pour les réponses aux besoins du marché : Plans Langues, Métiers en demande.

Subventions en vue de promouvoir l'autocréation d'activités.

Financement du fonctionnement et des investissements du volet Formation des pôles de compétitivité.

Subvention pour la formation en alternance et l'autocréation d'activités.

Subvention pour améliorer et renforcer l'orientation (essais métiers).

Subvention pour garantir l'accessibilité maximale des centres de compétences à l'Enseignement.

Subventions pour le financement des investissements des centres de formation professionnelle.

Subvention destinée à soutenir des formations Tutorat.

Subvention pour des actions relatives à la validation des compétences.

Subvention permettant de renforcer le lien entre l'offre de formations et les métiers d'avenir.

Subvention pour le financement de formations des Centres de compétences articulées aux projets des pôles et à la digitalisation des métiers.

Subvention en vue de soutenir l'innovation des entreprises.

Subvention en vue de financer des formations des Centres de compétence en matière de transition numérique.

Subvention pour le projet « Maison des Langues ».

Subventions pour les mesures d'accompagnement – prélèvement kilométrique – volet Formation.

Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, FOREm et CPAS.

Subventions aux CISP.

Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités (AIRBAG).

Aides à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.).

Mesure SESAM.

Mesure JOB + - Incitant à l'embauche. ».

Art. 8

L'article 37 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article 28, alinéa 2, du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, les dotations suivantes octroyées à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles sont liquidées pour l'année 2026 selon les modalités comme suit :

1° une dotation de fonctionnement d'un montant de 89.078.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.015 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

2° une dotation pour la gestion de ses missions paritaires d'un montant de 1.745.790.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.016 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

3° une dotation pour la gestion de ses missions paritaires d'un montant de 3.028.313.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.023 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne pour la branche Famille ;

4° une dotation pour la gestion de ses missions réglementées d'un montant de 1.862.595.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.017 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

5° une dotation pour la gestion de ses missions réglementées d'un montant de 41.625.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.024 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne pour la branche Famille ;

6° une dotation pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être d'un montant de 27.719.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.018 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

7° une dotation pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée d'un montant de 7.799.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.019 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

8° une dotation pour la gestion de ses missions facultatives communes d'un montant de 4.297.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.020 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

9° une dotation en capital pour la couverture de ses frais d'investissements d'un montant de 675.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.029 (Compte budgétaire 86141000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

Ces 9 dotations seront versées conformément à l'échéancier 2026 ajusté, sauf dérogation commune des Ministres du Budget et de tutelle. Le montant total versé par mois n'excédera pas 564.776.583,34 euros sauf pour le mois de décembre dont le montant sera majoré à 595.348.583,26 euros.

10° une dotation pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens d'un montant de 1.929.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.021 (Compte budgétaire 84140000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

Cette dotation est engagée à la signature des arrêtés.

11° une dotation en capital pour la gestion de ses missions paritaires d'un montant de 6.481.000 euros est imputée à charge du domaine fonctionnel 093.034 (Compte budgétaire 86141000) de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne ;

L'ensemble des dotations en capital seront liquidées en une fois au plus tard pour le 1^{er} décembre 2026 après réception d'une déclaration de créance émanant de l'Agence à l'exception de la dotation reprise au point 11° qui sera versée en une fois au plus tard pour le 1^{er} mars 2026. ».

Art. 9

L'article 38 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Par dérogation à l'article 44, alinéa 2, du décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales, la dotation de fonctionnement d'un montant de 35.839.000 euros, octroyée à la Caisse publique d'allocations familiales (FAMIWAL), dont le siège social est établi Boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi est liquidée selon les modalités suivantes :

Le montant de 35.839.000 euros imputé à charge du domaine fonctionnel 093.008 de la division organique 17 du programme 093 du budget 2026 de la Région wallonne est versée en dix tranches :

- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} février 2026 ;
- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} mars 2026 ;
- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} avril 2026 ;
- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} mai 2026 ;
- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} juin 2026 ;
- 3.635.900 euros au plus tard le 1^{er} juillet 2026 ;
- 3.505.900 euros au plus tard le 1^{er} août 2026 ;
- 3.505.900 euros au plus tard le 1^{er} septembre 2026 ;
- 3.505.900 euros au plus tard le 1^{er} octobre 2026 ;
- 3.505.900 euros au plus tard le 1^{er} novembre 2026. ».

Art. 10

L'article 57 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Les montants trop perçus versés aux CPAS au cours des années précédentes dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les Centres publics d'aide sociale, de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence et de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale peuvent être considérés pour l'exercice 2026 comme des avances de l'année en cours.

Le solde disponible des années antérieures dans le cadre de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence, et de la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale, peut être utilisé pour couvrir les dépenses inhérentes à l'année budgétaire courante.

Le solde disponible des années antérieures dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale, peut être utilisé pour couvrir les dépenses inhérentes à l'année budgétaire courante. ».

Art. 11

L'article 60 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« L'annexe au décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes, insérée par le décret du 17 décembre 2015 modifiant le décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des services du Gouvernement wallon, le décret du 5 mars 2008 portant constitution de l'Agence wallonne de l'air et du climat et le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable est remplacée par les termes suivants :

« Les organismes visés à l'article 3, §1^{er}, 4°, du décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes sont classés de la façon suivante :

No BCE	DENOMINATION	TYPE
0	Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	Type 1
0	Fonds bas carbone et résilience	Type 1
241530493	Institut scientifique de Service public – Wissenschaftliches Institut Öffentlicher Dienststelle – Wetenschappelijk Instituut van Openbare Dienst	Type 1
254714773	Centre régional d'aide aux communes	Type 1
262172984	LE CENTRE WALLON DE RECHERCHES AGRONOMIQUES	Type 1
772472960	Fonds wallon des calamités naturelles	Type 1
810888623	Wallonie-Bruxelles International	Type 1
866518618	IWEPS	Type 1
898739543	COMMISSARIAT GENERAL AU TOURISME	Type 1
202414452	PORT AUTONOME DE LIEGE	Type 2
208201095	Port Autonome de Charleroi	Type 2
218569902	PORT AUTONOME DE NAMUR	Type 2
236363165	Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi	Type 2

267314479	Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers	Type 2
267400492	AGENCE WALLONNE POUR LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE DE QUALITE	Type 2
475273274	PORT AUTONOME DU CENTRE ET DE L'OUEST	Type 2
693771021	Caisse publique wallonne d'allocations familiales-FAMIWAL	Type 2
849413657	Ecole d'administration publique commune à la Communauté française et à la Région wallonne	Type 2
869559171	Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	Type 2
202268754	CREDIT SOCIAL LOGEMENT	Type 3
216754517	Conseil Economique Social et Environnemental de Wallonie	Type 3
231550084	SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT	Type 3
240365703	SOCIETE DE GESTION DU FRI DE LA REGION WALLONNE	Type 3
242069339	Opérateur de Transport de Wallonie	Type 3
243929462	SPAQuE	Type 3
252151302	SOCIETE WALLONNE DE FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DES INFRASTRUCTURES	Type 3
260639790	SOCIETE D'ASSAINISSEMENT ET DE RENOVATION DES SITES INDUSTRIELS DU BRABANT WALLON	Type 3
401122615	SOCIETE TERRIENNE DE CREDIT SOCIAL DU HAINAUT	Type 3
401228127	Crédit à l'épargne immobilière	Type 3
401412625	PROXIPRET	Type 3
401465578	CREDIALYS	Type 3
401553373	LA MAISON OUVRIERE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI ET DU SUD-HAINAUT	Type 3
401609593	LE CREDIT SOCIAL ET LES PETITS PROPRIETAIRES REUNIS	Type 3
401632260	BUILDING	Type 3
401731339	Tous Propriétaires	Type 3
401778057	La Prévoyance	Type 3
402324326	« SOCIETE DE CREDIT POUR HABITATIONS SOCIALES » en abrégé « S.C.H.S » en langue allemande « EIGENHEIMKREDITGESELLSCHAFT » en abrégé « E.H.K.G »	Type 3
402439340	Le Travailleur chez Lui	Type 3
402495065	CREDISSIMO HAINAUT	Type 3
402509715	LE PETIT PROPRIETAIRE	Type 3
403977482	CREDISSIMO	Type 3
404370630	CREDIT SOCIAL DU LUXEMBOURG	Type 3
405631729	LE CREDIT HYPOTHECAIRE O. BRICOULT	Type 3
413193670	Abbaye de Villers-la-Ville	Type 3

413255038	ASBL Domaine régional Solvay – Château de La Hulpe	Type 3
415371816	SOGESTIMMO	Type 3
419202029	B.E. Fin	Type 3
421102536	Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	Type 3
426091207	SOCIETE WALLONNE DE LOCATION-FINANCEMENT	Type 3
426516918	WE Environnement	Type 3
427724963	IMMOWAL	Type 3
433766083	SERVICE SOCIAL DES SERVICES DU GOUVERNEMENT WALLON	Type 3
435532572	SOCIETE DE RENOVATION ET D'ASSAINISSEMENT DES SITES INDUSTRIELS	Type 3
450305870	Contrat de Rivière Haute Meuse	Type 3
452116307	SPARAXIS	Type 3
454183890	SOCARIS	Type 3
455653441	W. ALTER.	Type 3
458220674	TECHNIFUTUR	Type 3
462311896	SPARKOH !	Type 3
463308424	CONTRAT DE RIVIERE OURTHE	Type 3
466071439	IGNITY	Type 3
466557627	SOCIETE DE FINANCEMENT DES EAUX	Type 3
472062970	WALLIMAGE	Type 3
473771754	SOCIETE WALLONNE DU CREDIT SOCIAL	Type 3
475247837	SOCIETE WALLONNE DES AEROPORTS	Type 3
475355824	ASBL Contrat de Rivière pour l'Amblève	Type 3
475627325	SECRETARIAT CONJOINT DU PROGRAMME INTERREG IV Belgique – WALLONIE – VLAANDEREN	Type 3
476800629	EQUIPE TECHNIQUE INTERREG Belgique – WALLONIE – VLAANDEREN	Type 3
478614430	LE POLE DE RECONVERSION	Type 3
480753576	TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE	Type 3
539960891	Agence Wallonne pour la sécurité routière	Type 3
544978266	123CDI	Type 3
553753006	ESPACE FINANCEMENT	Type 3
554780018	FONDS DE PARTICIPATION WALLONIE	Type 3
568575002	AGENCE DU NUMERIQUE	Type 3
652991825	Contrat de rivière Moselle ASBL	Type 3
657816980	WOW	Type 3
657881714	VAL SAINT-LAMBERT OFFICE PARK	Type 3
667687820	IMBC 2020	Type 3
667964566	FONDS DE CAPITAL A RISQUE 2020	Type 3
669741844	NAMUR INVEST INNIVATION ET CROISSANCE	Type 3
669955343	B2START	Type 3
670937716	LUXEMBOURG DEVELOPPEMENT EUROPE DEUX	Type 3

672421123	WAPI 2020	Type 3
695982819	Parentia Wallonie	Type 3
697584804	Caisse Wallonne d'Allocations Familiales Camille	Type 3
697754256	Kidslife Wallonie	Type 3
697784445	INFINO WALLONIE	Type 3
705942145	WALLONIE SANTE FINANCES	Type 3
713671758	Société Mutualiste Régionale des Mutualités Chrétiennes pour la Région wallonne	Type 3
713674629	Société Mutualiste Régionale de l'Union Nationale des Mutualités Neutres pour la Région wallonne	Type 3
713670867	Société Mutualiste Régionale des Mutualités Socialistes – Solidaris pour la Région wallonne	Type 3
715609778	Société Mutualiste Régionale de l'Union Nationale des Mutualités Libérales pour la Région wallonne	Type 3
713671461	Société Mutualiste Régionale des Mutualités Libres pour la Région wallonne	Type 3
787693943	FormaForm	Type 3
793254815	iES!	Type 3
793630244	Wallonie Entreprendre	Type 3
807763936	Société de Financement de Projets Structurants de l'Est du Brabant Wallon	Type 3
808269425	Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés	Type 3
812008774	NOVALLIA	Type 3
812367476	WEL Research Institute	Type 3
816595290	Filière Bois Wallonie	Type 3
816917469	SOCIETE MIXTE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	Type 3
817847382	CONTRAT DE RIVIERE DU SOUS-BASSIN SEMOIS-CHIERS	Type 3
817922707	Contrat de rivière Dyle-Gette	Type 3
823228409	FuturoCité	Type 3
826929552	Contrat de Rivière de la Meuse Aval et affluents	Type 3
828207477	Contrat Rivière Dendre	Type 3
830804802	CONTRAT RIVIERE SAMBRE & AFFLUENTS	Type 3
836794452	Contrat de Rivière Escaut-Lys	Type 3
841609612	Centre d'Etudes en Habitat Durable de Wallonie asbl	Type 3
843107667	Durobor Real Estate	Type 3
847284310	IMMO-DIGUE	Type 3
851101358	CONTRAT DE RIVIERE DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA VESDRE	Type 3
860662588	WALLONIE ENTREPRENDRE INTERNATIONALE	Type 3
861927053	SOCIETE DES CAUTIONS MUTUELLES DE WALLONIE	Type 3
862775210	La Terrienne du Crédit Social	Type 3
865732522	ARCEO	Type 3
867271753	Epicuris	Type 3

871229947	GEPART	Type 3
872191039	Contrat de rivière Senne	Type 3
873260316	SOCIETE LIEGEOISE DE GESTION FONCIERE	Type 3
873769961	FINANCIERE D'ENTREPRISE ET DE RENOVATION IMMOBILIERE	Type 3
877938090	SOCIETE WALLONNE POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DES POLES DE COMPETITIVITES	Type 3
880827009	Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la haine	Type 3
881746727	WE Accompagnement et Stratégie	Type 3
888366085	VISITWallonia	Type 3
890497612	WAPINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT	Type 3
894160351	Contrat de rivière pour la Lesse	Type 3
1007356480	Société de Reconversion de Chertal	Type 3

Vu pour être annexé au décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes. ».

Chapitre 2 - Services administratifs à comptabilité autonome

Art. 12

L'article 90 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 17.621.000 euros pour les recettes et à 37.526.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 13

L'article 91 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de l'Agence wallonne du patrimoine de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 50.446.000 euros pour les recettes et à 52.184.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 14

L'article 92 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de l'Organisme payeur de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 95.030.000 euros pour les recettes et à 101.830.000 euros pour les dépenses. ».

Chapitre 3 - Organismes

Art. 15

L'article 93 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de Wallonie-Bruxelles International de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget d'élève à 90.930.000 euros pour les recettes et à 90.930.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 16

L'article 94 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de fonctionnement du Centre régional d'Aide aux Communes de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 8.007.000 euros pour les recettes et à 8.007.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 17

L'article 95 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de l'Institut Scientifique de Service Public de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 46.140.000 euros pour les recettes et à 48.001.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 18

L'article 96 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté du Centre wallon de recherches agronomiques de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 59.432.000 euros pour les recettes et à 60.526.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 19

L'article 97 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 9.170.000 euros pour les recettes et à 9.170.000 euros pour les dépenses. ».

Art. 20

L'article 98 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est modifié comme suit :

« Est approuvé le budget ajusté de Tourisme Wallonie de l'année 2026 annexé au présent décret.

Ce budget s'élève à 57.388.000 euros pour les recettes et à 60.927.000 euros pour les dépenses. ».

Chapitre 4 - Dispositions diverses

Art. 21

Dans l'article 1^{er} du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des « Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale », en abrégé : « I.D.E.S.S. », les modifications suivantes sont apportées :

1° à l'alinéa 1^{er}, 3°, a., les mots « répond aux conditions fixées par la réglementation relative à la réinsertion de chômeurs très difficiles à placer dans l'économie sociale d'insertion (SINE) prise en vertu de l'article 7, §1^{er}, alinéa 3, m., de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale » sont remplacés par les mots « répond aux conditions fixées par l'article 7, §1^{er}, du décret du 21 mai 2026 portant création d'un incitant unique à l'embauche, ainsi que par ses mesures d'exécution » ;

2° à l'alinéa 2, 2°, les mots « à la réglementation relative à la réinsertion de chômeurs très difficiles à placer dans l'économie sociale d'insertion (SINE) prise en vertu de l'article 7, §1^{er}, alinéa 3, m., de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale » sont remplacés par les mots « à l'article 7, §1^{er}, du décret du 21 mai 2026 portant création d'un incitant unique à l'embauche, ainsi qu'à ses mesures d'exécution ».

Art. 22

L'article 110 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est abrogé.

Art. 23

L'article 138 du décret du 19 décembre 2025 contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 est abrogé.

Art. 24

Dans le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments, modifié en dernier lieu par le décret du 28 mars 2024, il est inséré un article 71/1 rédigé comme suit :

« Art. 71/1. §1^{er}. A partir du 1^{er} janvier 2031, il est interdit d'installer une chaudière à combustible liquide ou au charbon et de remplacer un générateur de chaleur ou un corps de chauffe par une chaudière ou un corps de chauffe alimenté par un combustible liquide ou au charbon dans les bâtiments résidentiels et non-résidentiels existants.

Par dérogation à l'alinéa 1^{er}, le remplacement du brûleur des chaudières à combustible liquide est autorisé jusqu'au 31 décembre 2034.

§2. À partir du 1^{er} janvier 2031, l'installateur déclare au Gouvernement la liste des générateurs de chaleur alimentés par un combustible liquide ou au charbon qu'il a installés ou pour lesquels le corps de chauffe ou le brûleur a été remplacé au plus tard trois mois après les travaux dans les bâtiments résidentiels et non-résidentiels existants.

La déclaration visée à l'alinéa 1^{er} contient au minimum :

- 1° l'adresse du bâtiment concerné ;
- 2° le nom et le prénom du titulaire de droit réel sur le bâtiment et de l'auteur de la déclaration, ou ;
- 3° lorsque les personnes visées au 2° sont des personnes morales, leur dénomination sociale, leur numéro d'entreprise et l'adresse de leur siège social, ainsi que le nom et le prénom des représentants légaux ;
- 4° la description du ou des générateurs ainsi que des travaux effectués ;
- 5° la signature de l'auteur de la déclaration.

Le Gouvernement fixe les modalités d'enregistrement et de notification de la déclaration visée à l'alinéa 1^{er}.

§3. Le Gouvernement peut autoriser des dérogations aux exigences du paragraphe 1^{er} lorsqu'il est démontré que ces exigences ne sont pas techniquement, économiquement ou fonctionnellement réalisables.

Lorsque le Gouvernement octroie une dérogation, il peut fixer l'exigence minimale alternative à respecter.

Le Gouvernement détermine la procédure et les modalités d'application du présent paragraphe. ».

Art. 25

Pour l'année 2026, en dérogation à l'article 21, §1^{er}, alinéa 2, du décret du 15 décembre 2011 portant organisation du budget, de la comptabilité et du rapportage des unités d'administration publique wallonnes, le paiement des subventions et indemnités octroyées dans le cadre des dispositifs gérés via la plateforme « chèques-entreprises » peut être effectué, pour le compte de la Région wallonne, par le prestataire externe exploitant ladite plateforme.

Cette dérogation couvre l'ensemble des opérations d'engagement, de liquidation et de paiement des subventions rendues nécessaires par le fonctionnement technique de la plateforme, lorsque ce mode de paiement constitue une modalité inhérente au dispositif concerné.

Chapitre 5 - Disposition transitoire

Art. 26

Les situations juridiques nées, avant le 1^{er} juillet 2026, de l'octroi de l'aide prévue par le dispositif SINE, ainsi que les demandes introduites avant cette date dans le cadre de ce dispositif, continuent à produire leurs effets jusqu'au 31 décembre 2029 pour ce qui concerne l'application de l'article 12, 2°, du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des « Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale », en abrégé : « I.D.E.S.S. ».

Chapitre 6 - Disposition finale

Art. 27

Le présent décret produit ses effets le 1^{er} janvier 2026 à l'exception des articles 21 et 26 qui entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2026.

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 01. 002 Programme 01. 003 Programme 01. 129	Division organique 01. Parlement de Wallonie						
	Dotation au Parlement de Wallonie	76 254	76 254	1 328	1 328	77 582	77 582
	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne	1 891	1 891	33	33	1 924	1 924
	Dotation à la CWaPE	9 259	9 259	121	121	9 380	9 380
	Totaux pour la division organique 01.	87 404	87 404	1 482	1 482	88 886	88 886
Programme 02. 004 Programme 02. 005 Programme 02. 006 Programme 02. 007	Division organique 02. Dépenses de cabinet						
	<i>Ministre-Président de la Wallonie en charge du Budget, des Finances, de la Recherche et du Bien-être animal</i>						
	Subsistance	5 404	5 404	0	0	5 404	5 404
	<i>Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux</i>						
Programme 02. 008 Programme 02. 009 Programme 02. 010 Programme 02. 011	Subsistance	5 068	5 068	0	0	5 068	5 068
	<i>Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation</i>						
	Subsistance	5 328	5 328	0	0	5 328	5 328
	<i>Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Économie sociale</i>						
Programme 02. 008 Programme 02. 009 Programme 02. 010 Programme 02. 011	Subsistance	3 180	3 180	0	0	3 180	3 180
	<i>Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives</i>						
	Subsistance	1 556	1 556	0	0	1 556	1 556
	<i>Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Petite enfance</i>						
Programme 02. 008 Programme 02. 009 Programme 02. 010 Programme 02. 011	Subsistance	1 593	1 593	0	0	1 593	1 593
	<i>Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports</i>						
	Subsistance	2 957	2 957	0	0	2 957	2 957
	<i>Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité</i>						
Programme 02. 008 Programme 02. 009 Programme 02. 010 Programme 02. 011	Subsistance	2 957	2 957	0	0	2 957	2 957
	<i>Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité</i>						
	Subsistance	28 043	28 043	0	0	28 043	28 043
	Totaux pour la division organique 02.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	Division organique 09.						
	Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.						
Programme	09. 012	7 858	7 858	0	0	7 858	7 858
Programme	09. 013	6 067	6 067	0	0	6 067	6 067
Programme	09. 014	5 220	5 220	-181	-181	5 039	5 039
Programme	09. 015	1 250	1 225	0	0	1 250	1 225
Programme	09. 016	757	757	4	4	761	761
Programme	09. 017	282	282	5	5	287	287
Programme	09. 018	68 669	67 928	0	0	68 669	67 928
Programme	09. 019	30 098	30 098	0	0	30 098	30 098
Programme	09. 020	76 843	76 843	0	0	76 843	76 843
Programme	09. 021	7 727	7 727	0	0	7 727	7 727
Programme	09. 025	300	307	1	1	301	308
Programme	09. 123	272	272	61	61	333	333
Programme	09. 126	8 889	8 889	1 029	29	9 918	8 918
	Totaux pour la division organique 09.	214 232	213 473	919	-81	215 151	213 392
	Division organique 10.						
	Secrétariat général						
Programme	10. 001	6 969	6 842	0	0	6 969	6 842
Programme	10. 023	13 089	9 496	0	0	13 089	9 496
Programme	10. 024	0	0	0	0	0	0
Programme	10. 085	13 255	5 184	0	0	13 255	5 184
Programme	10. 122	407 554	1 387 032	23 331	347 059	430 885	1 734 091
	Totaux pour la division organique 10.	440 867	1 408 554	23 331	347 059	464 198	1 755 613
	Division organique 11.						
	Support : Personnel, affaires juridiques, gestion mobilière et immobilière						
Programme	11. 001	103 064	104 604	3 669	8 534	106 733	113 138

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 11. 26	Communications, Support juridique, Documentation et Archives	3 048	3 028	0	0	3 048	3 028
Programme 11. 031	Protection des données	816 200	815 877	221	221	816 421	816 098
	Gestion du personnel	922 312	923 509	3 890	8 755	926 202	932 264
	Totaux pour la division organique 11.						
	Division organique 12.						
	Digital						
Programme 12. 001	Fonctionnel	80	80	0	0	80	80
Programme 12. 029	Gestion du Digital	68 946	69 337	10 000	3 500	78 946	72 837
	Totaux pour la division organique 12.	69 026	69 417	10 000	3 500	79 026	72 917
	Division organique 14.						
	Mobilité et infrastructures						
Programme 14. 001	Fonctionnel	13 736	14 213	0	0	13 736	14 213
Programme 14. 044	Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	50 666	18 427	0	0	50 666	18 427
Programme 14. 045	Transport urbain, interurbain et scolaire	920 288	886 713	-691	990	919 597	887 703
Programme 14. 046	Aéroports et aérodrômes régionaux	83 351	83 351	1 132	1 201	84 483	84 552
Programme 14. 047	Infrastructures sportives	53 775	54 348	0	5 274	53 775	59 622
Programme 14. 048	Travaux subsideés	12 445	10 570	0	0	12 445	10 570
Programme 14. 049	Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau	675 321	550 684	-11 254	25 271	664 067	575 955
Programme 14. 050	Fonds budgétaire : Fonds des Infrastructures, de la Sécurité et des Inspections routières (FISIR)	50 320	50 320	-5 292	-5 292	45 028	45 028
	<i>Salde au 1er janvier</i>	256 545	298 381	-27 685	-20 704	228 860	277 677
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	94 647	94 647	-5 292	-5 292	89 355	89 355
	<i>Disponibles pour l'année</i>	351 192	393 028	-32 977	-25 996	318 215	367 032
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	50 320	50 320	-5 292	-5 292	45 028	45 028
	<i>Salde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	300 872	342 708	-27 685	-20 704	273 187	322 004
	Totaux pour la division organique 14.	1 859 902	1 668 626	-16 105	27 444	1 843 797	1 696 070
	Division organique 15.						
	Agriculture, ressources naturelles et environnement						
Programme 15. 001	Fonctionnel	6 506	5 940	79	79	6 585	6 019
Programme 15. 056	Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale	22 897	27 254	0	0	22 897	27 254

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15. 057	79 130	63 131	0	0	79 130	63 131
Programme 15. 058	93 725	93 726	3 807	3 807	97 532	97 533
Programme 15. 059	2 019	1 984	12	10	2 031	1 994
Programme 15. 060	34 984	26 279	-72	-72	34 912	26 207
Programme 15. 061	32 004	35 459	4 221	0	36 225	35 459
Programme 15. 062	73 731	64 097	-9 625	375	64 106	64 472
Programme 15. 063	37	37	0	0	37	37
Programme 15. 064	13 129	9 709	19 372	19 372	32 501	29 081
Programme 15. 127	0	304	125	-179	125	125
Programme 15. 065	473	473	243	243	716	716
Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)	2 712	3 099	-150	-84	2 562	3 015
<i>Solde au 1er janvier</i>	750	750	243	243	993	993
<i>Recettes de l'année en cours</i>	3 462	3 849	93	159	3 555	4 008
<i>Disponibles pour l'année</i>	473	473	243	243	716	716
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	2 989	3 376	-150	-84	2 839	3 292
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1 600	1 600	150	150	1 750	1 750
Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie	2 693	3 370	122	421	2 815	3 791
<i>Solde au 1er janvier</i>	1 650	1 650	150	150	1 800	1 800
<i>Recettes de l'année en cours</i>	4 343	5 020	272	571	4 615	5 591
<i>Disponibles pour l'année</i>	1 600	1 600	150	150	1 750	1 750
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	2 743	3 420	122	421	2 865	3 841
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité	181	181	33	33	214	214
<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes de l'année en cours</i>	181	181	33	33	214	214
<i>Disponibles pour l'année</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	181	181	33	33	214	214
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	383	383	0	0	383	383
Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arton" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)	4 191	4 598	-161	-10	4 030	4 588
<i>Solde au 1er janvier</i>	333	333	0	0	333	333
<i>Recettes de l'année en cours</i>	4 524	4 931	-161	-10	4 363	4 921
<i>Disponibles pour l'année</i>	383	383	0	0	383	383
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4 141	4 548	-161	-10	3 980	4 538
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15. 071	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)	5	5	0	0	5	5
	<i>Solde au 1er janvier</i>						
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	1 669	1 734	47	27	1 716	1 761
	<i>Disponible pour l'année</i>	20	20	0	0	20	20
Programme 15. 072	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	1 689	1 754	47	27	1 736	1 781
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	5	5	0	0	5	5
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr	1 684	1 749	47	27	1 731	1 776
		211	211	0	0	211	211
Programme 15. 073	<i>Solde au 1er janvier</i>						
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	965	1 006	307	310	1 272	1 316
	<i>Disponible pour l'année</i>	112	112	0	0	112	112
	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	1 077	1 118	307	310	1 384	1 428
Programme 15. 074	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	211	211	0	0	211	211
	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole	866	907	307	310	1 173	1 217
		1 307	1 307	168	168	1 475	1 475
	<i>Solde au 1er janvier</i>						
Programme 15. 075	<i>Recettes de l'année en cours</i>	3 880	5 334	778	786	4 658	6 120
	<i>Disponible pour l'année</i>	1 307	1 307	168	168	1 475	1 475
	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	5 187	6 041	946	954	6 133	7 595
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1 307	1 307	168	168	1 475	1 475
Programme 15. 076	<i>Solde au 1er janvier</i>						
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	3 880	5 334	778	786	4 658	6 120
	<i>Disponible pour l'année</i>	158 000	158 000	0	0	158 000	158 000
	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	219 416	274 724	-200 025	-200 026	19 391	74 698
Programme 15. 077	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	78 275	68 315	-7 026	-7 026	71 249	61 289
	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	410 068	510 570	-9 060	-13 146	401 008	497 424
		83 447	83 447	-1 526	-1 526	81 921	81 921
	<i>Solde au 1er janvier</i>						
Programme 15. 078	<i>Recettes de l'année en cours</i>	493 515	594 017	-10 586	-14 672	482 929	579 345
	<i>Disponible pour l'année</i>	78 275	68 315	-7 026	-7 026	71 249	61 289
	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	415 240	525 702	-3 560	-7 646	411 680	518 056
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	24 418	23 202	281	281	24 699	23 483
Programme 15. 079	<i>Solde au 1er janvier</i>						
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	218 737	232 919	1 923	343	220 660	233 262
	<i>Disponible pour l'année</i>	41 741	41 741	281	281	42 022	42 022
	<i>Depenses à charge du Fonds</i>	260 478	274 660	2 204	624	262 682	275 284
Programme 15. 080	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	24 418	23 202	281	281	24 699	23 483
		236 060	251 458	1 923	343	237 983	251 801
	<i>Totaux pour la division organique 15.</i>	622 834	581 416	11 735	17 208	634 569	598 624
Programme 16. 001	<i>Division organique 16.</i>						
	<i>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</i>						
Programme 16. 002	<i>Fonctionnel</i>	1 007	1 288	0	0	1 007	1 288

(En milliers EUR)

22

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	Division organique 18. Entreprises, emploi et recherche						
Programme 18. 001	Fonctionnel	7 155	5 570	0	0	7 155	5 570
Programme 18. 096	ENTREPRISES - Aides à l'investissement	165 710	105 828	0	0	165 710	105 828
Programme 18. 097	ENTREPRISES - Outils économiques et financiers	139 352	121 421	0	0	139 352	121 421
Programme 18. 098	Zones d'activités économiques	68 204	74 303	15 000	0	83 204	74 303
Programme 18. 099	ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement	55 456	35 395	1 256	0	56 712	35 395
Programme 18. 100	Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels	4 151	30 203	0	0	4 151	30 203
Programme 18. 101	Promotion de l'Emploi	71 999	71 683	827	827	72 826	72 510
Programme 18. 102	Forem	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 103	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 104	Economie sociale	29 883	30 583	329	329	30 212	30 912
Programme 18. 105	Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 106	Titres services - FOREM	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 107	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 108	Emplois de proximité	26 712	26 712	388	388	27 100	27 100
Programme 18. 109	Formation professionnelle	31 206	31 337	132	132	31 338	31 469
Programme 18. 110	Forem - Formation	0	0	0	0	0	0
Programme 18. 111	Formation agricole	0	1 300	2 663	0	2 663	1 300
Programme 18. 112	IFAPME	88 299	88 299	0	0	88 299	88 299
Programme 18. 113	Politiques croisées dans le cadre de la formation	30 655	18 862	0	0	30 655	18 862
Programme 18. 114	RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation	247 509	202 495	0	0	247 509	202 495
Programme 18. 115	Numérique	35 391	24 970	0	0	35 391	24 970
Programme 18. 130	FOREM	2 833 619	2 833 619	42 433	42 433	2 876 052	2 876 052
Programme 18. 118	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation	14 758	13 594	0	0	14 758	13 594
	<i>Salde au 1er janvier</i>	148 445	182 581	-6 913	-6 688	141 532	175 893
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	25 700	25 700	0	0	25 700	25 700
	<i>Disponibles pour l'année</i>	174 145	208 281	-6 913	-6 688	167 232	201 593
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	14 758	13 594	0	0	14 758	13 594
	<i>Salde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	159 387	194 687	-6 913	-6 688	152 474	187 999
	Totaux pour la division organique 18.	3 850 059	3 716 174	63 028	44 109	3 913 087	3 760 283

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 19. 001 Programme 19. 034 Programme 19. 036 Programme 19. 119	<i>Division organique 19.</i>						
	<i>Finances</i>						
	Fonctionnel	45 909	52 402	1 132	1 132	47 041	53 534
	Budget-Comptabilité-Trésorerie	47 457	47 456	2 268	2 269	49 725	49 725
	Dettes et garanties	1 881 717	1 881 717	33 639	33 639	1 915 356	1 915 356
	Fiscalité	6 176	6 176	422	422	6 598	6 598
	<i>Totaux pour la division organique 19.</i>	1 981 259	1 987 751	37 461	37 462	2 018 720	2 025 213
Programme 36. 121	<i>Division organique 36.</i>						
	<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens</i>						
	Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens	191 361	35 985	-5 772	-5 772	185 589	30 213
	<i>Totaux pour la division organique 36.</i>	191 361	35 985	-5 772	-5 772	185 589	30 213
	<i>TOTAUX GENERAUX.</i>	21 176 400	21 335 748	276 505	602 187	21 452 905	21 937 935
	<i>Donc fonds budgétaires :</i>	410 136	397 796	-4 315	-6 905	405 821	390 891
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1 371 496	1 640 936	-185 501	-187 051	1 185 995	1 453 885
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	491 107	491 107	-1 405	-1 405	489 702	489 702
	<i>Disponibles pour l'année</i>	1 862 603	2 132 043	-186 906	-188 456	1 675 697	1 943 587
	<i>Dépenses à charge des Fonds</i>	410 136	397 796	-4 315	-6 905	405 821	390 891
	<i>Solde au 31 décembre</i>	1 452 467	1 734 247	-182 591	-181 551	1 269 876	1 552 696

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
				Division organique 01. Parlement de Wallonie					
				Programme 01.002 Dotation au Parlement de Wallonie					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
DO	1	002	841.70000	002.001	76.254	1.328	1.328	77.582	77.582
					76.254	1.328	1.328	77.582	77.582
					76.254	1.328	1.328	77.582	77.582
					Totaux pour le programme 01.002.				
					Programme 01.003 Dotation au service du médiateur de la Région wallonne				
					<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>				
DO	1	003	841.70000	003.001	1.891	33	33	1.924	1.924
					1.891	33	33	1.924	1.924
					1.891	33	33	1.924	1.924
					Totaux pour le programme 01.003.				
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>				
					Programme 01.129 Dotation à la CWaPE				
					<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>				
DO	1	129	841.40000	129.001	9.259	121	121	9.380	9.380
					9.259	121	121	9.380	9.380
					9.259	121	121	9.380	9.380
					Totaux pour le programme 01.129.				
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>				
					Totaux pour la division organique 01.				
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>				
					<i>Dont fonds budgétaires</i>				
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				
					87.404	1.482	1.482	88.886	88.886
					—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—

(En milliers EUR)

27

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DO	<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés</i>			50	50	—	—	50	50
	004	87422000	004.029	50	50	—	—	50	50
	Dépenses patrimoniales du cabinet 2024-2029			5 404	5 404	—	—	5 404	5 404
	Totaux pour le Titre II. <i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>			—	—	—	—	—	—
DE	Programme 02.005 Subsistance			132	132	—	—	132	132
	<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			3 400	3 400	—	—	3 400	3 400
	Titre I - Dépenses courantes			—	—	—	—	—	—
	Titre I - Dépenses courantes			—	—	—	—	—	—
DE	<i>nl</i>			60	60	—	—	60	60
	005	81100000	005.021	101	101	—	—	101	101
	81111000	81111000	81111000	700	700	—	—	700	700
	81120000	81120000	81120000	10	10	—	—	10	10
DE	<i>nl</i>			480	480	—	—	480	480
	005	81210000	005.027	34	34	—	—	34	34
	81221000	81221000	81221000	4 917	4 917	—	—	4 917	4 917
	81250000	81250000	81250000	—	—	—	—	—	—
DE	<i>nl</i>			101	101	—	—	101	101
	005	87410000	005.030	50	50	—	—	50	50
	87422000	87422000	87422000	151	151	—	—	151	151
	Totaux pour le programme 02.005.			5 068	5 068	—	—	5 068	5 068

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2, 3 = crédits générés									
					Programme 02.006 Subsistance						
					Titre I - Dépenses courantes						
JE	006	81100000	006.021		Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029	132	—	—	132	—	132
		81111000									
		81112000									
		81120000									
		81131000									
JE	006	81132000	006.022		Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029	4 325	—	—	4 325	—	4 325
		81140000									
		81111000									
		81112000									
		81120000									
JE	006	81131000	006.024		Autres éléments de la rémunération	40	—	—	40	—	40
		81132000									
		81140000									
JE	006	81120000	006.025		Indemnités généralement cotequonnes au personnel 2024-2029	65	—	—	65	65	
JE	006	81211000			Frais de fonctionnement du cabinet 2024-2029	300	—	—	300	300	
JE	006	81212000			Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et échanges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2024-2029	10	—	—	10	10	
JE	006	81221000	006.027		Achat de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques et remboursement du personnel détaché au Membre du Gouvernement wallon 2024-2029	300	—	—	300	300	
JE	006	81250000			Taxes diverses	10	—	—	10	10	
Totaux pour le Titre I					5 182	5 182	—	—	5 182	5 182	
					Titre II - Dépenses de capital						
JE	006	87410000	006.030		Achat de matériel de transport 2024-2029	86	—	—	86	—	86
		87422000			Dépenses patrimoniales du cabinet 2024-2029	60	—	—	60	60	
JE	006		006.029		Totaux pour le Titre II						
					146	146	5 328	—	—	5 328	—
					Totaux pour le programme 02.006.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés			L I B E L L E S					
				Programme 02.007					
				Subsistance					
				Titre I - Dépenses courantes					
CO	007	81100000	007.021	132	132	—	—	132	132
		8111000							
		8112000							
		81120000							
		8113000							
CO	007	81100000	007.022	2 183	2 183	—	—	2 183	2 183
		8111000							
		8112000							
		81120000							
		8113000							
CO	007	81120000	007.024	15	15	—	—	15	15
	007	81140000	007.023	92	92	—	—	92	92
	007	81211000	007.025	612	612	—	—	612	612
	007	81212000	007.026	10	10	—	—	10	10
	007	81221000	007.016	0	0	—	—	0	0
CO	007	81221000	007.027	20	20	—	—	20	20
CO	007	81250000	007.028	1	1	—	—	1	1
				3 065	3 065	—	—	3 065	3 065
CO	007	87410000	007.030	50	50	—	—	50	50
	007	87422000	007.029	65	65	—	—	65	65
				115	115	—	—	115	115
				3 180	3 180	—	—	3 180	3 180

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés								
				Programme 02.008 Subsistance					
				Titre I - Dépenses courantes					
GA	008	81100000	008.021	0	0	—	—	0	0
		81111000							
		81112000							
		81120000							
		81131000							
GA	008	81132000	008.022	1 007	1 007	—	—	1 007	1 007
		81140000							
		81100000							
		81111000							
		81120000							
GA	008	81131000	008.024	18	18	—	—	18	18
		81140000		33	33	—	—	33	33
		81120000		294	294	—	—	294	294
		81211000		0	0	—	—	0	0
		81212000				—	—		
GA	008	81221000	008.027	160	160	—	—	160	160
		81250000		4	4	—	—	4	4
				1 516	1 516	—	—	1 516	1 516
GA	008	87410000	008.030	0	0	—	—	0	0
		87422000		40	40	—	—	40	40
				40	40	—	—	40	40
				1 556	1 556	—	—	1 556	1 556
				Titre II - Dépenses de capital					
				Titre II - Dépenses de capital					
				Achat de matériel de transport 2024-2029					
				Dépenses patrimoniales du cabinet 2024-2029					
				Totaux pour le Titre II.					
				Totaux pour le programme 02.008.					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Programme 02.009 Subsistance							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
LE	009	81100000	009.021	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029						0	0
		81111000									
		81112000									
		81120000									
		81131000									
LE	009	81132000									
		81140000									
	009	81100000	009.022	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029		960	960	—	—	960	960
		81111000									
		81112000									
LE	009	81120000									
		81131000									
		81132000									
		81140000									
	009	81120000	009.024	Autres éléments de la rémunération		25	25	—	—	25	25
LE	009	81140000	009.023	Indemnités généralement quelconques au personnel 2024-2029		28	28	—	—	28	28
LE	009	81211000	009.025	Frais de fonctionnement du cabinet 2024-2029		237	237	—	—	237	237
LE	009	81212000	009.026	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtimens, impôts grevant les bâtimens 2024-2029		0	0	—	—	0	0
				Achat de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques et remboursement du personnel détaché du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029		264	264	—	—	264	264
				Taxes diverses		- 6	- 6	—	—	3	3
LE	009	81250000	009.028	Dont arrêté(s) de réallocation		3	3	—	—	3	3
				Totaux pour le Titre I		1 517	1 517	—	—	1 517	1 517
LE				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
	009	87410000	009.030	Achat de matériel de transport 2024-2029		41	41	—	—	41	41
				Dont arrêté(s) de réallocation		+ 6	+ 6	—	—		
	009	87422000	009.029	Dépenses patrimoniales du cabinet 2024-2029		35	35	—	—	35	35
				Totaux pour le Titre II		76	76	—	—	76	76
				Totaux pour le programme 02.009		1 593	1 593	—	—	1 593	1 593

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
NE	ul = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés			Programme 02.010 Subsistance								
				Titre I. - Dépenses courantes								
	010	81100000	010.021	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029								
		81111000										
		81112000										
		81120000										
		81131000										
	010	81132000	010.022	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029								
		81140000										
		81100000										
81111000												
81112000												
NE	010	81120000	010.024	Autres éléments de la rémunération								
	010	81140000		010.023	Indemnités généralement quelconques au personnel 2024-2029							
	010	81210000			010.025	Frais de fonctionnement du cabinet 2024-2029						
NE	010	81212000	010.026	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2024-2029								
	010	81221000		010.027	Achat de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques et remboursement du personnel détaché du Membre du Gouvernement wallon 2024-2029							
NE	010	81250000	010.028		Taxes diverses							
NE				Totaux pour le Titre I.								
				Titre II. - Dépenses de capital								
	010	87410000	010.030	Achat de matériel de transport 2024-2029								
		87422000		Dépenses patrimoniales du cabinet 2024-2029								
	NE				Totaux pour le Titre II.							
			Totaux pour le programme 02.010.									

(En milliers EUR)

34

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
				Division organique 09, Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques. Programme 09.012 Conseil économique, social et environnemental de Wallonie <i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
DO	1 012	84140000	012.001	7 078	7 078	—	—	7 078	7 078
DO	1 012	84140000	012.002	470	470	—	—	470	470
CO	2 012	84140000	012.003	310	310	—	—	310	310
				7 858	7 858	—	—	7 858	7 858
				<i>Totaux pour le Titre 1,</i> Totaux pour le programme 09.012, <i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					
				—	—	—	—	—	—
				Programme 09.013 Service social <i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
GA	013	84160000	013.001	6 067	6 067	—	—	6 067	6 067
				6 067	6 067	—	—	6 067	6 067
				<i>Totaux pour le Titre 1,</i> Totaux pour le programme 09.013,					
				6 067	6 067	—	—	6 067	6 067
				Programme 09.014 Service d'assistance en matière administrative et péuniaire des Cabinets <i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
DO	n/1 014	81100000	014.002	1 492	1 492	10	10	1 502	1 502
		81111000							
		81112000							
		81120000							
		81131000							
		81132000							
		81140000							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Progr.	Adresse budgétaire		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
DO	n1	014	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés			0	0	3	3	
		81110000	014.003	Charges liées à la fin de la législature						
		81111000								
		81112000								
DO		81120000	014.018	507	507	3	3	510	510	
		81131000								
		81132000								
		81140000								
DO	n1	014	014.022	110	110	1	1	111	111	
		81112000	014.025	0	0	—	—	0	0	
		81120000	014.017	47	47	—	—	47	47	
		81140000	014.004	20	20	—	—	20	20	
DO		81140000	014.015	7	7	—	—	7	7	
		81211000	014.005	80	80	- 80	- 80	0	0	
		81211000	014.009	41	41	—	—	41	41	
		81211000	014.010	168	168	- 110	- 110	58	58	
DO		81211000	014.011	415	415	—	—	415	415	
		81211000	014.012	190	190	- 10	- 10	180	180	
		81211000	014.013	212	212	—	—	212	212	
		81211000	014.019	910	910	—	—	910	910	
DO		81211000	014.023	480	480	—	—	480	480	
		81211000	014.027	14	14	—	—	14	14	
		81221000	014.006	112	112	—	—	112	112	
		81221000	014.016	172	172	2	2	174	174	
DO		81250000	014.020	32	32	—	—	32	32	
		82140000	014.021	1	1	—	—	1	1	
		Totaux pour le Titre I			5 010	5 010	- 181	- 181	4 829	4 829
		Titre II. - Dépenses de capital								
DO		87410000	014.024	0	0	—	—	0	0	
		87422000	014.014	35	35	—	—	35	35	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement
DO	I	014	87422000	014.026	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés					
					Dépenses patrimoniales mutualisées du domaine GOV					
					Totaux pour le Titre II					
					Totaux pour le programme 09.014.					
GA	I	015	81211000	015.003	Programme 09.015					
					e-Wallonie-Bruxelles-Simplification					
					Titre I. - Dépenses courantes					
					Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative					
GA	I	015	81221000	015.011	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative - Secteur public					
					Totaux pour le Titre I.					
					Titre II. - Dépenses de capital					
					Développement d'applications					
GA	I	015	87422000	015.008	Totaux pour le Titre II					
					Totaux pour le programme 09.015.					
					Programme 09.016					
					Secrétariat du Gouvernement wallon					
DO	nI/I	016	81100000	016.002	Titre I. - Dépenses courantes					
					Traitement et indemnités du personnel					
					Dont arrêté(s) de transfert					
DO	nI/I	016	81111000	016.008	Autres éléments de la rémunération					
					Indemnités générales quelconques au personnel					
					Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement					
					Frais de fonctionnement					
DO	I	016	81211000	016.004	Dont arrêté(s) de réaffectation					
					Remboursement de personnel détaché					
					Dont arrêté(s) de transfert					
DO	I	016	81221000	016.009	Totaux pour le Titre I.					
					Titre II. - Dépenses de capital					
					Développement d'applications					
					Totaux pour le Titre II					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DO	<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés</i>					5	5	—	—	5	5
	I	016	81250000	016.010	Taxes diverses	+5	+5	—	—	5	5
					Dont arrêté(s) de réalisation	748	748	4	4	752	752
					Totaux pour le Titre I.						
DO				Titre II. - Dépenses de capital							
	I	016	87410000	016.007	Achats de matériel roulant	0	0	—	—	0	0
	I	016	87422000	016.006	Dépenses patrimoniales	9	9	—	—	9	9
					Totaux pour le Titre II.	9	9	—	—	9	9
DO				Totaux pour le programme 09.016		757	757	4	4	761	761
				Programme 09.017							
				Collaborateurs des Ministres sortis de charge							
				Titre I. - Dépenses courantes							
DO				Titre I. - Dépenses courantes		282	282	5	5	287	287
	nl/I	017	81100000	017.001	Traitement et indemnités						
			81111000								
			81112000								
DO				Titre I. - Dépenses courantes							
	I	017	81221000	017.007	Remboursement des traitements du personnel détaché	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre I.	282	282	5	5	287	287
					Totaux pour le programme 09.017.	282	282	5	5	287	287
LE				Programme 09.018							
				Tourisme							
				Titre I. - Dépenses courantes							
	018	84140000	018.001		Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	3 037	2 296	—	—	3 037	2 296
LE				Titre I. - Dépenses courantes							
	018	84140000	018.002		Dont arrêté(s) de transfert	+3 037	+2 296	—	—	4 000	4 000
	018	84140000	018.003		Intervention régionale en faveur du CRAC	4 000	4 000	—	—	4 000	4 000
	018	84140000	018.003		Subvention à Tourisme Wallonie (ex-CGT) pour ses dépenses de fonctionnement	48 578	48 578	—	—	48 578	48 578
LE				Titre I. - Dépenses courantes							
	018	84160000	018.007		Subvention à WBT - VisitWallonia pour ses dépenses de fonctionnement	13 054	13 054	—	—	13 054	13 054
					Totaux pour le Titre I.	68 669	67 928	—	—	68 669	67 928
					Totaux pour le programme 09.018.	68 669	67 928	—	—	68 669	67 928

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
				Programme 09,019					
				Relations extérieures					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
DO	/	019	83300000	019.008	0	—	—	0	0
DO	/	019	83530000	019.009	0	—	—	0	0
DO	/	019	84140000	019.003	30 098	—	—	30 098	30 098
DO	/	019	84140000	019.010	0	—	—	0	0
DO	/	019	84353000	019.011	0	—	—	0	0
				<i>Totaux pour le Titre 1</i>					
				30 098	30 098	—	—	30 098	30 098
				30 098	30 098	—	—	30 098	30 098
				Programme 09,020					
				Commerce extérieur et investisseurs étrangers					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
JE	/	020	84140000	020.001	75 960	—	—	75 960	75 960
JE	/	020	84140000	020.003	445	—	—	445	445
JE	/	020	84540000	020.007	438	—	—	438	438
				76 843	76 843	—	—	76 843	76 843
				76 843	76 843	—	—	76 843	76 843
				<i>Totaux pour le Titre 1</i>					
				75 960	75 960	—	—	75 960	75 960
				445	445	—	—	445	445
				438	438	—	—	438	438
				76 843	76 843	—	—	76 843	76 843
				76 843	76 843	—	—	76 843	76 843
				Programme 09,021					
				Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
DO	/	021	84140000	021.001	7 727	—	—	7 727	7 727
				<i>Totaux pour le Titre 1</i>					
				7 727	7 727	—	—	7 727	7 727
				7 727	7 727	—	—	7 727	7 727
				Totaux pour le programme 09,021					
				7 727	7 727	—	—	7 727	7 727

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés</i>								
				Programme 09.025					
				Cellule audit de l'inspection des finances pour les fonds européens					
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>					
DO	nI /	025	025.001	168	168	1	1	169	169
			81110000						
			81111000						
			81112000						
			81120000						
			81131000						
			81132000						
			81140000						
DO	I	025	025.004	62	62	—	—	62	62
			025.005	40	47	—	—	40	47
				270	277	1	1	271	278
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>					
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>					
DO	I	025	025.009	30	30	—	—	30	30
			87422000						
				300	307	1	1	301	308
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>					
				Totaux pour le programme 09.025.					
				Programme 09.123					
				Service Commun d'Audit					
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>					
GA	I	123	123.001	272	272	61	61	333	333
				272	272	61	61	333	333
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>					
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>					
GA	I	123	123.003	0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				272	272	61	61	333	333
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>					
				Totaux pour le programme 09.123.					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés</i>								
	L I B E L L E S								
	Programme 09.126								
	Centre Stratégique d'Expertise Fiscale, Financière et Budgétaire (CeSEFFB)								
	<i>Titre I - Dépenses courantes</i>								
DO	I 126	81100000	126.001	3 770	3 770	25	25	3 795	3 795
		81111000							
		81112000							
		81120000							
DO	I 126	81131000							
		81132000							
		81140000							
		81211000	126.002	4 325	4 325	1 000	—	5 325	4 325
DO	I 126	81221000	126.003	628	628	4	4	632	632
		81250000	126.004	20	20	—	—	20	20
	<i>Totaux pour le Titre I.</i>			8 743	8 743	1 029	29	9 772	8 772
	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>								
DO	I 126	87410000	126.005	0	0	—	—	0	0
		87422000	126.006	146	146	—	—	146	146
	<i>Totaux pour le Titre II.</i>			146	146	—	—	146	146
	Totaux pour le programme 09.126			8 889	8 889	1 029	29	9 918	8 918
	<i>Totaux pour la division organique 09.</i>			214 232	213 473	919	- 81	215 151	213 392
	<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>			—	—	—	—	—	—
	<i>Dont fonds budgétaires</i>			—	—	—	—	—	—
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Division organique 10 Secrétariat général Programme 10.001 Fonctionnel <i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
GA	I 001	81211000	001.023	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)							
GA	I 001	81211000	001.031	Frais de fonctionnement de la DFA du SG et du SICPPT							
GA	I 001	81211000	001.099	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programmation 2014-2020 et 2021-2027 - cofinancement par le FEDER							
GA	I 001	81211000	001.147	Frais de fonctionnement commun SG							
GA	I 001	81211000	001.148	Dépenses informatiques courantes liées à l'outil de gestion P4							
DO	I 001	81211000	001.155	Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du SPW et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule des Stratégies transversales							
DO	I 001	81211000	001.156	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre de Coordination des risques et de la transmission d'expertise - CORTEX							
DO	I 001	81211000	001.157	Dépenses relatives au fonctionnement du Haut Conseil Stratégique (HCS)							
GA	I 001	81211000	001.161	Frais de fonctionnement de la DORU							
DO	I 001	81211000	001.171	Frais relatifs à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi, plan de communication réglementaire - cofinancement par le FEDER et le FSE							
DO	I 001	81211000	001.172	Frais généraux de fonctionnement (DCPF - CAW)							
GA	I 001	81221000	001.144	Frais de fonctionnement commun SG - secteur des administrations publiques							
GA	I 001	82140000	001.145	Intérêts de la dette commerciale							
GA	I 001	83200000	001.033	Frais de condamnations judiciaires et transactions							
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>							
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>							
GA	I 001	87422000	001.026	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire		L I B E L I E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement
nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés										
GA	I	001	87422000	001.039	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER					
					0	0	—	—	0	0
DO	I	001	87422000	001.159	Frais d'équipement du Centre régional de Crise					
					15	15	—	—	15	15
					2 011	1 672	—	—	2 011	1 672
					6 969	6 842	—	—	6 969	6 842
					—	—	—	—	—	—
Totaux pour le Titre II										
					Totaux pour le programme 10.001:					
					Dont crédits de liquidation non limitatifs					
Programme 10.023										
Service de la Présidence et Chancellerie										
Titre I - Dépenses courantes										
CO	I	023	81211000	023.048	Dépenses de fonctionnement en lien avec le dispositif urgences sociales du 1718					
					432	432	—	—	432	432
DO	I	023	83122000	023.045	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques					
					177	177	—	—	177	177
DO	I	023	83132000	023.041	Subventions et soutien aux études et actions en matière de développement régional - ASBL Secteur 11					
					2 915	3 040	—	—	2 915	3 040
DO	I	023	83132000	023.055	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques					
					+ 317	+ 414	—	—	—	—
CO	I	023	83300000	023.017	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté					
					2 210	458	—	—	2 210	458
CO	I	023	83300000	023.018	Subventions aux ASBL au service des ménages					
					- 1 700	- 290	—	—	—	—
CO	I	023	83300000	023.022	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté					
					236	236	—	—	236	236
DO	I	023	83300000	023.064	Subventions facultatives pluriannuelles - ASBL au service des ménages					
					432	375	—	—	432	375
DO	I	023	83450000	023.049	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs					
					- 637	- 707	—	—	—	—
DO	I	023	84140000	023.051	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)					
					315	314	—	—	315	314
DO	I	023	84140000	023.052	Partenariat avec l'IWEPs - Programmes 2014-2020 et 2021-2027 - Cofinancement par le FEDER					
					0	0	—	—	—	—
DO	I	023	84140000	023.052	Subvention à Wallonie Belgique Tourisme					
					1 800	360	—	—	1 800	360
DO	I	023	8412000	023.058	Subventions en faveur des provinces					
					+ 1 800	+ 360	—	—	—	—
DO	I	023	84322000	023.025	Subventions en faveur d'institutions publiques - Communes					
					10	10	—	—	10	10
DO	I	023	84322000	023.056	Subventions en faveur d'institutions publiques - Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques)					
					460	460	—	—	460	460
CO	I	023	84340000	023.040	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional - ASBL pouvoirs locaux					
					0	0	—	—	0	0
DO	I	023	84340000	023.054	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux					
					640	128	—	—	640	128
DO	I	023	84340000	023.054	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux					
					0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>									
DO	I	023	023.057	38	38	—	—	38	38
				+ 38	+ 38	—	—	—	—
CO	023	84352000	023.061	0	1	—	—	0	1
				0	+ 1	—	—	—	—
DO	023	84354000	023.059	0	0	—	—	0	0
DO	I	023	023.029	0	0	—	—	0	0
DO	I	023	023.043	220	220	—	—	220	220
DO	I	023	023.063	1 256	1 256	—	—	1 256	1 256
DO	I	023	023.028	+ 1 256	+ 1 256	—	—	—	—
DO	I	023	023.044	1 497	1 497	—	—	1 497	1 497
				5	5	—	—	5	5
				12 989	9 353	—	—	12 989	9 353
<i>Totaux pour le Titre I</i>									
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
DO	023	85112000	023.062	29	19	—	—	29	19
				+ 29	+ 19	—	—	—	—
DO	023	85210000	023.037	0	38	—	—	0	38
				0	+ 38	—	—	—	—
DO	I	023	023.050	0	0	—	—	0	0
DO	023	86321000	023.063	71	46	—	—	71	46
				+ 71	+ 46	—	—	—	—
DO	023	86354000	023.060	0	0	—	—	0	0
				100	143	—	—	100	143
				13 089	9 496	—	—	13 089	9 496
<i>Totaux pour le programme 10.023</i>									
Programme 10.024									
Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
DO	I	024	024.003	0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	—	—
DO	I	024	024.004	0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	—	—
				0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
<i>Totaux pour le Titre I</i>									
				0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
<i>Totaux pour le programme 10.024</i>									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés</i>								
				Programme 10.085					
				Développement durable					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
NE	085	80100001	085.103	8 000	0	—	—	8 000	0
NE	I	81211000	085.004	12	12	—	—	12	12
NE	3	81211000	085.016	520	368	—	—	520	368
JE	I	81211000	085.041	323	327	—	—	323	327
NE	085	81211000	085.043	90	370	—	—	90	370
NE	I	81211000	085.058	872	995	—	—	872	995
CO	I	81211000	085.096	410	564	—	—	410	564
DO	I	81211000	085.102	60	60	—	—	60	60
NE	085	81221000	085.086	60	35	—	—	60	35
CO	085	81221000	085.087	0	0	—	—	0	0
NE	085	81221000	085.101	200	140	—	—	200	140
DA	I	83132000	085.045	75	75	—	—	75	75
NE	I	83132000	085.073	848	722	—	—	848	722
CO	085	83132000	085.098	300	300	—	—	300	300
NE	085	83200000	085.044	225	180	—	—	225	180
NE	3	83300000	085.021	1 100	791	—	—	1 100	791
CO	I	83300000	085.024	160	147	—	—	160	147
NE	085	84312000	085.080	0	0	—	—	0	0
CO	I	84340000	085.075	0	93	—	—	0	93
NE	085	84340000	085.084	0	0	—	—	0	0
NE	I	84524000	085.037	0	5	—	—	0	5
CO	085	84524000	085.100	0	0	—	—	0	0
				13 255	5 184	—	—	13 255	5 184
				<i>Totaux pour le Titre I</i>					
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
NE	I	86533000	085.033	0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				13 255	5 184	—	—	13 255	5 184
				Totaux pour le programme 10.085					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Progr.	Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	nl	crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
					Programme 10.122						
					Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)						
					Titre I - Dépenses courantes						
DO	nl /	122	81100000	122.012	Gouvernance PRW/PNRR - Traitements et indemnités du personnel des membres de la CAIF	72	72	—	—	72	72
			81111000		Dont arrêté(s) de transfert	+ 72	+ 72				
			81112000								
			81120000								
			81131000								
DO	nl		81132000								
			81140000								
		122	81100000	122.030	Gouvernance PRW - Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance	0	0	—	—	0	0
			81111000								
			81112000								
GA			81120000								
			81131000								
			81132000								
			81140000								
		122	81100000	122.511	Salaires et charges sociales - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports	0	0	—	—	0	0
DO	/		81111000								
			81120000								
			81131000								
			81132000								
			81140000								
DO	122	81100000	122.522	Salaires et charges sociales - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0	
		81111000									
		81112000									
		81120000									
		81131000									
DE	122	81132000									
		81140000									
		81100000	122.533	Salaires et charges sociales - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0	
		81111000									
		81112000									
DO	nl /		81120000								
			81131000								
			81132000								
			81140000								
		122	81100000	122.010	Gouvernance PRW/PNRR - Indemnités généralement quelconques des membres de la CAIF	6	6	—	—	6	6
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 6	+ 6				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2, 3 = crédits générés</i>											
DO	I	122	811.40000	122.489	Salaires en nature - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0
DO	I	122	81211000	122.011	Gouvernance PRW/PNRR - Frais généraux de fonctionnement liés à la CAIF	7	7	—	—	7	7
					Dont arrêté(s) de réallocation	+7	+7				
DO	I	122	81211000	122.104	Gouvernance PRW/PNRR - Dépenses de fonctionnement en lien avec l'outil de gestion du Plan de Relance de Wallonie	0	0	—	—	0	0
CO	122	81211000	122.482		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	95	—	—	0	95
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+95				
DA	122	81211000	122.483		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	1 915	918	—	—	1 915	918
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 915	+918				
GA	122	81211000	122.485		Frais généraux de fonctionnement - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infrastructures	6 164	7 301	—	—	6 164	7 301
					Dont arrêté(s) de réallocation	+6 164	+7 301				
JE	122	81211000	122.486		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0
JE	122	81211000	122.490		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	79	—	—	0	79
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+79				
DO	I	122	81211000	122.500	Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Affaires générales et recherche	0	257	—	—	0	257
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+257				
CO	122	81211000	122.526		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	60	60	—	—	60	60
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	+60				
DA	122	81211000	122.527		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0
NE	122	81211000	122.530		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	822	1 877	—	—	822	1 877
					Dont arrêté(s) de réallocation	+822	+1 877				
LE	122	81211000	122.535		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance	0	0	—	—	0	0
DE	122	81211000	122.544		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	1 807	—	—	0	1 807
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 807				
DE	122	81211000	122.626		Frais généraux de fonctionnement payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	181	458	—	—	181	458
					Dont arrêté(s) de réallocation	+181	+458				
CO	122	81221000	122.554		Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	—	—	0	0
NE	122	81221000	122.555		Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	1 208	—	—	0	1 208
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 208				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nl = crédits de liquidation non limitatifs					1, 2, 3 = crédits générés						
	DA	122	81221000	122.556	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	5 600	1 283	—	—	5 600	1 283
DE	122	81410000	122.396		Dont arrêtés(s) de réallocation	+5 600	+1 283	—	—		
DA	122	81410000	122.513		Réparation et entretien d'ouvrage payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	363	650	—	—	363	650
DE	122	82140000	122.397		Dont arrêtés(s) de réallocation	+ 363	+ 650	—	—		
JE	122	82150000	122.573		Réparation et entretien d'ouvrage payés à des secteurs autres que le secteur des administrations publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0
NE	122	83122000	122.388		Intérêts de la dette commerciale - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
NE	122	83122000	122.421		Intérêts sur leasing financiers - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0
DO	122	83122000	122.505		Projet 65 : Subvention pour le plan de transition bas carbone - Bénéficiaire intercommunales - S11	0	0	—	—	0	0
DO	122	83122000	122.557		Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	119	—	—	0	119
CO	122	83122000	122.564		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+ 119	—	—		
JE	122	83122000	122.577		Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques - PNRR - Affaires générales et recherche	0	55	—	—	0	55
DA	122	83132000	122.414		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+55	—	—		
NE	122	83132000	122.418		Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques - PRW - Affaires générales et recherche	0	670	—	—	0	670
JE	122	83132000	122.425		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+ 670	—	—		
DE	122	83132000	122.433		Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	447	—	—	0	447
DO	122	83132000	122.436		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+ 447	—	—		
CO	122	83132000	122.491		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	0	468	—	—	0	468
DO	122	83132000	122.503		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+468	—	—		
JE	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	2 224	—	—	0	2 224
DE	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+2 224	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	1 723	—	—	0	1 723
CO	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+ 1 723	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	116	—	—	0	116
CO	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+ 116	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Affaires générales et recherche	0	4 296	—	—	0	4 296
CO	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+4 296	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	250	631	—	—	250	631
JE	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	+250	+631	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PNRR - Affaires générales et recherche	0	3 093	—	—	0	3 093
CO	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+3 093	—	—		
DO	122	83132000	122.517		Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	1 040	—	—	0	1 040
CO	122	83132000	122.517		Dont arrêtés(s) de réallocation	0	+1 040	—	—		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
CO	122	83132000	122.550	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	2 476	—	—	0	2 476
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+2 476	—	—	0	—
DA	122	83132000	122.551	Autres subventions d'exploitation à des entreprises publiques - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	360	—	—	0	360
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+360	—	—	0	—
JE	122	83200000	122.576	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
NE	122	83200000	122.615	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	0	—	—	0	0
NE	122	83300000	122.430	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	186	—	—	0	186
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+186	—	—	0	—
DA	122	83300000	122.447	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	911	—	—	0	911
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+911	—	—	0	—
CO	122	83300000	122.458	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	134	—	—	0	134
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+134	—	—	0	—
CO	122	83300000	122.494	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		750	815	—	—	750	815
				Dont arrêté(s) de réallocation		+750	+815	—	—	0	—
JE	122	83300000	122.495	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	876	—	—	0	876
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+876	—	—	0	—
DA	122	83300000	122.507	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PRW - Agriculture et Ruralité		0	920	—	—	0	920
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+920	—	—	0	—
DO	122	83300000	122.619	Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages - PRW - Affaires générales et recherche		0	122	—	—	0	122
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+122	—	—	0	—
JE	122	83441000	122.493	Transferts de revenus aux ménages - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
NE	122	83450000	122.390	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	0	—	—	0	0
DA	122	83450000	122.443	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	97	—	—	0	97
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+97	—	—	0	—
CO	122	83450000	122.588	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	73	—	—	0	73
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+73	—	—	0	—
DA	122	83450000	122.623	Autres prestations aux ménages en tant que producteurs - PRW - Agriculture et Ruralité		0	0	—	—	0	0
LE	122	84130000	122.558	Transferts de revenus aux SACA - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance		0	0	—	—	0	0
NE	122	84130000	122.603	Transferts de revenus aux SACA - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	0	—	—	0	0
CO	122	84140000	122.391	Transferts de revenus aux UAP - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
NE	122	84140000	122.461	Transferts de revenus aux UAP - PNRR - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	0	—	—	0	0
LE	122	84140000	122.467	Transferts de revenus aux UAP - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance		0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits générés											
DA	122	84140000	122.469	Transferts de revenus aux UAP - PRW - Agriculture et Ruralité		0	2 402	—	—	0	2 402
JE	122	84140000	122.470	Dont arrêté(s) de réallocation		0	+2 402	—	—	0	—
				Transferts de revenus aux UAP - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	15 991	—	—	0	15 991
NE	122	84140000	122.481	Dont arrêté(s) de réallocation		0	+15 991	—	—	0	—
				Transferts de revenus aux UAP - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	1 846	—	—	0	1 846
DO	122	84140000	122.498	Dont arrêté(s) de réallocation		0	+1 846	—	—	0	—
				Transferts de revenus aux UAP - PRW - Affaires générales et recherche		0	218	—	—	0	218
CO	122	84140000	122.501	Dont arrêté(s) de réallocation		0	+218	—	—	0	—
				Transferts de revenus aux UAP - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
JE	122	84140000	122.502	Transferts de revenus aux UAP - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	15	—	—	0	15
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+15	—	—	0	—
DA	122	84140000	122.510	Transferts de revenus aux UAP - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	306	—	—	0	306
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+306	—	—	0	—
DE	122	84140000	122.534	Transferts de revenus aux UAP - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux		0	0	—	—	0	0
				Transferts de revenus aux ASBL des administrations publiques - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
CO	122	84160000	122.442	Autres transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	90	—	—	0	90
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+90	—	—	0	—
NE	122	84290000	122.570	Autres transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
				Projet 65 : Subvention pour le plan de transition bas carbone - Bénéficiaires provinces		0	0	—	—	0	0
CO	122	84312000	122.384	Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	14	—	—	0	14
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+14	—	—	0	—
JE	122	84312000	122.428	Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
				Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	0	—	—	0	0
DA	122	84312000	122.520	Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Agriculture et Ruralité		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	0	—	—	0	0
CO	122	84312000	122.589	Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Agriculture et Ruralité		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	0	—	—	0	—
DE	122	84312000	122.602	Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
				Transfert de revenus aux provinces (contributions spécifiques) - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux		0	0	—	—	0	0
JE	122	84316000	122.451	Transfert de revenus aux provinces (contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement) - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	0	—	—	0	—
DA	122	84316000	122.571	Transfert de revenus aux provinces (contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement) - PRW - Agriculture et Ruralité		0	16	—	—	0	16
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+16	—	—	0	—
NE	122	84322000	122.386	Projet 65 : Subvention pour le plan de transition bas carbone - Bénéficiaires communes		0	0	—	—	0	0
				Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	179	—	—	0	179
CO	122	84322000	122.407	Dont arrêté(s) de réallocation		0	+179	—	—	0	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
DA	122	84322000	122.408	Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PRW - Agriculture et Ruralité		0	509	—	—	0	509
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 509	—	—	0	—
JE	122	84322000	122.459	Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	27	—	—	0	27
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 27	—	—	0	—
DA	122	84322000	122.512	Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	76	—	—	0	76
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 76	—	—	0	—
NE	122	84322000	122.562	Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	713	—	—	0	713
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 713	—	—	0	—
DE	122	84322000	122.565	Transfert de revenus aux communes (contributions spécifiques) - PRW - Territoires, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux		0	0	—	—	0	0
JE	122	84326000	122.452	Transfert de revenus aux communes (contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement) - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
DA	122	84340000	122.464	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	27	—	—	0	27
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 27	—	—	0	—
JE	122	84340000	122.537	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	0	—	—	0	0
CO	122	84340000	122.538	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	111	—	—	0	111
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 111	—	—	0	—
NE	122	84340000	122.560	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	187	—	—	0	187
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 187	—	—	0	—
DA	122	84340000	122.586	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Agriculture et Ruralité		0	69	—	—	0	69
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 69	—	—	0	—
DO	122	84340000	122.620	Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Affaires générales et recherche		0	0	—	—	0	0
CO	122	84351000	122.399	Transferts de revenus aux zones de police - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	0	—	—	0	0
NE	122	84352000	122.383	Projet 65 : Subvention pour le plan de transition bas carbone - Bénéficiaire CPAS		0	0	—	—	0	0
JE	122	84352000	122.496	Transferts de revenus aux CPAS - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation		0	37	—	—	0	37
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 37	—	—	0	—
CO	122	84352000	122.497	Transferts de revenus aux CPAS - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	210	—	—	0	210
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 210	—	—	0	—
CO	122	84352000	122.518	Transferts de revenus aux CPAS - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale		0	16	—	—	0	16
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 16	—	—	0	—
DA	122	84352000	122.519	Transferts de revenus aux CPAS - PNRR - Agriculture et Ruralité		0	0	—	—	0	0
NE	122	84352000	122.563	Transferts de revenus aux CPAS - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport		0	264	—	—	0	264
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 264	—	—	0	—
DA	122	84352000	122.596	Transferts de revenus aux CPAS - PRW - Agriculture et Ruralité		0	98	—	—	0	98
				Dont arrêtés(s) de réallocation		0	+ 98	—	—	0	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits générés											
CO	122	84353000	122.410	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	45	—	—	0	45	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+45	—	—	0		
NE	122	84353000	122.417	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	364	—	—	0	364	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 364	—	—	0		
DO	/	84353000	122.506	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PNRR - Affaires générales et recherche	0	68	—	—	0	68	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+68	—	—	0		
CO	122	84353000	122.521	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	377	—	—	0	377	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 377	—	—	0		
DA	122	84353000	122.523	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0	
JE	122	84353000	122.543	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	216	—	—	0	216	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 216	—	—	0		
DO	/	84353000	122.545	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0	
DA	122	84353000	122.578	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0	
DE	122	84353000	122.609	Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 - PRW - Territoires, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	8	—	—	0	8	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 8	—	—	0		
NE	122	84354000	122.618	Transferts de revenus aux administrations publiques locales (Zones de secours) - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	0	—	—	0	0	
NE	122	84359000	122.424	Transferts de revenus aux autres administrations des pouvoirs locaux - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	303	—	—	0	303	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 303	—	—	0		
JE	122	84359000	122.431	Transferts de revenus aux autres administrations des pouvoirs locaux - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0	
CO	122	84359000	122.432	Transferts de revenus aux autres administrations des pouvoirs locaux - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	113	—	—	0	113	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 113	—	—	0		
DA	122	84524000	122.404	Transferts de revenus à la Communauté française - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	140	—	—	0	140	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+140	—	—	0		
NE	122	84524000	122.440	Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	0	—	—	0	0	
DA	122	84524000	122.471	Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Agriculture et Ruralité	0	252	—	—	0	252	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+252	—	—	0		
JE	122	84524000	122.472	Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	118	—	—	0	118	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 118	—	—	0		
DO	/	84524000	122.473	Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Affaires générales et recherche	0	1 438	—	—	0	1 438	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 438	—	—	0		
DO	/	84524000	122.504	Transferts de revenus à la Communauté française - PNRR - Affaires générales et recherche	0	1 140	—	—	0	1 140	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 140	—	—	0		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés													
CO	122	84524000	122.546	Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	1	—	—	0	1
CO	122	84524000	122.612	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+1	—	—	0	27
				Transferts de revenus à la Communauté française - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	27	—	—	0	27
DE	122	84524000	122.616	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+27	—	—	0	26
				Transferts de revenus à la Communauté française - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux				0	26	—	—	0	26
JE	122	84550000	122.499	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+26	—	—	0	260
				Transferts de revenus vers des unités interrégionales - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	260	—	—	0	260
DO	I	84550000	122.567	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+260	—	—	0	0
				Transferts de revenus vers des unités interrégionales - PRW - Affaires générales et recherche				0	0	—	—	0	0
Totaux pour le Titre I.													
								16 190	66 247	—	—	16 190	66 247
Titre II - Dépenses de capital													
DO	I	80100002	122.001	Plan de relance de la Wallonie				166 431	394 643	- 6 759	- 6 759	159 672	387 884
DO	I	80100002	122.002	Dont arrêt(s) de réallocation				-71 959	-252 529	—	—	—	—
				Dont arrêt(s) de transfert				-4 948	-4 732	—	—	—	—
DO	I	80100002	122.074	Provision pour la relance et la résilience européen (FRR)				9 040	27 213	15 278	177 142	24 318	204 355
DA	122	85111000	122.439	Dont arrêt(s) de réallocation				-22 803	-289 978	- 466	- 466	4 934	4 934
				Réserve Ukraine				5 400	5 400	—	—	0	320
NE	122	85111000	122.463	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Agriculture et Ruralité				0	320	—	—	0	0
				Dont arrêt(s) de réallocation				0	+320	—	—	0	18 014
DE	122	85111000	122.487	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	18 014	—	—	0	0
				Dont arrêt(s) de réallocation				0	+18 014	—	—	0	0
NE	122	85111000	122.488	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux				0	0	—	—	0	0
				Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	30 400	—	—	0	30 400
CO	122	85111000	122.515	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+30 400	—	—	0	467
				Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	467	—	—	0	467
JE	122	85111000	122.516	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+467	—	—	0	18 769
				Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	18 769	—	—	0	18 769
GA	122	85111000	122.529	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+18 769	—	—	0	1 066
				Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PNRR - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports				0	1 066	—	—	0	1 066
JE	122	85111000	122.575	Dont arrêt(s) de réallocation				0	+1 066	—	—	0	33
				Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	33	—	—	0	33
Totaux pour le Titre II.													
								0	+33	—	—	0	33

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés													
LE	2	122	85111000	122.591	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance				374	2 026	—	374	2 026
					Dont arrêts(s) de réallocation				+ 374	+2 026	—		
DO	I	122	85111000	122.607	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Affaires générales et recherche				0	13 000	—	0	13 000
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+13 000	—		
GA	122	85111000	122.628		Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports				0	6 594	—	0	6 594
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+6 594	—		
DE	122	85111000	122.631		Aides à l'investissement aux entreprises publiques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvors locaux				0	0	—	0	0
DA	122	85112000	122.400		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PNRR - Agriculture et Ruralité				0	1 996	—	0	1 996
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+1 996	—		
CO	122	85112000	122.411		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	117	—	0	117
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+117	—		
DA	122	85112000	122.474		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Agriculture et Ruralité				0	0	—	0	0
JE	122	85112000	122.475		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	698	—	0	698
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+698	—		
DO	I	122	85112000	122.476	Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Affaires générales et recherche				0	36	—	0	36
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+ 36	—		
GA	122	85112000	122.478		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PNRR - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports				0	395	—	0	395
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+395	—		
CO	122	85112000	122.536		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				1 340	6 600	—	1 340	6 600
					Dont arrêts(s) de réallocation				+1 340	+6 600	—		
NE	122	85112000	122.579		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Energies, Plan air-climat, Logement, Aéroport				202	10 857	—	202	10 857
					Dont arrêts(s) de réallocation				+202	+10 857	—		
LE	2	122	85112000	122.595	Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance				14 310	19 649	—	14 310	19 649
					Dont arrêts(s) de réallocation				+14 310	+19 649	—		
GA	122	85112000	122.627		Aides à l'investissement aux entreprises privées - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports				0	15 142	—	0	15 142
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+15 142	—		
NE	122	85121000	122.441		Autres transferts en capital aux entreprises publiques - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	8	—	0	8
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+8	—		
JE	122	85210000	122.393		Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	381	—	0	381
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+381	—		
JE	122	85210000	122.444		Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	100	—	0	100
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+100	—		
DA	122	85210000	122.465		Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PNRR - Agriculture et Ruralité				0	12 181	—	0	12 181
					Dont arrêts(s) de réallocation				0	+12 181	—		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés													
CO	122	85210000	122.466	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				2 215	2 917	—	—	2 215	2 917
				Dont arrêté(s) de réaffectation				+2 215	+2 917	—	—	—	—
DA	122	85210000	122.541	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PRW - Agriculture et Ruralité				0	155	—	—	0	155
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+ 155	—	—	—	—
CO	122	85210000	122.542	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	190	—	—	0	190
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+ 190	—	—	—	—
NE	122	85210000	122.583	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	792	—	—	0	792
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+ 792	—	—	—	—
LE	2 122	85210000	122.590	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance				2 057	2 086	—	—	2 057	2 086
				Dont arrêté(s) de réaffectation				+2 057	+2 086	—	—	—	—
NE	122	85310000	122.484	Aides à l'investissement aux ménages - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	2 380	—	—	0	2 380
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+2 380	—	—	—	—
JE	122	85310000	122.613	Aides à l'investissement aux ménages - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	0	—	—	0	0
NE	122	86141000	122.420	Aides à l'investissement aux UAP - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	0	—	—	0	0
CO	122	86141000	122.429	Aides à l'investissement aux UAP - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	0	—	—	0	0
NE	122	86141000	122.460	Aides à l'investissement aux UAP - PNRR - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	0	—	—	0	0
DA	122	86141000	122.477	Aides à l'investissement aux UAP - PRW - Agriculture et Ruralité				0	2 380	—	—	0	2 380
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+2 380	—	—	—	—
JE	122	86141000	122.492	Aides à l'investissement aux UAP - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	11 536	—	—	0	11 536
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+11 536	—	—	—	—
DE	122	86141000	122.531	Aides à l'investissement aux UAP - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux				13 000	71 810	—	—	13 000	71 810
				Dont arrêté(s) de réaffectation				+13 000	+71 810	—	—	—	—
JE	122	86141000	122.547	Aides à l'investissement aux UAP - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				4 715	52 810	—	—	4 715	52 810
				Dont arrêté(s) de réaffectation				+4 715	+52 810	—	—	—	—
DE	122	86141000	122.614	Aides à l'investissement aux UAP - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux				0	6 000	—	—	0	6 000
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+6 000	—	—	—	—
CO	122	86141000	122.630	Aides à l'investissement aux UAP - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale				0	0	—	—	0	0
JE	122	86161000	122.389	Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	0	—	—	0	0
JE	122	86161000	122.553	Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation				0	621	—	—	0	621
				Dont arrêté(s) de réaffectation				0	+ 621	—	—	—	—
NE	122	86210000	122.426	Aides à l'investissement aux administrations de sécurité sociale - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport				0	0	—	—	0	0
DA	122	86311000	122.437	Aides à l'investissement aux provinces - PNRR - Agriculture et Ruralité				655	1 275	—	—	655	1 275
				Dont arrêté(s) de réaffectation				+ 655	+1 275	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

	Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs					L. 1, 2, 3 = crédits générés						
	JE	122	86311000	122.457	Aides à l'investissement aux provinces - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0
	DA	122	86311000	122.462	Aides à l'investissement aux provinces - PRW - Agriculture et Ruralité	0	3 102	—	—	0	3 102
	NE	122	86311000	122.580	Aides à l'investissement aux provinces - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	+3 102	—	—	0	588
	DE	122	86311000	122.599	Aides à l'investissement aux provinces - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	+588	—	—	0	1 731
	NE	122	86312000	122.584	Aides à l'investissement aux provinces - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	+1 731	—	—	0	105
	DE	122	86321000	122.592	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	+105	—	—	0	2 691
	DE	122	86321000	122.403	Aides à l'investissement aux communes - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	2 691	—	—	0	18 302
	GA	122	86321000	122.412	Aides à l'investissement aux communes - PNRR - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports	0	+2 691	—	—	0	8 647
	NE	122	86321000	122.419	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	+8 647	—	—	0	2 444
	DA	122	86321000	122.438	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Agriculture et Ruralité	0	+2 444	—	—	0	3 694
	CO	122	86321000	122.446	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	300	+3 694	—	—	300	61
	JE	122	86321000	122.456	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	61	—	—	0	0
	LE	2	86321000	122.592	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance	13 475	21 023	—	—	13 475	21 023
	GA	122	86321000	122.601	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports	+13 475	+21 023	—	—	0	4 848
	DA	122	86321000	122.622	Aides à l'investissement aux communes - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	+4 848	—	—	0	0
	CO	122	86321000	122.624	Aides à l'investissement aux communes - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	1 390	1 390	—	—	1 390	1 390
	CO	122	86322000	122.401	Aides à l'investissement aux communes - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	+1 390	+1 390	—	—	0	50
	CO	122	86322000	122.409	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	+50	—	—	0	142
	CO	122	86322000	122.409	Aides à l'investissement aux communes - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	142	—	—	0	142

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire	L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés					
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés													
NE	122	86322000	122.559	Autres transferts en capital aux communes - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport						0	3 527	0	3 527
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+3 527	—	—
JE	122	86341000	122.450	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation						0	0	—	—
DA	122	86341000	122.468	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux - PNRR - Agriculture et Ruralité						0	182	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+182	—	—
JE	122	86341000	122.552	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Energie, Plan air-climat, Numérique, Emploi et Formation						0	0	—	—
NE	122	86341000	122.561	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux - PNRR - Economie, Industrie, Logement, Aéroport						0	0	—	—
DA	122	86341000	122.587	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux - PRW - Agriculture et Ruralité						0	262	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+262	—	—
NE	122	86351000	122.415	Transferts en capital aux zones de police - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport						0	98	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+98	—	—
CO	122	86352000	122.406	Transferts en capital aux CPAS - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale						2 077	4 198	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						+2 077	+4 198	—	—
CO	122	86352000	122.448	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale						0	870	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+870	—	—
JE	122	86352000	122.449	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation						0	0	—	—
NE	122	86352000	122.454	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport						0	408	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+408	—	—
LE	2	86352000	122.593	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance						1 959	5 085	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						+1 959	+5 085	—	—
DA	122	86352000	122.597	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Agriculture et Ruralité						0	15	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+15	—	—
DE	122	86352000	122.598	Transferts en capital aux CPAS - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux						0	1 619	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+1 619	—	—
DE	122	86352000	122.610	Transferts en capital aux CPAS - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux						0	0	—	—
DA	122	86353000	122.402	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S. 1313 - PNRR - Agriculture et Ruralité						0	158	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+158	—	—
NE	122	86353000	122.416	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S. 1313 - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport						0	3 338	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+3 338	—	—
JE	122	86353000	122.434	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S. 1313 - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation						0	0	—	—
DA	122	86353000	122.539	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S. 1313 - PRW - Agriculture et Ruralité						0	4 326	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+4 326	—	—
CO	122	86353000	122.540	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S. 1313 - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale						0	545	—	—
				Dont arrêts(s) de réallocation						0	+545	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits générés											
LE	2	122	86535000	122.594	Transferts en capital aux intercommunale du secteur S. 1313 - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance	0	1 013	—	—	0	1 013
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+1 013	—	—	0	0
DO	I	122	86535000	122.608	Transferts en capital aux intercommunale du secteur S. 1313 - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0
CO	122	86535000	122.611	Transferts en capital aux intercommunale du secteur S. 1313 - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	382	—	—	0	382
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+382	—	—	0	0
DO	I	122	86559000	122.139	Subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives (RCA secteur 13.13) – PRW	0	199	—	—	0	199
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 199	—	—	0	0
GA	122	86559000	122.394	Transferts en capital aux autres administrations des pouvoirs locaux - PNRR - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports	0	0	2 725	—	—	0	2 725
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+2 725	—	—	0	0
NE	122	86559000	122.427	Transferts en capital aux autres administrations des pouvoirs locaux - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	0	371	—	—	0	371
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 371	—	—	0	0
CO	122	86559000	122.445	Transferts en capital aux autres administrations des pouvoirs locaux - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	0	—	—	0	0
CO	122	86524000	122.405	Transferts en capital à la Communauté française - PNRR - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	13	—	—	0	13
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 13	—	—	0	0
NE	122	86524000	122.413	Transferts en capital à la Communauté française - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	0	4 043	—	—	0	4 043
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+4 043	—	—	0	0
DA	122	86524000	122.479	Transferts en capital à la Communauté française - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	0	—	—	0	0
JE	122	86524000	122.480	Transferts en capital à la Communauté française - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	0	—	—	0	0
JE	122	86524000	122.548	Transferts en capital à la Communauté française - PNRR - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	0	—	—	0	0
DO	I	122	86524000	122.574	Transferts en capital à la Communauté française - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0
CO	122	86524000	122.606	Transferts en capital à la Communauté française - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	4	—	—	0	4
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 4	—	—	0	0
JE	122	86550000	122.566	Transferts en capital aux unités interrégionales - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	0	—	—	0	0
DA	122	87111000	122.600	Achats de terrains et de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	40	—	—	0	40
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+40	—	—	0	0
DA	122	87120000	122.508	Achats de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	0	—	—	0	0
DA	122	87120000	122.509	Achats de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	0	206	—	—	0	206
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 206	—	—	0	0
DE	122	87120000	122.621	Achats de terrains dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	0	0	—	—	0	0
DE	122	87132000	122.632	(Nouveau) Achats de bâtiments existants dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques (privés) - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI - crédits de liquidation non limitatifs	I. 1, 2, 3 - crédits générés									
DE	122	87200000	122.532	Constructions de bâtiments - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	69	5 106	—	—	69	5 106
				Dont arrêté(s) de réallocation	+ 69	+5 106	—	—	—	—
DA	122	87200000	122.568	Constructions de bâtiments - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0
DE	122	87310000	122.525	Travaux routiers - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	2 433	13 453	—	—	2 433	13 453
				Dont arrêté(s) de réallocation	+2 433	+13 453	—	—	—	—
DE	122	87310000	122.549	Travaux routiers - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	4 073	—	—	0	4 073
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+4 073	—	—	—	—
DE	122	87320000	122.398	Travaux hydrauliques - PRW - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	3 821	12 494	—	—	3 821	12 494
				Dont arrêté(s) de réallocation	+3 821	+12 494	—	—	—	—
DA	122	87320000	122.435	Travaux hydrauliques - PNRR - Agriculture et Ruralité	0	2 075	—	—	0	2 075
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+2 075	—	—	—	—
DA	122	87320000	122.514	Travaux hydrauliques - PRW - Agriculture et Ruralité	1 439	414	—	—	1 439	414
				Dont arrêté(s) de réallocation	+1 439	+ 414	—	—	—	—
DE	122	87320000	122.625	Travaux hydrauliques - PNRR - Territoire, Infrastructures, Mobilité et Pouvoirs locaux	40	7 554	—	—	40	7 554
				Dont arrêté(s) de réallocation	+40	+7 554	—	—	—	—
DA	122	87340000	122.569	Travaux routiers et hydrauliques - Autres travaux - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0
LE	122	87340000	122.604	Travaux routiers et hydrauliques - Autres travaux - PRW - Tourisme, Patrimoine et Petite enfance	0	0	—	—	0	0
DE	122	87340000	122.629	Autres ouvrages - PNRR - Territoire, Infrastructure, Mobilité et Pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
DO	122	87422000	122.332	PRW - Dépenses d'investissement	0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	0	—	—	—	—
NE	122	87422000	122.395	Acquisitions d'autre matériel - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	6	—	—	0	6
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 6	—	—	—	—
CO	122	87422000	122.453	Acquisitions d'autre matériel - PRW - Santé, Environnement, Solidarité et Economie sociale	0	0	—	—	0	0
GA	122	87422000	122.524	Acquisitions d'autre matériel - PRW - Fonction publique, Simplification administrative et Infraports	2 820	4 958	—	—	2 820	4 958
				Dont arrêté(s) de réallocation	+2 820	+4 958	—	—	—	—
JE	122	87422000	122.528	Acquisitions d'autre matériel - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0
DO	/	88417000	122.003	Préfinancement dans le cadre de la Facilité pour la relance et la résilience européenne (FRR)	131 843	417 191	15 278	177 142	147 121	594 333
NE	122	88514000	122.455	Octrois de crédits aux UAP - PRW - Energie, Plan air-climat, Logement, Aéroport	0	0	—	—	0	0
DO	/	88514000	122.582	Octrois de crédits aux UAP - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0
DO	/	88561000	122.581	Prises de participations à l'intérieur du groupe institutionnel - PRW - Affaires générales et recherche	0	0	—	—	0	0
JE	122	88561000	122.585	Prises de participations à l'intérieur du groupe institutionnel - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation	0	0	—	—	0	0
DA	122	88561000	122.605	Prises de participations à l'intérieur du groupe institutionnel - PRW - Agriculture et Ruralité	0	0	—	—	0	0
DO	/	89140000	122.004	Facilité pour la relance et la résilience européenne (FRR)	0	0	—	—	0	0
DO	/	89140000	122.330	RepowerEU	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	122	89170000	122.572	9 959	9 959	—	—	9 959	9 959
				+9 959	+9 959				
				391 364	1 320 785	23 331	347 059	414 695	1 667 844
				407 554	1 387 032	23 331	347 059	430 885	1 734 091
				440 867	1 408 554	23 331	347 059	464 198	1 755 613
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—

nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés
Amortissements sur leasing financiers - PRW - Economie, Industrie, Numérique, Emploi et Formation
Dont arrêt(s) de réalisation
Totaux pour le Titre II :
Totaux pour le programme 10.122.

Totaux pour la division organique 10.
Dont crédits de liquidation non limitatifs
Dont fonds budgétaires
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
				L I B E L L E S					
				Division organique II.					
				Support : Personnel, affaires juridiques, gestion mobilière et immobilière					
				Programme 11.001					
				Fonctionnel					
				Titre I. - Dépenses courantes					
				Achats de biens et services non-durables, honoraires et autres frais généraux, frais de fonctionnement et d'équipement - Gestion mobilière					
GA	I	001	001.107	39 129	39 086	2 446	2 446	41 575	41 532
				+ 932	+ 932				
				- 100	- 100				
				Dont arrêté(s) de réallocation					
				Dont arrêté(s) de transfert					
				Achats de biens et services non-durables, dépenses de fonctionnement (consommations énergétiques, gardiennage, démenagements, contrôles légaux), d'entretien et maintenance, de frais d'études et de fournitures - Gestion immobilière					
GA	I	001	001.108	15 816	15 919	—	—	15 816	15 919
				- 150	- 150				
				90	90			90	90
GA	I	001	001.179	30 229	30 229	642	642	30 871	30 871
GA	I	001	001.129						
				Loyers des biens immobiliers pris en location					
GA	I	001	001.141	242	242	—	—	242	242
				Frais de fonctionnement gestion immobilière - secteur des administrations publiques					
				+ 150	+ 150				
				Dont arrêté(s) de réallocation					
				93	93			93	93
GA	I	001	001.160	+ 68	+ 68	—	—		
				Achats de biens et services non-durables, honoraires et autres frais généraux, frais de fonctionnement et d'équipement secteur public - Gestion mobilière					
				Dont arrêté(s) de réallocation					
				772	772				
GA	I	001	001.142			46	46	818	818
				Loyers des biens immobiliers pris en location - secteur des administrations publiques					
GA	I	001	001.109	400	400	—	—	400	400
				Taxes pour tous les véhicules du SPW					
GA	I	001	001.110	100	100	—	—	100	100
				Précomptes immobilier et taxes diverses en lien avec les bâtiments à la charge du Département de la Gestion immobilière					
GA	I	001	001.167	30	30	—	—	30	30
				Remboursements d'emprunts émis à plus d'un an - Thuin - Rue du Moustier, 13 - intérêts					
				86 901	86 961	3 134	3 134	90 035	90 095
				Totaux pour le Titre I.					
				Titre II. - Dépenses de capital					
				Achat de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques					
GA	I	001	001.130	0	0	—	—	0	0
GA	I	001	001.131	0	0	—	—	0	0
				Achat de bâtiments dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques					
GA	3	001	001.112	15 162	15 162	535	5 400	15 697	20 562
				Travaux d'aménagement, de construction et de rénovation effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne					
				Dont arrêté(s) de réallocation					
GA		001	001.181	- 425	- 425	—	—	425	425
				425	425				
				Travaux d'aménagement d'autres ouvrages					
				Dont arrêté(s) de réallocation					
GA	I	001	001.113	+ 425	+ 425	—	—	0	0
				Provision : acquisition de véhicules					
GA	I	001	001.114	0	1 480	—	—	0	1 480
				- 1 000	- 1 000				
				Provision : Acquisition de biens meubles durables et patrimoniaux					
				475	475	—	—	475	475

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
GA	I	001	87422000	001.115	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments, et de matériel et outillage - Gestion immobilière	10	10	—	—	10	10
GA	I	001	89110000	001.166	Remboursements d'emprunts émis à plus d'un an - Thuin - Rue du Moustier, 13 - capital	91	91	—	—	91	91
					Totaux pour le Titre II	16 163	17 643	535	5 400	16 698	23 043
					Totaux pour le programme 11.001	103 064	104 604	3 669	8 534	106 733	113 138
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
Programme 11.026											
Communications, Support juridique, Documentation et Archives, Protection des données											
Titre I - Dépenses courantes											
DO	I	026	81211000	026.001	Frais généraux de fonctionnement du Département de la Communication	2 711	2 711	—	—	2 711	2 711
					Dont arrêtés(s) de réaffectation	- 160	- 160	—	—	—	—
DO	I	026	81211000	026.009	Dépenses informatiques courantes GW/UAP liées à l'outil de gestion P4 (PRW/PNRR)	32	32	—	—	32	32
					Dont arrêtés(s) de transfert	+ 32	+ 32	—	—	—	—
DO	I	026	81211000	026.013	Frais de fonctionnement du Département juridique et traduction, honoraires pour consultations juridiques, expertises et traductions	145	125	—	—	145	125
					Totaux pour le Titre I	2 888	2 868	—	—	2 888	2 868
Titre II - Dépenses de capital											
DO	I	026	87422000	026.010	Acquisition de matériel en lien avec le logiciel Calista	0	0	—	—	0	0
DO	026		87422000	026.014	Acquisition de biens meubles destinés aux activités du Département de la Communication	160	160	—	—	160	160
					Dont arrêtés(s) de réaffectation	+ 160	+ 160	—	—	—	—
					Totaux pour le Titre II	160	160	—	—	160	160
					Totaux pour le programme 11.026	3 048	3 028	—	—	3 048	3 028
Programme 11.031											
Gestion du personnel											
Titre I - Dépenses courantes											
GA	031	80 00001		031.001	Provision interdépartementale	5 099	5 099	- 4 938	- 4 938	761	761
					Dont arrêtés(s) de réaffectation	- 2 504	- 2 504	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
GA	nl	031	031.003	nl = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		4 432	4 432	28	28	4 460	4 460
				Remunérations et allocations du personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement							
GA	nl	031	031.004	Remunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux		11 740	11 740	85	85	11 825	11 825
GA	nl	031	031.005	Remunérations et allocations du personnel du SPW		736 036	736 036	4 771	4 771	740 807	740 807
				Dont arrêté(s) de transfert		+4 838	+4 838				
GA	nl	031	031.007	Paielements des jetons de présence des diverses commissions		587	587	4	4	591	591
GA	nl	031	031.010	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun		6 679	6 679	45	45	6 724	6 724
GA	nl	031	031.006	Cotisations de pensions relatives aux agents des organismes supprimés ou restructurés		16 939	16 939	115	115	17 054	17 054
GA	nl	031	031.009	Charge des avantages titres-repas		13 899	13 899	94	94	13 993	13 993
GA	nl	031	031.014	Frais généraux du département de la gestion du personnel et de la fonction publique		4 969	4 969	—	—	4 969	4 969
				Dont arrêté(s) de réaffectation		+1 929	+1 929				
GA	nl	031	031.015	Frais de déplacement : missions		5 290	5 290	—	—	5 290	5 290
GA	nl	031	031.018	Frais de fonctionnement des Gouverneurs et des Receveurs provinciaux		1 087	1 087	—	—	1 087	1 087
GA	nl	031	031.023	Indemnité de télétravail		1 991	1 991	14	14	2 005	2 005
GA	nl	031	031.034	Frais généraux de fonctionnement de la Direction du développement et de l'accompagnement du personnel (secteur privé)		1 452	1 452	—	—	1 452	1 452
GA	nl	031	031.031	Charges salariales à rembourser pour le personnel détaché		407	407	3	3	410	410
GA	nl	031	031.037	Frais généraux dédiés aux marchés publics de la Direction du développement et de l'accompagnement du personnel (secteur public)		450	450	—	—	450	450

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés				
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
		nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés												
GA	I	031	84140000	031.039	Donation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	4 543	4 543	—	—	4 543	4 543			
GA	I	031	84524000	031.040	Subventions pour l'organisation de cycles de formations universitaires	0	0	—	—	0	0			
					Totaux pour le Titre I									
					Totaux pour le programme 11.031									
					Totaux pour la division organique 11									
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—			
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—			
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—			

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2, 3 = crédits générés</i>								
				Division organique 12.					
				Digital					
				Programme 12.001					
				Fonctionnel					
				Titre I - Dépenses courantes					
GA	I	001	81211000	001.128	Frais de fonctionnement du SPW Digital et de la géomatique				
					80	—	—	80	80
					80	—	—	80	80
					80	—	—	80	80
					Totaux pour le programme 12.001:				
					80	—	—	80	80
					Programme 12.029				
					Gestion du Digital				
					Titre I - Dépenses courantes				
GA	I	029	80100001	029.041	(Nouveau) Provision pour le développement informatique				
					0	10 000	3 500	10 000	3 500
					58 659	—	—	58 659	58 201
					- 709	—	—	—	—
					3 969	—	—	3 969	3 969
GA	I	029	81221000	029.036	Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'exploitation à l'intérieur du secteur des administrations publiques				
					3 969	—	—	3 969	3 969
					+ 686	—	—	—	—
GA	I	029	84312000	029.040	Subventions et indemnités - Provinces				
					0	—	—	0	25
					62 628	10 000	3 500	72 628	65 695
					Totaux pour le Titre I:				
					62 628	10 000	3 500	72 628	65 695
					Titre II - Dépenses de capital				
GA	I	029	87200000	029.038	Gestion de l'informatique au SPW - Dépenses d'investissement (construction)				
					30	—	—	30	30
					6 288	—	—	6 288	7 112
GA	I	029	87422000	029.037	Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'investissement				
					6 318	—	—	6 318	7 142
					68 946	10 000	3 500	78 946	72 837
					Totaux pour le Titre II:				
					68 946	10 000	3 500	78 946	72 837
					Totaux pour le programme 12.029:				
					69 026	10 000	3 500	79 026	72 917
					Totaux pour la division organique 12.				
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>				
					—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>				
					—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				
					—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Division organique 14.							
				Mobilité et infrastructures							
				Programme 14.001							
				Fonctionnel							
				Titre I - Dépenses courantes							
				Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions							
NE	/	001	001.017	81211000	001.017	53	53	—	—	53	53
NE	/	001	001.019	81211000	001.019	117	117	—	—	117	117
DE	/	001	001.047	81211000	001.047	4 749	4 057	—	—	4 749	4 057
				Dont arrêté(s) de réaffectation							
				Dont arrêté(s) de transfert							
DE	/	001	001.050	81211000	001.050	2 561	2 866	—	—	2 561	2 866
DE	/	001	001.173	82140000	001.173	1 050	1 050	—	—	1 050	1 050
DE	/	001	001.174	82160000	001.174	500	500	—	—	500	500
DE	/	001	001.175	83200000	001.175	2 000	2 000	—	—	2 000	2 000
DE	/	001	001.176	83441000	001.176	1 500	1 500	—	—	1 500	1 500
				Totaux pour le Titre I							
						12 530	12 143	—	—	12 530	12 143
				Titre II - Dépenses de capital							
				Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques							
NE	/	001	001.021	87422000	001.021	266	266	—	—	266	266
				Dont arrêté(s) de réaffectation							
				Dont arrêté(s) de transfert							
DE	/	001	001.049	87422000	001.049	940	1 804	—	—	940	1 804
				Dont arrêté(s) de transfert							
				Totaux pour le Titre II							
						1 206	2 070	—	—	1 206	2 070
				Totaux pour le programme 14.001.							
						13 736	14 213	—	—	13 736	14 213
				Dont crédits de liquidation non limitatifs							
						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Programme 14.044							
				Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
DE	I 044	81211000	044.002	Mise en œuvre du Plan d'action Wallonie Cyclable (WaCy) - enveloppe additionnelle Modes Actifs du PIMPT	Dont arrêt(s) de réallocation	59	829	—	—	59	829
DE	I 044	81211000	044.010	Frais généraux de fonctionnement	Dont arrêt(s) de réallocation	+ 59	- 571	—	—	2 323	2 373
						2 323	2 373				
DE	044	83122000	044.079	Cofinancement européen : autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques (INTERREG) 2021 - 2027	Dont arrêt(s) de transfert Dont arrêt(s) de réallocation	- 96	- 33	—	—	163	49
						- 59	0				
DE	I 044	83132000	044.071	Subvention pour des projets de mobilité à des organismes repris au programme de développement rural de la Wallonie - LEADER 2023-2027	Dont arrêt(s) de transfert	0	0	—	—	0	0
DE	I 044	83132000	044.073	Subvention aux ASBL en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	Dont arrêt(s) de réallocation	0	31	—	—	0	31
DE	I 044	83300000	044.016	Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages	Dont arrêt(s) de réallocation	0	774	—	—	274	774
DE	044	83300000	044.039	Subvention pour des projets de mobilité à des organismes repris au programme de développement rural de la Wallonie - LEADER 2021-2027	Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 500	—	—	0	0
DE	I 044	83300000	044.076	Subventions pluriannuelles - Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages		10 637	2 128	—	—	10 637	2 128
DE	I 044	83520000	044.037	Subventions à des organismes publics étrangers en vue de promouvoir l'usage de modes de transport alternatif		0	0	—	—	0	0
DE	I 044	84140000	044.021	Transfert de revenus aux UAP (IWEPS)		0	0	—	—	0	0
DE	I 044	84160000	044.074	Dotations à l'AWSR	Dont arrêt(s) de réallocation	0	- 6	—	—	22 500	4 950
DE	I 044	84322000	044.025	Subventions aux communes visant à encourager la mobilité durable, dont les Plans de mobilité et les Plans de déplacement		216	585	—	—	216	585
DE	I 044	84326000	044.048	Transferts de revenus aux communes - Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement		0	4	—	—	0	4
DE	I 044	84340000	044.024	Subvention aux ASBL des pouvoirs locaux	Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 4	—	—	5	16
DE	I 044	84340000	044.072	Subvention pour des projets de mobilité aux ASBL des pouvoirs locaux repris au programme de développement rural de la Wallonie - LEADER 2023-2027	Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 11	—	—	0	0
DE	I 044	84340000	044.077	Subventions pluriannuelles - Subvention aux ASBL des pouvoirs locaux		775	155	—	—	775	155
DE	044	84353000	044.078	Cofinancement européen : transferts de revenus aux intercommunales du secteur S.1313 (INTERREG) 2021 - 2027		302	91	—	—	302	91
DE	I 044	84524000	044.027	Transfert de revenus à la communauté française	Dont arrêt(s) de transfert	+ 302	+ 91	—	—	100	110
						0	+ 10	—	—	37 354	12 095
				<i>Totaux pour le Titre I :</i>							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
Titre II - Dépenses de capital											
DE	/	044	85111000	044.056	Aide à l'investissement aux entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	85112000	044.030	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	0	275	—	—	0	275
DE	/	044	85112000	044.069	Cofinancement européen : subvention aux entreprises privées pour des travaux bénéficiant du concours du FEDER 2021-2027	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	85210000	044.063	Cofinancement européen : participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour les asbl 2021-2027	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	85310000	044.043	Aides à l'investissement aux citoyens pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86141000	044.046	Subvention au CRAC WACY	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86311000	044.062	Transfert en capital pour financer des projets de mobilité active	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86321000	044.031	Subventions en investissements aux communes	0	1 422	—	—	0	1 422
DE	/	044	86321000	044.033	Subvention aux communes afin de leur permettre de développer le réseau communal en matière de mobilité active	5 000	0	—	—	5 000	0
DE	/	044	86321000	044.034	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclable piéton et les projets d'intermodalité	0	1 933	—	—	0	1 933
DE	/	044	86321000	044.052	Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les communes	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86321000	044.054	Cofinancement Européen - Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds européen de développement régional	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86321000	044.065	Cofinancement européen : participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour les communes 2021-2027	498	186	—	—	498	186
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 498	+ 186				
DE	/	044	86321000	044.067	Cofinancement Européen - Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds européen de développement régional 2021-2027	2 860	2 312	—	—	2 860	2 312
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 2 860	+ 2 312				
DE	/	044	86322000	044.075	Subventions en capital aux écoles communales primaires et secondaires (EMSR)	0	11	—	—	0	11
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 11				
DE	/	044	86353000	044.053	Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les intercommunales	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86353000	044.066	Cofinancement européen : participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour les intercommunales 2021-2027	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86524000	044.055	Cofinancement européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les universités	0	0	—	—	0	0
DE	/	044	86524000	044.070	Subvention en capital à la Communauté française (écoles)	0	29	—	—	0	29
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 29				
DE	/	044	87310000	044.061	Travaux routiers - mobilité active	4 954	164	—	—	4 954	164
						13 312	6 332	—	—	13 312	6 332
						50 666	18 427	—	—	50 666	18 427
						Totaux pour le programme 14.044.					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>									
L I B E L L E S									
Programme 14.045									
Transport urbain, interurbain et scolaire									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
DE	I	045	81211000	045.001	5 800	—	—	5 800	5 800
DE	I	045	83122000	045.004	0	—	—	0	353
DE	I	045	83132000	045.048	0	—	—	0	210
DE	045	83132000			0	—	—	0	210
DE	045	83132000			0	—	—	0	0
DE	I	045	83200000	045.042	842	16	16	858	858
DE	I	045	83300000	045.005	933	—	—	933	723
DE	I	045	83300000	045.051	875	—	—	875	175
DE	I	045	84140000	045.010	69 251	—	—	69 251	69 251
DE	I	045	84140000	045.011	5 277	—	—	5 277	5 277
DE	I	045	84140000	045.014	619 277	—	—	619 277	619 277
DE	I	045	84140000	045.016	35 736	—	—	35 736	35 736
DE	I	045	84222000	045.020	71	—	—	71	34
DE	I	045	84526000	045.021	75	—	—	75	75
DE	I	045	84540000	045.036	1 681	—	—	935	935
					739 818	- 746	935	739 088	738 704
					737 753	- 730	951		
<i>Totaux pour le Titre I</i>									
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
DE	I	045	85111000	045.046	17 930	—	—	17 930	535
DE	I	045	86141000	045.023	40 015	—	—	40 015	40 015
DE	I	045	86141000	045.024	11 083	—	—	11 083	11 083
DE	3	045	86141000	045.026	57 943	39	39	57 982	57 982
DE	I	045	86141000	045.027	13 284	—	—	13 284	13 284
DE	I	045	86141000	045.031	2 690	—	—	2 690	2 690
DE	I	045	86141000	045.037	0	—	—	0	0
DE	I	045	86141000	045.045	0	—	—	0	0
DE	I	045	86141000	045.050	22 900	—	—	22 900	22 900
DE	I	045	86540000	045.041	0	—	—	0	0
DE	I	045	86540000	045.047	14 550	—	—	14 550	435

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Progr.	Adresse budgétaire		L I B E L I E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés										
DE	/	045	87310000	045.033	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports					
DE	/	045	88561000	045.038	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885) - via OTW					
					180 470	148 960	39	39	180 509	148 990
					920 288	886 713	- 691	990	919 597	887 703
					Totaux pour le programme 14.045.					
					Programme 14.046					
					Aéroports et aérodromes régionaux					
					Titre I - Dépenses courantes					
NE	/	046	81211000	046.002	418	418	343	343	761	761
NE	/	046	81211000	046.006	+ 30	+ 30				
NE	/	046	81211000	046.009	10	10			10	10
NE	/	046	81221000	046.004	2 200	2 200	789	858	2 989	3 058
NE	/	046	81221000	046.042	14	14			14	14
NE	/	046	81410000	046.012	+ 14	+ 14			0	0
NE	/	046	82140000	046.037	- 44	- 44			5	5
NE	/	046	82160000	046.038	50	50			50	50
NE	/	046	83122000	046.016	7 920	7 920			7 920	7 920
NE	/	046	83132000	046.017	13 669	13 669			13 669	13 669
NE	/	046	83132000	046.019	8 658	8 658			8 658	8 658
NE	/	046	83300000	046.020	3	3			3	3
NE	/	046	84140000	046.022	3 761	3 761			3 761	3 761
NE	/	046	84140000	046.023	21 687	21 687			21 687	21 687
NE	/	046	84140000	046.024	12 815	12 815			12 815	12 815

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés											
NE	I	046	84140000	046.026	Dotation exceptionnelle à la SOWAER pour le suivi d'indemnisation des riverains suite à une décision de justice	0	0	—	—	0	0
NE	I	046	84140000	046.027	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	5 663	5 663	—	—	5 663	5 663
NE	I	046	84140000	046.043	Dotation spécifique destinée à couvrir les frais de fonctionnement de la SOWAER afférent à l'exercice des missions déléguées environnementales	6 033	6 033	—	—	6 033	6 033
NE	I	046	84322000	046.039	Subvention à la commune de Saint-Hubert pour la concession de l'exploitation de l'aérodrome de Saint-Hubert	40	40	—	—	40	40
						82 951	82 951	1 132	1 201	84 083	84 152
Totaux pour le Titre I											
Titre II - Dépenses de capital											
NE	I	046	85112000	046.028	Dotation complémentaire à BSCA pour l'accomplissement de missions de sûreté	0	0	—	—	0	0
NE	I	046	87422000	046.034	Dépenses patrimoniales de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires / ACNAW	0	0	—	—	0	0
NE	I	046	88561000	046.035	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400	—	—	400	400
						400	400	—	—	400	400
						83 351	83 351	1 132	1 201	84 483	84 552
Totaux pour le programme 14.046.											
Programme 14.047											
Infrastructures sportives											
Titre I - Dépenses courantes											
GA	I	047	81211000	047.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	45	45	—	—	45	45
GA	I	047	82140000	047.025	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5	—	—	5	5
GA	I	047	83122000	047.004	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3 345	3 345	—	—	3 345	3 345
GA	I	047	83122000	047.051	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives aux entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
GA	I	047	83132000	047.046	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur II	460	640	—	—	460	640
GA	I	047	83132000	047.049	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives à l'Asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	195	195	—	—	195	195
GA	I	047	83132000	047.056	Subventions facultatives pluriannuelles - de promotion en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur II	300	60	—	—	300	60
GA	3	047	83300000	047.005	Subventions de promotions / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les ASBL	85	160	—	—	85	160
						- 15	- 5	—	—	—	—
GA	I	047	83300000	047.057	Dont arrêté(s) de réallocation	175	35	—	—	175	35
GA	3	047	84312000	047.038	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les provinces	0	0	—	—	0	0
GA	3	047	84322000	047.010	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les communes	25	25	—	—	25	25
						+ 15	+ 5	—	—	—	—
Dont arrêté(s) de réallocation											

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
GA	3	047	84359000	047.037	Subventions de promotion/ subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les autres pouvoirs locaux	20	20	—	—	20	20
GA	3	047	84524000	047.052	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives au profit du secteur 13.12 – Communauté française	0	0	—	—	0	0
Totaux pour le Titre I						4 655	4 530	—	—	4 655	4 530
Titre II - Dépenses de capital											
GA	3	047	80100002	047.011	Subventions de routes natures dans le cadre du projet Wallonie : Ambitions or	4 850	0	—	—	4 850	0
GA	3	047	85111000	047.055	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives aux profit des entreprises publiques	1 850	1 000	—	—	1 850	1 000
GA	3	047	85112000	047.047	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur 11	7 007	5 133	—	5 274	7 007	10 407
GA	047	85210000	047.050		Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages	369	0	—	—	369	0
						+ 369	0				
						Dont arrêté(s) de réallocation					
GA	3	047	86142000	047.026	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'investissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures et du Plan Piscines	16 500	16 500	—	—	16 500	16 500
GA	3	047	86311000	047.034	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des provinces	1 500	2 500	—	—	1 500	2 500
GA	3	047	86321000	047.054	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des communes	9 813	13 578	—	—	9 813	13 578
GA	3	047	86353000	047.033	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des intercommunales	631	410	—	—	631	410
						- 369	0				
GA	3	047	86359000	047.032	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par d'autres pouvoirs locaux et leur régies autonomes hors intercommunales	6 600	10 697	—	—	6 600	10 697
GA	3	047	86524000	047.036	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des écoles	0	0	—	—	0	0
Totaux pour le Titre II						49 120	49 818	—	5 274	49 120	55 092
Totaux pour le programme 14.047.						53 775	54 348	—	5 274	53 775	59 622
Programme 14.048											
Travaux subsidisés											
Titre II - Dépenses de capital											
DE	I	048	85112000	048.007	Subvention au secteur privé pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0	—	—	0	0
DE	I	048	86141000	048.008	Subvention au CRAC	10 270	10 270	—	—	10 270	10 270
DE	048	048	86321000	048.011	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidisés	0	0	—	—	0	0
DE	I	048	86321000	048.013	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	0	0	—	—	0	0
DE	I	048	86321000	048.023	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
DE	I	048	86321000	048.031	L. 1, 2, 3 – crédits générés Programmation FEDER 21-27 Mesure 15 développement urbain - "aides à l'investissement aux Villes et Communes"						
					2 175	300	—	—	2 175	300	
					+2 175	+ 300	—	—	—	—	
					12 445	10 570	—	—	12 445	10 570	
					12 445	10 570	—	—	12 445	10 570	
					Totaux pour le programme 14.048						
					Programme 14.049 Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau						
					Titre I - Dépenses courantes						
					Frais généraux de fonctionnement						
						19 548	11 275	—	—	19 548	11 275
DE	I	049	81211000	049.004	Dont arrêté(s) de réalisation						
					- 6	- 56	—	—	—	—	
					- 550	0	—	—	—	—	
					Dont arrêté(s) de transfert						
					Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL						
					0	36	—	—	0	36	
					Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant						
					4 546	4 546	—	—	4 546	4 546	
					10 420	10 420	—	—	10 420	10 420	
					458	2 720	—	—	458	2 720	
DE	I	049	81211000	049.089	Financement des programmes RTE-T - Frais d'études, d'essais et de coordination - sécurité/santé de chantiers						
					0	0	—	—	0	0	
					Etudes, marchés de services, de la communication pour les ports autonomes						
					70	200	—	—	70	200	
					Financement des programmes RTE-T SE 2.2 - Frais d'études, d'essais et de coordination - sécurité/santé de chantiers						
					6 108	5 167	—	2 740	6 108	7 907	
					270	270	—	—	270	270	
					+ 270	+ 270	—	—	—	—	
					1 200	0	—	—	1 200	0	
					+1 200	0	—	—	—	—	
DE	I	049	81212000	049.005	Dont arrêté(s) de réalisation						
					580	373	—	—	580	373	
					124 002	124 002	11 089	11 089	135 091	135 091	
					Achats de biens non durables et de services - SOFICO						
					2 500	1 500	—	—	2 500	1 500	
					Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques						
					335	82	—	—	335	82	
					Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - Réforme de l'Etat						
					510	469	—	—	510	469	
					54 633	54 633	—	—	54 633	54 633	
DE	I	049	81410000	049.013	Taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers						
					13 664	11 500	—	—	13 664	11 500	
					Entretien routes						
					0	46	—	—	0	46	
					Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée						
					8 750	9 000	—	—	8 750	9 000	
					0	+ 750	—	—	0	+ 750	
					Prestations du service d'hyver pour le réseau non structurant						
					27 710	31 000	8 000	8 000	35 710	31 000	
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CO	I	049	81410000	049.079	Entretien des cours d'eau (dragage, ...)						
					31 000	31 000	—	—	31 000	31 000	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire				L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 1, 2, 3 = crédits générés										
DE	/	049	81410000	049.124	Entretien du réseau non structurant et cyclable - PMS	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	81410000	049.136	Entretien des espaces verts	0	30	—	—	0	30
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 30	—	—	—	—
DE	/	049	81420000	049.146	Réparations et entretien d'ouvrages en matière de travaux routiers et hydrauliques n'augmentant pas la valeur - Frais payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	50	50	—	—	50	50
DE	/	049	83132000	049.022	Subventions d'exploitation - autres que les entreprises publiques	66	66	—	—	66	66
DE	/	049	83300000	049.023	Subventions aux ASBL au service des ménages	105	105	—	—	105	105
DE	/	049	83300000	049.077	Cofinancement européen - Subventions aux ASBL relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG)	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	83300000	049.128	Cofinancement européen - Subventions aux ASBL relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG) 2021 - 2027	0	208	—	—	0	208
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 208	—	—	—	—
DE	/	049	83300000	049.149	Subventions pluriannuelles - Subventions à des ASBL au service des ménages	225	45	—	—	225	45
DE	/	049	83450000	049.144	Subventions pour des exploitants pour des acquisitions de bâtiments en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	2	—	—	0	2
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 2	—	—	—	—
DE	/	049	83810000	049.145	Remboursements de pénalités appliquées dans le cadre de l'exécution des marchés publics	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	84140000	049.026	Subvention à l'ISSEP	1 300	1 431	—	—	1 300	1 431
DE	/	049	84140000	049.027	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	200	200	—	—	200	200
DE	/	049	84140000	049.071	Subvention complémentaire à la SOFICO pour la mise en oeuvre du Plan infrastructures	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	84312000	049.125	Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Contributions spécifiques	0	50	—	—	0	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 50	—	—	—	—
DE	/	049	84524000	049.130	Cofinancement européen - Transferts de revenus à la CF dans le cadre de la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG) 2021 - 2027	170	89	—	—	170	89
DE	/	049	84550000	049.080	Donation à ViaPass	+ 170	+ 89	—	—	321	321
					Dont arrêté(s) de transfert	321	321	—	—	321	321
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 6	+ 6	—	—	—	—
Totaux pour le Titre I.						277 741	269 836	19 089	13 829	296 830	283 665
Titre II - Dépenses de capital											
DE	/	049	85111000	049.096	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - Ports autonomes	1 200	1 200	—	—	1 200	1 200
DE	/	049	85111000	049.141	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - Ports autonomes - SOWAFINAL III	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	86141000	049.037	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8 400	8 400	4 657	4 657	13 057	13 057
DE	/	049	86141000	049.038	Cofinancement européen - Subventions d'investissement aux Unités d'administration publique	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	86141000	049.040	FAST 2030 - Mobipôles	0	0	—	—	0	0
DE	/	049	86141000	049.041	Aides à l'investissement aux organismes d'administration publiques - ports autonomes	1 300	1 300	—	—	1 300	1 300

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

	Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés												
					Intervention de la Région en faveur de Wallonie Entreprendre (ex-SOWAFINAL) dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon et dans le cadre du Plan Marshall 2027	3 980	3 980	—	—	3 980	3 980	
	DE	/	049	86141000	049.042							
	DE	/	049	86141000	049.131	Cofinancement européen - Subventions d'investissement aux Unités d'administration publique 2021-2027	0	1 366	—	—	0	1 366
	DE	/	049	86141000	049.138	Aides à l'investissement aux organismes d'administration publiques - ports autonomes - SOWAFINAL III	0	+1 366	—	—	0	0
	DE	/	049	86311000	049.102	Subventions aux provinces destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable	0	1 812	—	—	0	1 812
	DE	/	049	86311000	049.107	Cofinancement européen - Subventions d'investissements au secteur public (Province)	0	0	—	—	0	0
	DE	/	049	86311000	049.133	Cofinancement européen - Subventions d'investissements au secteur public (Province) 2021-2027	0	0	—	—	0	0
	DE	/	049	86321000	049.101	Subventions aux communes - Aides à l'investissement	0	2 395	—	—	0	2 395
	DE	/	049	86353000	049.032	Cofinancement européen - Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	+2 395	—	—	0	0
	DE	/	049	87111000	049.073	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	168	168	—	—	168	168
	DE	/	049	87111000	049.112	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques - SOFICO	78	81	—	—	78	81
	DE	/	049	87111000	049.126	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte - Projet MIE	+78	+81	—	—	0	0
	DE	/	049	8712000	049.074	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	714	1 344	—	—	714	1 344
	DE	/	049	8712000	049.109	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	+630	—	—	—	—
	DE	/	049	8712000	049.122	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte - Projet RTE-T	15 722	15 719	—	—	15 722	15 719
	DE	/	049	8712000	049.150	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte pour les dossiers SOWAFINAL III	-78	-81	—	—	0	0
	DE	/	049	87131000	049.075	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	1 924	1 924	—	—	1 924	1 924
	DE	/	049	87131000		Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	+1 924	+1 924	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

	Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits gérés											
DE	I	049	87131000	049.113	Acquisition de Bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	0	—	—	0	0
DE	I	049	87132000	049.076	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	438	849	—	—	438	849
					Dont arrêté(s) de transfert	0	- 395				
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 76	- 76				
DE	I	049	87132000	049.114	Acquisition de Bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	0	—	—	0	0
DE	3	049	87200000	049.081	Construction, transformation et aménagement de bâtiments non techniques à affecter à l'exploitation et à l'entretien du réseau routier et hydraulique de la Région	2 173	4 776	—	—	2 173	4 776
DE	I	049	87310000	049.049	Cofinancement européen - Programmes particuliers - Programmation 2014-2020	0	0	—	—	0	0
DE	I	049	87310000	049.059	(Modifié) Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voies (Plan infrastructures)	46 457	31 688	—	12 360	46 457	44 048
DE	I	049	87310000	049.061	Investissement routiers (mobilité active, GC, ELM inclues)	43 819	35 174	—	—	43 819	35 174
					Dont arrêté(s) de transfert	0	- 785				
DE	I	049	87310000	049.083	Construction, acquisition et aménagement dans le cadre de la vision EAST 2030 - mobilités	+2 500	-3 738	—	—	0	0
DE	I	049	87310000	049.103	Construction, réhabilitation, sécurisation et aménagements d'infrastructures cyclo-piétonnes – enveloppe additionnelle modes actifs du PIMPT	16 335	10 667	—	5 600	16 335	16 267
DE	I	049	87310000	049.121	Dépenses relatives aux opérations de recyclage / pose dans le domaine routier (Plan infrastructures)	28 022	22 022	—	5 665	28 022	27 687
DE	I	049	87310000	049.134	Cofinancement européen - Travaux routiers 2021 - 2027	0	0	—	—	0	0
DE	I	049	87310000	049.147	Travaux d'infrastructures dans le cadre du plan d'investissement "ouvrages d'art"	30 000	22 500	—	- 20 000	30 000	2 500
DE	I	049	87320000	049.046	Investissements hydrauliques	19 487	23 837	—	—	19 487	23 837
					Dont arrêté(s) de réallocation	-2 500	0				
CO	I	049	87320000	049.047	Dragage de rivières et canaux, y compris dragage proprement dit , traitement, séchage et valorisation	3 000	2 000	—	—	3 000	2 000
DE	I	049	87320000	049.050	Sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation (y compris d'installations électriques et électromécaniques) à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances (Plan infrastructures)	9 671	1 334	—	18 160	9 671	19 494
DE	I	049	87320000	049.052	Financement des programmes RTE-T	8 456	15 000	—	10 000	8 456	25 000
DE	I	049	87320000	049.118	Financement des programmes RTE-T SEE 2.2	0	+15 000	—	—	0	—
DE	I	049	87320000	049.142	(Modifié) Financement du programme PIVH	5 000	14 211	—	15 000	5 000	29 211
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-15 000				
DE	I	049	87320000	049.142	Financement du programme PIVH	148 850	55 736	- 35 000	- 40 000	113 850	15 736
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 200	0				
DE	I	049	87340000	049.056	Cofinancement européen - sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques (Programmation 2014-2020)	0	0	—	—	0	0
DE	I	049	87340000	049.104	Aménagements et sécurisation de terrains et de sites gérés par le SPW-MI	0	530	—	—	0	530
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 530				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
DE	049	87410000	049.148	0	31	—	—	0	31
				0	+ 31	—	—	—	—
DE	049	87422000	049.069	2 386	704	—	—	2 386	704
DE	049	88112000	049.143	0	100	—	—	0	100
				397 580	280 848	- 30 343	11 442	367 237	292 290
				675 321	550 684	- 11 254	25 271	664 067	575 955
				Totaux pour le programme 14.049:					
				Programme 14.050					
				Fonds budgétaire : Fonds des Infrastructures, de la Sécurité et des Inspections routières (FISIR)					
DE	050	80100001	050.001						
				Fonds budgétaire : Fonds des Infrastructures, de la Sécurité et des Inspections routières (FISIR)					
				256 545	298 381	- 27 685	- 20 704	228 860	277 677
				94 647	94 647	- 5 292	- 5 292	89 355	89 355
				351 192	393 028	- 32 977	- 25 996	318 215	367 032
				50 320	50 320	- 5 292	- 5 292	45 028	45 028
				300 872	342 708	- 27 685	- 20 704	273 187	322 004
				Totaux pour le Titre II					
				Titre I - Dépenses courantes					
DE	050	81100000	050.002						
				Fonds budgétaire FISIR - Salaires et charges sociales					
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DE	050	81211000	050.003						
DE	050	81221000	050.017						
DE	050	81410000	050.040						
DE	050	81420000	050.041						
DE	050	82140000	050.042						
DE	050	82160000	050.043						
DE	050	83122000	050.044						
DE	050	83132000	050.005						
DE	050	83200000	050.044						
DE	050	83300000	050.006						
DE	050	83432000	050.049						
DE	050	83441000	050.045						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DE	050	83450000	050.022	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - Primes aux ménages en tant que producteurs							
DE	050	84140000	050.007	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus aux UAP							
DE	050	84160000	050.023	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - ASBL du secteur 13.12							
DE	050	84312000	050.008	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques							
DE	050	84321000	050.009	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales							
DE	050	84322000	050.010	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques							
DE	050	84326000	050.011	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement							
DE	050	84351000	050.024	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - zones de police							
DE	050	84352000	050.025	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - CPAS							
DE	050	84353000	050.026	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - Intercommunales							
DE	050	84354000	050.027	Fonds budgétaire FISIR - transferts de revenus - zones de secours							
DE	050	84524000	050.012	Fonds budgétaire FISIR - Transferts de revenus à la Communauté française							
				Titre II - Dépenses de capital							
DE	050	85112000	050.028	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - entreprises privées							
DE	050	85210000	050.018	Fonds budgétaire FISIR - aide à l'investissement (investissement) - ASBL au service des ménages							
DE	050	85310000	050.030	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - ménages							
DE	050	86141000	050.013	Fonds budgétaire FISIR - Transferts en capital - aides à l'investissement aux UAP							
DE	050	86161000	050.031	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - ASBL du secteur 13.12							
DE	050	86311000	050.019	Fonds budgétaire FISIR - Transfert en capital - Aides à l'investissement aux Provinces							
DE	050	86321000	050.032	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - Communes							
DE	050	86351000	050.033	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - Zones de police							
DE	050	86352000	050.034	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - CPAS							
DE	050	86353000	050.035	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - Intercommunales							
DE	050	86354000	050.036	Fonds budgétaire FISIR - Aides à l'investissement - zones de secours							
DE	050	86524000	050.037	Fonds budgétaire FISIR - transferts en capital- communauté française							
DE	050	87112000	050.046	Fonds budgétaire FISIR - Achat de terrain							
DE	050	87200000	050.020	Fonds budgétaire FISIR - constructions de bâtiments							
DE	050	87310000	050.038	Fonds budgétaire FISIR - travaux routiers							
DE	050	87320000	050.047	Fonds budgétaire FISIR - Travaux hydrauliques							
DE	050	87340000	050.039	Fonds budgétaire FISIR - autres ouvrages							
DE	050	87410000	050.048	Fonds budgétaire FISIR - Achats de matériel de transport							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DE	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés								
	050	87422000	050.014	Fonds budgétaire FISIR - Achats autre matériel (biens d'investissement)					
				Total pour le programme 14,050					
				50 320	50 320	- 5 292	- 5 292	45 028	45 028
				50 320	50 320	- 5 292	- 5 292	45 028	45 028
				300 872	342 708	- 27 685	- 20 704	273 187	322 004
				1 859 902	1 668 626	- 16 105	27 444	1 843 797	1 696 070
				—	—	—	—	—	—
				50 320	50 320	- 5 292	- 5 292	45 028	45 028
				300 872	342 708	- 27 685	- 20 704	273 187	322 004

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>								
			<i>L I B E L L E S</i>						
			<i>Division organique 15</i>						
			<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>						
			Programme 15.001						
			Fonctionnel						
			<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
DA	I 001	81211000	001.057	2 267	1 021	—	—	2 267	1 021
			Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	+1 448	0				
DA	I 001	81211000	001.116	1 588	1 588	72	72	1 660	1 660
			Frais généraux de fonctionnement - secteur privé	+450	+450				
CO	001	81211000	001.183	150	150	6	6	156	156
			Frais généraux de fonctionnement (secteur privé)	+150	+150				
DA	001	81212000	001.163	73	73	—	—	73	73
			Location de bâtiments - secteur privé	+56	+56				
DA	I 001	81221000	001.117	119	201	—	—	119	201
			Frais généraux de fonctionnement - secteur des administrations publiques	0	+82				
CO	I 001	81222000	001.118	30	30	—	—	30	30
DA	I 001	81222000	001.152	19	19	—	—	19	19
			Locations de bâtiments auprès du secteur des administrations publiques	+3	+3				
DA	I 001	81250000	001.119	885	885	—	—	885	885
DA	I 001	82140000	001.120	94	94	—	—	94	94
			Impôts payés à des sous-secteurs des administrations publiques	+74	+74				
DA	I 001	82160000	001.139	0	0	—	—	0	0
DO	001	82160000	001.184	1	1	—	—	1	1
			Intérêts de la dette commerciale	+1	+1				
CO	001	82160000	001.186	4	4	—	—	4	4
			Autres charges d'intérêts	+4	+4				
DA	I 001	82410000	001.121	21	21	—	—	21	21
			Locations de terres à d'autres secteurs que les administrations publiques	+11	+11				
CO	001	82410000	001.188	0	0	1	1	1	1
			(Nouveau) Location de terres à d'autres secteurs que les Administrations publiques	60	71				
DA	I 001	82420000	001.143	+60	+71	—	—	60	71
			Locations de terres - secteur public	0	0				
DA	I 001	83200000	001.140	5	5	—	—	5	5
			Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises	+5	+5				
DA	I 001	83200000	001.151	7	7	—	—	7	7
			Indemnités diverses versées aux entreprises - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture, chasse et pêche	+7	+7				
DA	I 001	83441000	001.154	—	—	—	—	—	—
			Indemnités diverses découlant de l'engagement de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture (ménages)	+7	+7				
			Dont arrêté(s) de transfert						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire		L I B E L I E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Prog.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
DO		001	83441000	001.185	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière de Bien-être animal (ménages)	8	8	—	—	8	8
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 8	+ 8				
CO		001	83441000	001.187	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'environnement (ménages)	20	20	—	—	20	20
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 20	+ 20				
					Totaux pour le Titre I :	5 351	4 198	79	79	5 430	4 277
DA		001	87111000	001.168	Titre II - Dépenses de capital						
					Achat de terrains – secteur des administrations publiques	75	75	—	—	75	75
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 75	+ 75				
DA	/	001	87422000	001.058	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	1 080	1 667	—	—	1 080	1 667
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 400	+ 980				
DA	/	001	87422000	001.069	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Organisation payeur de Wallonie	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre II :	1 155	1 742	—	—	1 155	1 742
					Totaux pour le programme 15.001 :	6 506	5 940	79	79	6 585	6 019
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Programme 15.056						
					Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale						
					Titre I - Dépenses courantes						
DA	/	056	81211000	056.001	Etudes, contrats de services pluriannuels, frais de fonctionnement, frais de communication et frais d'entretien	888	958	393	—	1 281	958
					Dont arrêté(s) de transfert	- 340	- 50				
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	- 460				
CO	/	056	81211000	056.002	Frais de fonctionnement , d'études, communication, simplification administrative, démarche qualité et frais d'entretien et de maintenance des bâtiments publics	1 000	974	—	—	1 000	974
					Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (environnement, nature et ruralité)	0	0	—	—	0	0
DA	/	056	81211000	056.011	Frais généraux de fonctionnement - secteur des administrations publiques	80	80	—	—	80	80
DA	/	056	81221000	056.102	Dont arrêté(s) de réallocation	+ 80	+ 80			80	80
CO	/	056	81210000	056.139	Frais de fonctionnement au secteur public	258	60	—	—	258	60
CO	/	056	81410000	056.094	Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains	10	10	—	—	10	10
DA	/	056	83122000	056.123	Subvention aux entreprises publiques dans le cadre des Programmes FEDER 2021-2027 (Agriculture, Nature et ruralité)	0	33	—	—	0	33
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 33				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés				
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2, 3 = crédits générés													
DA	056	83122000	056.126	Transfert de revenus aux entreprises publiques pour des dépenses en matière de sensibilisation et d'amélioration de la biodiversité								0	9
CO	056	83122000	056.131	Dont arrêté(s) de réaffectation								0	+ 9
				Subvention aux entreprises publiques dans le cadre des Programmes FEDER 2021-2027 (environnement)								94	43
DA	056	83122000	056.141	Dont arrêté(s) de transfert								+ 94	+ 43
CO	I	83132000	056.075	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques								150	30
				Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de fonctionnement – cofinancement européen 2014-2020 et 2021-2027 (environnement)								20	104
DA	I	83132000	056.082	Dont arrêté(s) de transfert								+ 20	+ 104
				Subventions et indemnités spécifiques à des producteurs pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits								30	210
CO	I	83132000	056.084	Dont arrêté(s) de réaffectation								+ 30	+ 210
				Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement								1 917	1 917
DA	056	83132000	056.104	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027								305	322
DA	056	83132000	056.113	Subventions dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) - Secteur privé								100	58
				Dont arrêté(s) de réaffectation								+ 100	+ 58
DA	056	83132000	056.118	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le cadre des Programmes européens								892	475
DA	056	83132000	056.119	Dont arrêté(s) de transfert								+ 892	+ 475
				Subvention à des producteurs autres que des entreprises publiques								100	53
DA	056	83132000	056.142	Dont arrêté(s) de réaffectation								+ 100	+ 53
				Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques								4 585	1 025
CO	3	83300000	056.019	Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement								5 270	5 270
				Dont arrêté(s) de réaffectation								- 25	- 25
DA	I	83300000	056.023	Subvention aux ASBL au service des ménages en matière de fonctionnement ou d'innovation en agriculture - cofinancement européen								637	470
DA	I	83300000	056.080	Dont arrêté(s) de transfert								+ 637	+ 470
				Subventions aux ASBL au service des ménages								434	1 347
DA	I	83300000	056.081	Dont arrêté(s) de réaffectation								- 395	- 414
DA	I	83300000	056.081	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits								62	25
				Dont arrêté(s) de réaffectation								- 68	- 105
DA	056	83300000	056.143	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages								457	113
CO	056	83300000	056.200	Dont arrêté(s) de réaffectation								0	- 35
				Dont arrêté(s) de transfert								- 175	0
CO	I	83300000	056.200	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement -cofinancement européen 2023-2027								0	71
				Dont arrêté(s) de transfert								0	+ 71
CO	I	83441000	056.028	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêtés condamnant la Région en matière d'environnement, nature et ruralité								15	15

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés										
DA	056	83450000	056.128	Transfert de revenus aux ménages en tant que producteurs pour des dépenses en matière de sensibilisation et d'amélioration de la biodiversité.	0	0	—	—	0	0
CO	I	83540000	056.030	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	117	112	—	—	0	112
DA	I	83540000	056.033	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux	180	180	—	—	180	180
CO	I	84140000	056.037	Subventions aux UAP en matière de fonctionnement – Co-financement européen 2014-2020 et 2021-2027	0	51	—	—	0	51
CO	I	84140000	056.040	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – UAP	0	+ 51	—	—	1 000	958
DA	056	84140000	056.111	Subventions à des unités d'administration publique dans le cadre de l'innovation en agriculture - Programmes européens	546	- 42	—	—	546	332
DA	I	84160000	056.105	Subventions au Contrats de rivières dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	0	+ 332	—	—	0	0
DA	056	84316000	056.140	Subsidies aux Provinces dans le cadre des Programmes FEDER 2021-2027	0	30	—	—	0	30
DA	I	84322000	056.041	Subventions et indemnités spécifiques aux communes	175	+ 30	—	—	175	95
CO	I	84322000	056.043	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	0	95	—	—	0	42
CO	056	84322000	056.121	Subvention aux Communes - Co-financements européens - FEDER (Environnement)	0	42	—	—	0	14
DA	056	84322000	056.124	Subventions aux communes - Co-financement européen - FEDER - Agriculture, nature et ruralité	0	+ 14	—	—	0	39
CO	I	84340000	056.077	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement	46	+ 39	—	—	46	46
DA	I	84340000	056.106	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	586	- 393	—	- 194	193	306
DA	056	84340000	056.122	Subvention d'exploitation aux ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre des Programmes FEDER 2021-2027 (Agriculture, Nature et ruralité)	- 100	500	—	—	865	527
DA	056	84340000	056.129	Transfert de revenus aux ASBL du secteur 13.13 des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de la nature	0	- 106	—	—	0	20
DA	056	84340000	056.145	Subventions facultatives pluriamicales – Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	0	+ 20	—	—	500	100
DA	I	84353000	056.107	Subventions au Parc Naturel Viroin Ermeton dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	187	147	—	—	187	147
DA	056	84353000	056.127	Transfert de revenus aux intercommunales du secteur 13.13 pour des dépenses en matière de sensibilisation et d'amélioration de la biodiversité	0	5	—	—	0	5
DA	I	84524000	056.045	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	+ 5	—	—	206	523
				Dont arrêté(s) de transfert	+ 206	+ 523	—	—	206	523

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés								
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation							
Ministère de l'Environnement	DA	I	056	84524000	056.047	I. 1, 2, 3 = crédits générés											
						Subventions au secteur public en matière de sensibilisation à la nature											
						Dont arrêté(s) de réaffectation											
						Dont arrêté(s) de transfert											
	DA	056	84524000	056.109		Subventions aux Universités dans le cadre du Programme Européen de la Pêche (FEAMPA 2021-2027)											
						Dont arrêté(s) de réaffectation											
						Dont arrêté(s) de transfert											
	CO	056	84524000	056.144		Subvention au secteur public en matière de sensibilisation à l'environnement											
						Dont arrêté(s) de réaffectation											
						Dont arrêté(s) de transfert											
					Totaux pour le Titre I												
						21 987	17 617	—	-50	21 987	17 567						
Titre II - Dépenses de capital																	
CO	056	85111000	056.120		Transfert en capital sous forme d'aide à l'investissement aux entreprises publiques (COFINEU 2021-2027)							0	1 621	—	—	0	1 621
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+1 621	—	—	—	—
DA	I	056	85112000	056.085	Subvention en investissement aux entreprises dans le cadre du FEAMP 2014-2020 et du FEAMPA 2021-2027							105	23	—	50	105	73
					Dont arrêté(s) de réaffectation							+38	+14	—	—	—	—
CO	056	85112000	056.116		Subventions aux pouvoirs organisateurs scolaires (entreprises, asbl privées) en matière d'investissement en vue de la Protection de la Nature et de la Ruralité.							0	0	—	—	0	0
CO	056	85112000	056.135		Transfert en capital sous forme d'aides à l'investissement versées aux entreprises privées dans le Cadre des Programmes FEDER 2021-2027							0	9	—	—	0	9
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+9	—	—	—	—
DA	I	056	85210000	056.050	Subventions aux ASBL au service des ménages en matière d'investissement - cofinancement européen							0	2	—	—	0	2
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+2	—	—	—	—
CO	I	056	85210000	056.053	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)							0	0	—	—	0	0
DA	I	056	85220000	056.052	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)							0	0	—	—	0	0
DA	I	056	85220000	056.054	Cofinancement PDR - MESURE Leader							0	0	—	—	0	0
DA	056	85310000	056.136		Aide au secteur aquacole FEAMPA 2021-2027 – personnes physiques							45	23	—	—	45	23
					Dont arrêté(s) de réaffectation							+45	+23	—	—	—	—
CO	I	056	86141000	056.056	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)							0	3 585	—	—	0	3 585
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+3 585	—	—	—	—
DA	I	056	86321000	056.057	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)							0	0	—	—	0	0
DA	I	056	86321000	056.058	Subventions aux communes en matière d'investissement - cofinancement européen							0	916	—	—	0	916
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+916	—	—	—	—
CO	I	056	86321000	056.060	Subvention au secteur public (communes) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de l'environnement							0	0	—	—	0	0
CO	056	86322000	056.115		Subventions au secteur public (Commune) en matière d'investissement en vue de la Protection de la Nature et de la Ruralité.							0	0	—	—	0	0
DA	056	86341000	056.125		Transfert en capital aux ASBL des pouvoirs locaux - FEDER - Agriculture, nature et ruralité							0	8	—	—	0	8
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+8	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 1, 2, 3 = crédits générés											
CO	I	056	86532000	056.059	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	0	2 590	—	—	0	2 590
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+2 590	—	—	0	20
CO	I	056	86539000	056.108	Subvention en matière d'investissement aux autres administrations locales (Environnement) - cofinancement 2021-2027	0	20	—	—	0	20
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 20	—	—	0	0
CO	I	056	86524000	056.062	Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de l'environnement	0	0	—	—	0	0
DA	I	056	87200000	056.064	(Modifié) Aménagement ou construction d'autres bâtiments spécifiques à la nature dont les maisons forestières	474	525	—	—	474	525
CO	2	056	87200000	056.134	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'initiation à l'Environnement (CRIE)	266	295	—	—	266	295
DA	I	056	87320000	056.067	(Modifié) Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	—	—	0	0
DA	I	056	87422000	056.072	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture)	0	0	—	—	0	0
CO	I	056	87422000	056.076	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets spécifiques de la cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	20	20	—	—	20	20
Totaux pour le Titre II						910	9 637	—	50	910	9 687
Totaux pour le programme 15.056						22 897	27 254	—	—	22 897	27 254
Programme 15.057											
Développement et Etude du milieu											
Titre I - Dépenses courantes											
DA	I	057	81211000	057.001	Etudes et frais de fonctionnement, contrats de services pluriannuels, frais de communication	1 176	838	—	—	1 176	838
					Dont arrêté(s) de transfert	- 921	- 53	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réalisation	0	- 180	—	—	—	—
DA	I	057	81221000	057.006	Etudes, dépenses de fonctionnement payées à l'intérieur du secteur des administrations publiques	423	249	—	—	423	249
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 180	0	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réalisation	0	+ 180	—	—	—	—
DA	057	057.064	81221000	057.064	Marchés publics ou conventions au secteur public	666	400	—	—	666	400
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 459	+ 400	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réalisation	+ 207	0	—	—	—	—
DA	057	057.062	83122000	057.062	Subventions aux entreprises publiques	0	119	—	—	0	119
					Dont arrêté(s) de réalisation	0	+ 119	—	—	—	—
DA	057	057.071	83122000	057.071	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	1 445	289	—	—	1 445	289
DA	I	057	83132000	057.007	Autres subventions d'exploitation à des producteurs en matière de vulgarisation, d'encadrement et de promotion de l'agriculture	15 839	14 070	- 1 029	—	14 810	14 070
					Dont arrêté(s) de réalisation	- 1 202	- 896	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de transfert	- 1 396	- 1 345	—	—	—	—
DA	057	057.065	83132000	057.065	Subventions aux entreprises non financières (considéré comme entreprise privée) - Comité du Lait asbl	1 000	972	—	—	1 000	972
					Dont arrêté(s) de transfert	- 50	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réalisation	0	- 50	—	—	—	- 50

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
DA		057	83132000	057.068	Subventions à l'asbl « Pierres et marbres de Wallonie » en matière de promotion des roches ornementales	0	81	—	—	0	81
DA		057	83132000	057.072	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	12 526	2 965	—	—	12 526	2 965
DA	I	057	83200000	057.057	Transferts de revenus aux entreprises en matière agricole et agro-alimentaire	0	0	—	—	0	0
DA		057	83200000	057.073	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières	83	14	—	—	83	14
DA	I	057	83300000	057.021	Subventions aux ASBL au service des ménages chargées de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion ainsi que de précarité en agriculture	1 098	1 115	—	—	1 098	1 115
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+ 995	+ 896				
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 103	+ 100				
DA		057	83300000	057.074	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	1 075	215	—	—	1 075	215
DA		057	83450000	057.067	Transferts de revenus sous forme de primes aux ménages en tant que producteurs	50	50	—	—	50	50
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 50	+ 50				
DA	I	057	84140000	057.023	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	29 041	29 041	—	—	29 041	29 041
DA	3	057	84140000	057.025	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQO-W)	6 435	6 435	—	—	6 435	6 435
DA	I	057	84140000	057.027	Subvention aux OAP en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro-alimentaire	745	1 875	- 35	- 35	710	1 840
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 70	0				
					Dont arrêté(s) de réaffectation	0	- 119				
DA		057	84140000	057.075	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux UAP	200	40	—	—	200	40
DA		057	84312000	057.066	Transferts de revenus aux administrations publiques provinciales	0	0	—	—	0	0
DA		057	84312000	057.076	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux provinces (contributions spécifiques)	625	125	—	—	625	125
DA		057	84340000	057.063	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
DA		057	84340000	057.077	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	675	135	—	—	675	135
DA	I	057	84524000	057.033	Subventions aux universités en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro-alimentaire	503	1 742	—	—	503	1 742
					Dont arrêté(s) de réaffectation	0	- 678				
					Dont arrêté(s) de transfert	- 903	0				
DA		057	84524000	057.078	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus à la Communauté Française	3 852	771	—	—	3 852	771
Totaux pour le Titre I :						77 457	61 541	- 1 064	- 35	76 393	61 506
Titre II - Dépenses de capital											
DA	I	057	85112000	057.035	Subventions et indemnités spécifiques	36	53	29	—	65	53
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 36	0				
DA		057	85112000	057.079	Subventions facultatives pluriannuelles - Aides à l'investissement aux entreprises privées	50	10	—	—	50	10
DA	I	057	85210000	057.036	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0	—	—	0	0
DA	I	057	86141000	057.039	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 512	1 512	1 000	—	2 512	1 512
DA		057	86141000	057.080	Subventions facultatives pluriannuelles - Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP)	75	15	—	—	75	15

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
DA	057	86141000	057.081	(Nouveau) Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics (OAP)							
				Totaux pour le Titre II.							
				Totaux pour le programme 15.057.							
				Programme 15.058							
				Aides à l'Agriculture							
				Titre I. - Dépenses courantes							
DA	/	058	058.001	Frais de fonctionnement spécifiques à l'OP et au système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)							
DA	/	058	058.006	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation							
DA	/	058	058.016	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements							
DA	/	058	058.029	Dépenses relatives aux corrections financières payées par l'OP							
DA	/	058	058.047	Dotation courante à l'Organisme Payeur de Wallonie - Missions							
DA	/	058	058.051	Dotation courante à l'Organisme Payeur de Wallonie - Fonctionnement							
DA	/	058	058.056	Dotation à l'OPW en vue du traitement de crises exceptionnelles							
DA	/	058	058.024	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"							
DA	/	058	058.027	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements (Provinces)							
DA	/	058	058.026	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements (Communes)							
DA	/	058	058.028	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements (Régions communales autonomes)							
				Totaux pour le Titre I.							
				Titre II. - Dépenses de capital							
DA	/	058	058.033	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements							
				Dont arrêt(s) de transfert							
DA	/	058	058.034	Aide régionale aux agriculteurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation							
				Dont arrêt(s) de transfert							
DA	058	85110000	058.053	Aides aux indépendants							
				Dont arrêt(s) de transfert							
DA	/	058	058.052	Dotation en capital à l'Organisme Payeur de Wallonie							
DA	/	058	058.039	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissement (Provinces)							
				Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique							
DA	/	058	058.037	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissements (Communes)							
DA	/	058	058.038	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics							
DA	/	058	058.035	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés										
DA	I	058	86342000	058.036	Subventions aux halls relais agricoles	222	122	—	—	222	122
DA	I	058	86359000	058.040	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'investissement (Régies communales autonomes)	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre II	20 639	20 640	—	—	20 639	20 640
					Totaux pour le programme 15.058	93 725	93 726	3 807	3 807	97 532	97 533
					Programme 15.059						
					Bien-être animal						
					Titre I - Dépenses courantes						
DO	I	059	81211000	059.001	Études et dépenses de fonctionnement spécifiques relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	585	687	—	—	585	687
					Dont arrêté(s) de transfert	- 9	- 9				
DO	I	059	81221000	059.012	Frais généraux de fonctionnement - secteur public	100	100	—	—	100	100
DO	I	059	83132000	059.014	Subvention à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
DO	I	059	83300000	059.002	Subventions aux ASBL en matière de protection et de bien-être des animaux	68	9	—	—	68	9
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 354	- 364				
DO	059	83450000	059.015		Transfert de revenus sous forme de prime aux ménages en tant que producteur (secteur S14)	0	0	—	—	0	0
DO	I	059	84140000	059.009	Transfert de revenus aux UAP dans le cadre du bien-être animal	0	10	—	—	0	10
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 10				
DO	I	059	84322000	059.004	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	656	557	10	8	666	565
DO	I	059	84524000	059.005	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	5	5	—	—	5	5
DO	I	059	84540000	059.008	Transferts de revenus au pouvoir fédéral dans le cadre du bien-être animal	103	114	2	2	105	116
					Totaux pour le Titre I	1 517	1 482	12	10	1 529	1 492
					Titre II - Dépenses de capital						
DO	I	059	85111000	059.013	Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
DO	I	059	85210000	059.006	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	2	2	—	—	2	2
DO	I	059	86354000	059.011	Subventions en capital aux zones de secours	0	0	—	—	0	0
DO	I	059	86524000	059.010	Subventions en capital à la communauté française et aux universités	500	500	—	—	500	500
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 354	+ 354				
					Totaux pour le Titre II	502	502	—	—	502	502
					Totaux pour le programme 15.059	2 019	1 984	12	10	2 031	1 994
					Programme 15.060						
					Nature, Forêt, Chasse-pêche						
					Titre I - Dépenses courantes						
DA	I	060	80100001	060.001	Actions en faveur de la biodiversité (dont haies et aires protégées)	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés											
DA	I	060	80100001	060.002	Dépenses de toute nature dans le cadre de la prévention et de la gestion de crises sanitaires	1 064	408	—	—	1 064	408
DA	I	060	81211000	060.004	Etudes, dépenses de fonctionnement et autres frais spécifiques	3 454	3 682	- 72	- 72	3 382	3 610
DA	I	060	81221000	060.068	Dont arrêté(s) de transfert	- 918	- 929				
					Dont arrêté(s) de réalisation	- 235	+ 117				
					Frais généraux de fonctionnement vers le secteur public	1 369	1 049	—	—	1 369	1 049
DA	I	060	81410000	060.073	Dont arrêté(s) de transfert	+ 35	- 5				
					Dont arrêté(s) de réalisation	+ 322	+ 290				
					Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains (services centraux et extérieurs)	3 429	2 666	—	—	3 429	2 666
DA	I	060	81420000	060.096	Dont arrêté(s) de réalisation	+ 933	0				
					Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains – secteur public	0	0	—	—	0	0
					Autres subventions aux entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
DA	I	060	83122000	060.069	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	842	918	—	—	842	918
DA	I	060	83132000	060.100	Dont arrêté(s) de réalisation	+ 392	+ 848				
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 380	0				
					Subventions facultatives pluriamuables - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	4 215	971	—	—	4 215	971
DA	I	060	83132000	060.120	Dont arrêté(s) de réalisation	0	- 135				
					Dont arrêté(s) de transfert	- 675	0				
					Dédommagement aux agriculteurs ou aux entreprises privées dans le cadre des dégâts dus au gibier	0	0	—	—	0	0
DA	I	060	83200000	060.119	Subvention aux ASBL au service des ménages en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, de chasse, pêche et les activités de formation en lien avec ces thèmes	1 101	1 289	—	—	1 101	1 289
DA	I	060	83300000	060.028	Dont arrêté(s) de réalisation	- 995	- 217				
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 500	0				
					Subvention aux ASBL dans le cadre de projets LIFE	752	968	—	—	752	968
DA	I	060	83300000	060.121	Subventions facultatives pluriamuables - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	- 477	- 276	—	—	5 393	1 079
DA	I	060	83441000	060.030	Dont arrêté(s) de réalisation	0	+ 50				
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 250	0				
					Subventions et indemnités en espèce aux particuliers en matière de ressources forestières et de conservation de la nature	157	168	—	—	157	168
DA	I	060	83442000	060.076	Dont arrêté(s) de transfert	- 5	- 5				
					Dont arrêté(s) de réalisation	- 11	0				
					Subventions en nature aux particuliers en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0	—	—	0	0
DA	I	060	83450000	060.112	Subventions aux ménages en tant que producteurs	19	19	—	—	19	19
DA	I	060	84140000	060.032	Subvention à Filière Bois Wallonie	+ 19	+ 19				
DA	I	060	84312000	060.093	Transferts de revenus (subventions, indemnités, etc.) aux provinces	1 500	1 200	—	—	1 500	1 200
DA	I	060	84312000	060.114	Dont arrêté(s) de réalisation	11	28	—	—	11	28
					Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux Provinces dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	+ 3	0	—	—	0	0
DA	I	060	84312000	060.114	Dont arrêté(s) de réalisation	- 815	- 815			0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DA	I	060	060.033	Transferts de revenus (subventions, indemnités, etc.) aux pouvoirs publics subordonnés	686	1 842	—	—	—	686	1 842
				Dont arrêts(s) de réalisation	-1 200	-200	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.036	Subventions de fonctionnement aux parcs naturels	955	1 307	—	—	—	955	1 307
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 205	-2 626	—	—	—	—	—
				Dont arrêts(s) de transfert	-3 282	0	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.088	Subventions aux ahl liées aux pouvoirs locaux	0	74	—	—	—	0	74
				Dont arrêts(s) de réalisation	0	+ 74	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.117	Subventions aux CPAS dans le cadre de la protection de la nature, forêt, chasse et pêche	0	0	—	—	—	0	0
DA	I	060	060.095	Transfert de revenus (subventions, indemnités, etc.) aux intercommunales du secteur S13.13	3	3	—	—	—	3	3
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 3	+ 3	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.122	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux intercommunales du secteur S13.13	300	60	—	—	—	300	60
DA	I	060	060.043	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de ressources forestières, conservation de la nature, chasse et pêche	1 603	1 603	—	—	—	1 603	1 603
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 43	+ 411	—	—	—	—	—
				Dont arrêts(s) de transfert	+ 293	0	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.123	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus à la Communauté Française	750	150	—	—	—	750	150
				Dont arrêts(s) de réalisation	0	+ 20	—	—	—	—	—
				Dont arrêts(s) de transfert	+ 100	0	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.041	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives	130	130	—	—	—	130	130
				Dont arrêts(s) de réalisation	-40	-40	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.115	Transfert de revenus vers des unités interrégionales	270	5	—	—	—	270	5
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 270	+ 5	—	—	—	—	—
				Totaux pour le Titre I	28 003	19 619	-72	-72	-72	27 931	19 547
				Titre II - Dépenses de capital							
DA	I	060	060.109	Subventions aux entreprises publiques en matière de ressources forestières, de nature et d'espaces verts publics	354	353	—	—	—	354	353
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 354	+ 353	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.078	Subventions en investissement aux entreprises privées en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	993	571	—	—	—	993	571
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 905	+ 468	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.047	Subventions en investissement aux ASBL au service des ménages en matière de protection de la nature et de la forêt	273	499	—	—	—	273	499
				Dont arrêts(s) de réalisation	- 477	- 150	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.048	Subventions au secteur autre que public - Co-financement européen - Life - en matière de protection de la nature	764	761	—	—	—	764	761
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 8	0	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.050	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature, de chasse et de pêche	873	705	—	—	—	873	705
				Dont arrêts(s) de réalisation	+ 195	0	—	—	—	—	—
DA	I	060	060.111	Subvention en investissement à l'IFAPME dans le cadre de la nature et les espaces verts	0	0	—	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
DA	/	060	86311000	060.108	Subvention aux provinces en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics (plantation, haies...)	38	38	—	—	38	38
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 38	+ 38	—	—	—	—
DA	/	060	86321000	060.051	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics ainsi qu'en matière de chasse et de pêche	653	875	—	—	653	875
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 314	0	—	—	—	—
DA	/	060	86341000	060.053	Subventions aux parcs naturels en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	18	248	—	—	18	248
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 204	- 108	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de transfert	- 134	0	—	—	—	—
DA	/	060	86341000	060.105	subvention d'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux (nature et forêt)	0	0	—	—	0	0
DA	/	060	86353000	060.099	Subvention en capital aux intercommunales du secteur S.13.13	0	0	—	—	0	0
DA	/	060	87111000	060.101	(Modifié) Achats de terrains – secteur des administrations publiques	10	10	—	—	10	10
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 10	+ 10	—	—	—	—
DA	/	060	87112000	060.054	(Modifié) Acquisition par la Région hors du secteur des administrations publiques de forêts, de réserves naturelles, de frayères et de terrains pour l'aménagement d'espaces verts publics	251	215	—	—	251	215
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 36	0	—	—	—	—
DA	/	060	87131000	060.106	Achats de bâtiments spécifiques - Secteur des administrations publiques	0	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 50	- 50	—	—	—	—
DA	/	060	87132000	060.107	Achats de bâtiments spécifiques - Secteur autre que public	0	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 50	- 50	—	—	—	—
DA	/	060	87200000	060.071	Aménagements et travaux dans les bâtiments spécifiques du DNF	832	520	—	—	832	520
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 612	+ 300	—	—	—	—
DA	/	060	87340000	060.057	Travaux d'aménagement dans les forêts et espaces verts domaniaux, les réserves naturelles et les sites Natura 2000, ainsi qu'en matière de pisciculture et de frayères	1 922	1 760	—	—	1 922	1 760
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 3	0	—	—	—	—
DA	/	060	87422000	060.079	Frais d'investissement dans le cadre de projets spécifiques en matière de conservation de la nature et de ressources forestières	0	105	—	—	0	105
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 105	0	—	—	—	—
DA	/	060	88561000	060.103	Augmentation de capital dans une unité d'administration publique	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre II.	6 981	6 660	—	—	6 981	6 660
					Totaux pour le programme 15.061.	34 984	26 279	- 72	- 72	34 912	26 207
Programme 15.061											
Espace rural et naturel											
Titre I. - Dépenses courantes											
DA	/	061	81211000	061.003	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	2 014	2 507	—	—	2 014	2 507
					Dont arrêté(s) de transfert	- 552	- 552	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 14	0	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 1, 2, 3 = crédits générés											
DA	I	061	81221000	061.059	Etudes et conventions payées au secteur public	360	0	—	—	360	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 360	0	—	—	—	—
DA		061	81221000	061.064	Etude et Convention dans le secteur public en matière de cours d'eau non navigable	1 215	855	—	—	1 215	855
DA	I	061	81410000	061.007	Entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie	4 100	5 076	4 221	—	8 321	5 076
DA	I	061	81410000	061.057	Entretien et réparations spécifiques à la DAFOR dans l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part régionale	810	1 010	—	—	810	1 010
DA	I	061	83122000	061.056	Subventions d'exploitation aux entreprises publiques	134	180	—	—	134	180
DA	I	061	83132000	061.055	Subventions à des asbl au service des producteurs autres que les entreprises publiques (en matière de développement rural)	145	145	—	—	145	145
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 49	0	—	—	—	—
DA		061	83200000	061.061	Indemnités dans le cadre d'expropriation (sociétés)	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	83300000	061.009	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	145	203	—	—	145	203
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 125	0	—	—	—	—
DA		061	83450000	061.060	Indemnités dans le cadre d'expropriation (personnes physiques)	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	84140000	061.016	Subventions aux OAP en matière de développement durable de l'espace rural	0	65	—	—	0	65
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 130	0	—	—	—	—
DA	I	061	84160000	061.065	Transferts de revenus aux ASBL des administrations publiques	191	191	—	—	191	191
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 15	+ 15	—	—	—	—
DA	I	061	84322000	061.017	Subventions au secteur public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	102	—	—	0	102
DA	I	061	84340000	061.047	Subventions à la fondation rurale de Wallonie	3 250	3 250	—	—	3 250	3 250
DA	I	061	84340000	061.048	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	160	0	—	—	160	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 160	0	—	—	—	—
DA	I	061	84340000	061.066	Subventions de fonctionnement aux parcs naturels	3 416	2 734	—	—	3 416	2 734
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 2 734	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 3 416	0	—	—	—	—
DA	I	061	84524000	061.022	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural	114	114	—	—	114	114
					Totaux pour le Titre I	16 054	16 432	4 221	—	20 275	16 432
Titre II - Dépenses de capital											
DA	I	061	85210000	061.028	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale ou pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	86311000	061.053	Subvention en capital au secteur public - Provinces	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	86321000	061.030	Subventions au secteur public en matière de développement rural et pour des travaux et études en matière de cours d'eau, en ce compris la plaine alluviale	175	380	—	—	175	380
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 300	0	—	—	—	—
DA	I	061	86321000	061.031	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	1 515	1 815	—	—	1 515	1 815
DA	I	061	86321000	061.033	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	9 905	11 305	—	—	9 905	11 305

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Prog.	Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés											
DA	3	061	86321000	061.034	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	357	—	—	0	357
DA	I	061	86321000	061.034	Dont arrêté(s) de transfert	0	- 82	—	—	0	0
DA	I	061	86341000	061.067	Soutien régional aux communes pour la mise en œuvre et le renforcement de projets d'adaptation face aux changements climatiques	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	86341000	061.067	Subventions aux parcs naturels en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	87111000	061.051	(Modifié) Achat de terrains en Belgique à l'intérieur du secteur des administrations publiques	75	75	—	—	75	75
DA	I	061	87120000	061.037	(Modifié) Acquisition hors du secteur des administrations publiques de terrains par la Région dans le cadre de la gestion des cours d'eau non navigables et dans le cadre d'un aménagement foncier rural	- 15	- 15	—	—	898	898
DA	I	061	87320000	061.038	Travaux en matière de cours d'eau non navigables et de watergates, d'amélioration d'habitats aquatiques, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	1 907	2 722	—	—	1 907	2 722
DA	061	87340000	061.063		Dont arrêté(s) de réallocation	- 550	- 550	—	—	0	0
DA	061	87410000	061.068		Travaux de remise en état et de sécurisation	0	0	—	—	0	0
DA	I	061	87422000	061.050	Frais d'achat de matériel de transport	0	0	—	—	0	0
DA	061	88120000	061.062		Acquisitions d'autre matériel spécifiques	100	100	—	—	100	100
DA	I	061	88573000	061.043	Paiement de garantie locative	0	0	—	—	0	0
					Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - avances remboursables	1 375	1 375	—	—	1 375	1 375
					Dont arrêté(s) de réallocation	+ 550	+ 550	—	—	15 950	19 027
					Totaux pour le Titre II	32 004	35 459	4 221	—	36 225	35 459
					Totaux pour le programme 15.061.						
					Programme 15.062						
					Prévention et Protection : Air, Eau, Sol						
					Titre I - Dépenses courantes						
CO	I	062	81211000	062.001	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DEE	1 275	1 101	- 335	- 253	940	848
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	- 100				
					Dont arrêté(s) de transfert	- 24	- 24				
DE	062	81211000	062.069		Frais de fonctionnement payés au secteur privé ADN/ADR	100	179	—	—	100	179
DE	062	81221000	062.065		Frais de fonctionnement payés au secteur public dans le cadre de la mission ADR/ADN	373	373	—	—	373	373
CO	062	81221000	062.068		Etudes et dépenses de fonctionnement – secteur public	0	81	328	246	328	327
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 81				
DA	I	062	83132000	062.062	Subventions d'exploitation à des producteurs (ASBL au services des producteurs, entités privées)	0	108	—	—	0	108
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 108				
DA	062	83132000	062.072		Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	17	—	—	0	17
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 17				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés</i>													
DA	062	83132000	062.073	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques									
				Dont arrêts(s) de transfert									
				Dont arrêts(s) de réallocation									
DA	062	83300000	062.007	Subventions et indemnités spécifiques aux ASBL au service des ménages en matière de gestion de l'espace rural									
				Dont arrêts(s) de réallocation									
CO	062	83300000	062.030	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural (environnement)									
				Dont arrêts(s) de réallocation									
DO	062	83540000	062.012	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin									
NE	062	84130000	062.013	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21									
CO	062	84130000	062.014	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air									
NE	062	84130000	062.015	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat									
CO	062	84140000	062.017	Dotation au Comité de Contrôle de l'Eau									
CO	062	84140000	062.018	Dotation à la SPAQUÉ									
CO	062	84140000	062.074	Missions attribuées à l'ISSEP									
CO	062	84140000	062.075	Subvention exceptionnelle accordée à l'ISSEP dans le cadre d'un litige									
CO	062	84160000	062.016	Subventions contrats de rivière									
DA	062	84340000	062.064	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux									
				Dont arrêts(s) de réallocation									
CO	062	84359000	062.070	Transfert de revenus ou de subsides aux autres Pouvoirs locaux du secteur 13.13									
				Dont arrêts(s) de réallocation									
CO	062	84524000	062.019	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural									
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>									
				62 163	62 529	375	375	200	275	—	—	62 538	62 904
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
DA	062	85112000	062.066	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses investissements									
DA	062	85210000	062.020	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages en matière de gestion de l'espace rural									
CO	062	86141000	062.076	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel									
CO	062	86321000	062.021	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement									
CO	062	88141000	062.025	Intervention financière dans le capital de la SPGE									
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>									
				11 568	1 568	—	—	—	—	—	—	1 568	1 568
				73 731	64 097	—	—	—	—	—	—	64 106	64 472
				Totaux pour le programme 15.062.									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2, 3 = crédits générés									
L I B E L L E S									
Programme 15.063									
Police et contrôle									
Titre I. - Dépenses courantes									
DA	I	063	81211000	063.001	37	37	—	37	37
CO	I	063	83300000	063.008	0	0	—	0	0
CO	063	063	84160000	063.010	0	0	—	0	0
CO	I	063	84322000	063.004	0	0	—	0	0
					Totaux pour le Titre I.				
					37	37	—	37	37
Totaux pour le programme 15.063.									
Programme 15.064									
Politique des déchets-ressources et Police et contrôle									
Titre I. - Dépenses courantes									
CO	I	064	81211000	064.001	789	707	- 8	781	699
					- 100	- 182			
					- 150	- 150			
CO	I	064	81211000	064.004	7 700	7 700	1 645	9 345	9 345
CO	064	064	81221000	064.024	100	0	8	108	8
					+ 100	0			
CO	064	064	83132000	064.025	0	182	—	0	182
					0	+ 182			
CO	064	064	83132000	064.026	4 275	855	—	4 275	855
CO	I	064	84322000	064.010	0	0	17 727	17 727	17 727
CO	3	064	84550000	064.013	265	265	—	265	265
					Totaux pour le Titre I.				
					13 129	9 709	19 372	32 501	29 081
					Totaux pour le programme 15.064.				
					13 129	9 709	19 372	32 501	29 081
Programme 15.127									
Sécurité Gaz									
Titre I. - Dépenses courantes									
NE	127	81211000	127.001	0	304	125	- 179	125	125
					(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions				
					Totaux pour le Titre I.				
					0	304	125	- 179	125

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits générés</i>			<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
NE	127	87410000	127.002	Achat de matériel de transport					
				0	0	—	—	0	0
DA	I	80100001	065.001	0	304	125	- 179	125	125
				<i>Totaux pour le Titre II</i>					
				Totaux pour le programme 15.127:					
				Programme 15.065					
				Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret					
				programme du 18 décembre 2003)					
				Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux					
				2 712	3 099	- 150	- 84	2 562	3 015
				750	750	243	243	993	993
				3 462	3 849	93	159	3 555	4 008
DA	065	81211000	065.002	473	473	243	243	716	716
				2 989	3 376	- 150	- 84	2 839	3 292
				<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres auprès du secteur des administrations publiques					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus aux UAP					
				Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus à la Communauté française					
DA	065	84524000	065.005	473	473	243	243	716	716
				473	473	243	243	716	716
				2 989	3 376	- 150	- 84	2 839	3 292
				Totaux pour le programme 15.065					
				<i>Dont fonds budgétaires</i>					
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés										
L I B E L L E S										
Programme 15.068										
Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie										
DA	/	068	80100001	068.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie					
					Solde au 1er janvier	2 693	3 370	421	2 815	3 791
					Recettes de l'année en cours	1 650	1 650	150	1 800	1 800
					Disponible pour l'année	4 343	5 020	272	5 020	4 615
					Dépenses à charge du Fonds	1 600	1 600	150	1 750	1 750
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 743	3 420	421	2 865	3 841
Titre I. - Dépenses courantes										
DA		068	81211000	068.003	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé					
					Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					
DA		068	83132000	068.046	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL au service des producteurs					
DA		068	83300000	068.004	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages					
DA		068	84352000	068.005	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux CPAS					
Titre II. - Dépenses de capital										
DA		068	85210000	068.045	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Subvention au secteur autre que public.					
DA		068	87422000	068.006	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Achats autre matériel (bien d'investissement)					
Totaux pour le programme 15.068.										
Dont fonds budgétaires										
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre										
1 600 1 600 150 150 150 150 1 750 1 750 1 750 1 750										
2 743 3 420 122 421 2 865 3 841										
Programme 15.069										
Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité										
DA	/	069	80100001	069.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité					
					Solde au 1er janvier	181	181	33	214	214
					Recettes de l'année en cours	0	0	—	0	0
					Disponible pour l'année	181	181	33	214	214
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	—	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	181	181	33	214	214

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés								
				Totaux pour le programme 15.069, Dont fonds budgétaires					
				0	0	—	—	0	0
				—	—	—	—	—	—
				181	181	33	33	214	214
				Programme 15.070					
				Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)					
DA	I	070	80100001	070.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)				
					4 191	- 161	- 10	4 030	4 588
					333	—	—	333	333
					4 524	- 161	- 10	4 363	4 921
					383	—	—	383	383
					4 141	- 161	- 10	3 980	4 538
					Titre I - Dépenses courantes				
DA	I	070	81211000	070.002	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arton" - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé				
DA	I	070	81221000	070.027	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arton» - Frais généraux de fonctionnement Secteur public				
DA	I	070	81410000	070.005	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arton" - Réparations et entretiens des biens d'investissement pas la valeur				
DA	I	070	83132000	070.003	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arton" - Autres subventions d'exploitations - secteur privé				
					Titre II - Dépenses de capital				
DA	I	070	87200000	070.028	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arton» - Travaux de construction de bâtiment				
DA	I	070	87340000	070.004	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "gruerie d'Arton" - Travaux d'entretien				
DA	I	070	87410000	070.030	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arton» - Acquisition de matériel roulant spécifique				
DA	I	070	87422000	070.029	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arton» - Acquisition de matériel spécifique				
					Totaux pour le programme 15.070, Dont fonds budgétaires				
					383	—	—	383	383
					383	—	—	383	383
					4 141	- 161	- 10	3 980	4 538
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés									
L I B E L L E S									
Programme 15.071									
Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi de la domaniale du 1er juillet 1983)									
DA	I	071	801.00001	071.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)				
					Solde au 1er janvier				
					Recettes de l'année en cours				
					Disponibles pour l'année				
					Dépenses à charge du Fonds				
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre				
Titre I - Dépenses courantes									
DA	I	071	81211000	071.006	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé				
					Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur public				
					Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Entretien et réparations en matière d'aménagement de terrains				
					Titre II - Dépenses de capital				
DA	I	071	87340000	071.004	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Travaux d'aménagement				
					Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel roulant spécifique				
DA	I	071	87410000	071.008	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel spécifique				
					Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel spécifique				
DA	I	071	87422000	071.007	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel spécifique				
					Titre II - Dépenses de capital				
Totaux pour le programme 15.071									
Dont fonds budgétaires									
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre									
Programme 15.072									
Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr									
DA	I	072	801.00001	072.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr				
					Solde au 1er janvier				
					Recettes de l'année en cours				
					Disponibles pour l'année				
					Dépenses à charge du Fonds				
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés										
Titre 1 - Dépenses courantes										
DA	I	072	83300000	072.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Transferts de revenus aux ASBL, au service des ménages					
DA	I	072	85210000	072.003	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr – Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages					
Totaux pour le programme 15,072										
Dont fonds budgétaires										211
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre										211
										211
										211
										907
										307
										310
										1 173
										1 217
Programme 15,073										
Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole										
DA	I	073	80100001	073.001	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole					
Solde au 1er janvier										3 880
Recettes de l'année en cours										1 307
Disponible pour l'année										5 187
Dépenses à charge du Fonds										1 307
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre										3 880
Titre 1 - Dépenses courantes										
DA	I	073	81211000	073.002	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé					5 334
DA	I	073	81221000	073.012	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					1 307
DA	I	073	81250000	073.006	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Impôts payés					168
DA	I	073	81410000	073.007	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFor - Secteur privé					168
DA	I	073	81420000	073.008	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFor - Secteur public					954
DA	I	073	83441000	073.003	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Autres prestations aux ménages en espèce en tant que consommateur					168
DA	I	073	84312000	073.013	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Provinces					168
DA	I	073	84322000	073.009	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales (communes)					786
DA	I	073	84340000	073.014	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales: ASBL, des pouvoirs locaux					786
DA	I	073	84352000	073.015	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - CPAS					786
DA	I	073	84353000	073.016	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole-Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Intercommunales					786

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>								
DA	I 073	87111000	073.010						
DA	I 073	87112000	073.005						
DA	I 073	87200000	073.018						
DA	I 073	87340000	073.011						
DA	I 073	87422000	073.017						
	Totaux pour le programme 15,073. <i>Dont fonds budgétaires</i> <i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			1 307	1 307	168	168	1 475	1 475
	Programme 15,074 Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques			1 307	1 307	168	168	1 475	1 475
NE	074	80100001	074.001	3 880	5 334	778	786	4 658	6 120
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques								
				219 416	274 724	- 200 025	- 200 026	19 391	74 698
				158 000	158 000	—	—	158 000	158 000
				377 416	432 724	- 200 025	- 200 026	177 391	232 698
				158 000	158 000	—	—	158 000	158 000
				219 416	274 724	- 200 025	- 200 026	19 391	74 698
	<i>Titre I - Dépenses courantes</i>								
NE	074	83122000	074.017						
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Autres subventions d'exploitations aux entreprises publiques								
NE	074	83132000	074.025						
	Fonds budgétaire : Subventions en faveur du secteur privé								
NE	074	83441000	074.015						
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transfert de revenus aux ménages - Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs								
NE	074	84130000	074.002						
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux SACA								
NE	074	84140000	074.020						
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics.								
NE	074	84353000	074.021						
	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux intercommunales de secteur S1313								

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire	L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
Titre II - Dépenses de capital									
NE									
074	85111000	074.009	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises publiques						
074	85112000	074.003	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises privées						
074	85210000	074.010	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL						
074	86131000	074.011	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux SACA						
074	86141000	074.012	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux UAP						
074	86141000	074.024	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics OAP						
074	86161000	074.013	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques						
074	86321000	074.014	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux communes						
074	86353000	074.022	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Transferts en capital aux intercommunales de secteur SI313						
074	86359000	074.023	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Transferts en capital aux autres pouvoirs locaux						
074	88111000	074.007	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique – Octrois de crédits aux entreprises publiques sauf SI312						
074	88112000	074.004	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux entreprises privées						
074	88122000	074.008	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique – Octrois de crédits aux institutions privées de crédit						
074	88414000	074.005	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – octrois de crédits aux organisations internationales (hors UE)						
074	88514000	074.006	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux OAP						
Totaux pour le programme 15.074				158 000	158 000	—	—	158 000	158 000
Dont fonds budgétaires				158 000	158 000	—	—	158 000	158 000
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				219 416	274 724	- 200 025	- 200 026	19 391	74 698
Programme 15.075									
Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement									
3	80100001	075.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	410 068	510 570	- 9 060	- 13 146	401 008	497 424
Solde au 1er janvier				83 447	83 447	- 1 526	- 1 526	81 921	81 921
Recettes de l'année en cours				493 515	594 017	- 10 586	- 14 672	482 929	579 345
Disponibles pour l'année				78 275	68 315	- 7 026	- 7 026	71 249	61 289
Dépenses à charge du Fonds				415 240	525 702	- 3 560	- 7 646	411 680	518 056
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>								
				<i>L I B E L L E S</i>					
				<i>Tire 1 - Dépenses courantes</i>					
CO	nl	075	075.018	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais de personnel					
CO	1	075	075.002	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé					
CO	1	075	075.037	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé - Subventions facultatives pluriannuelles					
CO	1	075	075.003	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					
CO	1	075	075.027	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux de réparations et d'entretien des biens n'augmentant pas la valeur					
CO	1	075	075.030	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Intérêts de la dette commerciale					
CO	1	075	075.004	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques					
CO	1	075	075.019	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Mesures covid-19 - Entreprises publiques					
CO	1	075	075.005	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - service privé					
CO	1	075	075.038	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - secteur privé - Subventions facultatives pluriannuelles					
CO	1	075	075.033	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux entreprises privées					
CO	1	075	075.006	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL - service des ménages					
CO	1	075	075.039	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL - service des ménages - Subventions facultatives pluriannuelles					
CO	1	075	075.020	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs					
CO	1	075	075.028	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux institutions de l'EU					
CO	1	075	075.007	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux SACA					
CO	1	075	075.008	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux UAP					
CO	1	075	075.035	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL des administrations publiques					
CO	1	075	075.009	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Provinces-Contributions spécifiques					
CO	1	075	075.010	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques					
CO	1	075	075.036	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>L I B E L L E S</i>								
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés</i>								
CO	I	075	075.029	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux CPAS					
CO	I	075	075.011	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313					
CO	I	075	075.012	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus à la Communauté française					
CO	I	075	075.013	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral					
	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>								
CO	I	075	075.031	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - aides à l'investissement aux entreprises publiques					
CO	I	075	075.014	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de capital - aides à l'investissement aux UAP					
CO	I	075	075.025	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments					
CO	I	075	075.034	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux hydrauliques					
CO	I	075	075.026	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres travaux d'aménagement					
CO	I	075	075.017	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Achats d'autre matériel					
CO	I	075	075.021	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises publiques					
CO	I	075	075.022	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises privées					
CO	I	075	075.023	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ASBL au service des ménages					
CO	I	075	075.024	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ménages					
CO	I	075	075.032	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Avances aux pouvoirs locaux					
	Totaux pour le programme 15.075.			78 275	68 315	- 7 026	- 7 026	71 249	61 289
	<i>Dont fonds budgétaires</i>			78 275	68 315	- 7 026	- 7 026	71 249	61 289
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			415 240	525 702	- 3 560	- 7 646	411 680	518 056
	Programme 15.077								
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets								
CO	3	077	077.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets	218 737	232 919	1 923	220 660	233 262
				Solde au 1er janvier	41 741	41 741	281	42 022	42 022
				Recettes de l'année en cours	260 478	274 660	2 204	262 682	275 284
				Disponibles pour l'année	24 418	23 202	281	24 699	23 483
				Dépenses à charge du Fonds	236 060	251 458	1 923	237 983	251 801
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre					
	<i>Titre I - Dépenses courantes</i>								
CO	I	077	077.002	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé	812 11 000				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>								
CO	I	077	077.004	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur public					
CO	I	077	077.026	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intérêt de la dette commerciale					
CO	I	077	077.025	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - Autres charges d'intérêts					
CO	I	077	077.037	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation d'entreprises publiques					
CO	I	077	077.005	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - Secteur privé					
CO	I	077	077.042	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - Secteur privé - Subventions facultatives pluriannuelles					
CO	I	077	077.024	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières					
CO	I	077	077.007	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages					
CO	I	077	077.043	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages - Subventions facultatives pluriannuelles					
CO	I	077	077.027	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transfert de revenus aux ménages					
CO	I	077	077.041	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ménages en tant que producteurs					
CO	I	077	077.035	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux institutions de l'EU					
CO	I	077	077.008	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux UAP					
CO	I	077	077.010	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Provinces - contributions générales					
CO	I	077	077.011	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales					
CO	I	077	077.012	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques					
CO	I	077	077.013	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux charges d'intérêt					
CO	I	077	077.036	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transfert de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux					
CO	I	077	077.014	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux CPAS					
CO	I	077	077.015	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313					
CO	I	077	077.021	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux intercommunales - Mesures COVID-19					
CO	I	077	077.017	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à la Communauté française					
CO	I	077	077.023	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus au pouvoir fédéral					
CO	I	077	077.034	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus des unités interrégionales					
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
CO	I	077	077.018	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises publiques					
CO	I	077	077.040	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises privées					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>L I B E L L E S</i>									
CO	I	077	077.029	nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés					
				Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages					
CO	I	077	077.030	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux particuliers					
CO	I	077	077.028	fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement à l'ISSEP					
CO	I	077	077.038	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aide à l'investissement aux OAP					
CO	I	077	077.031	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux communes					
CO	I	077	077.039	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aide à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux					
CO	I	077	077.032	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux CPAS					
CO	I	077	077.020	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intercommunes du secteur S.1313					
CO	I	077	077.033	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - acquisitions d'autres biens d'investissement					
				24 418	23 202	281	281	24 699	23 483
				24 418	23 202	281	281	24 699	23 483
				236 060	251 458	1 923	343	237 983	251 801
				622 834	581 416	11 735	17 208	634 569	598 624
				—	—	—	—	—	—
				264 672	253 496	- 6 184	- 6 184	258 488	247 312
				887 200	1 071 399	- 200 686	- 205 846	686 514	865 553
Totaux pour le programme 15,077.									
<i>Dont fonds budgétaires</i>									
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									
Totaux pour la division organique 15.									
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>									
<i>Dont fonds budgétaires</i>									
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés</i>								
				L I B E L L E S					
				Division organique 16.					
				Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie					
				Programme 16.001					
				Fonctionnel					
				Titre I. - Dépenses courantes					
NE	001	81211000	001.041	267	267	—	—	267	267
				Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)					
DE	I 001	81211000	001.062	30	60	—	—	30	60
				Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Aménagement du Territoire					
				297	327	—	—	297	327
				Totaux pour le Titre I.					
				Titre II. - Dépenses de capital					
DE	I 001	87422000	001.074	60	100	—	—	60	100
				Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques					
NE	001	87422000	001.077	650	861	—	—	650	861
				Informatique spécifique logement					
				710	961	—	—	710	961
				Totaux pour le Titre II.					
				1 007	1 288	—	—	1 007	1 288
				Totaux pour le programme 16.001.					
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					
				Programme 16.078					
				Aménagement du territoire, urbanisme et plan habitat permanent					
				Titre I. - Dépenses courantes					
DE	I 078	81211000	078.003	1 405	1 455	—	—	1 405	1 455
				Frais de fonctionnement et marchés publics					
DE	I 078	81211000	078.005	1 530	1 530	—	—	1 530	1 530
				Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)					
DE	I 078	81211000	078.006	0	10	—	—	0	10
				Etudes dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2021-2027					
DE	I 078	81211000	078.011	0	+ 10	—	—	0	670
				Dépenses courantes en lien avec la dématérialisation des permis d'urbanisme					
DE	I 078	81211000	078.038	470	470	—	—	470	470
				Dépenses en lien avec la mise en œuvre de la stratégie du développement territorial et la mise à jour du CoDT					
DE	I 078	81221000	078.052	30	30	—	—	30	30
				Dépenses de fonctionnement transversales – secteur des administrations publiques					
DE	I 078	82140000	078.046	5	5	—	—	5	5
				Intérêts de la dette commerciale					
DE	I 078	82160000	078.047	10	10	—	—	10	10
				Intérêts judiciaires					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés											
DE	/	078	83132000	078.049	Subventions aux organismes autres que publiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	245	246	—	—	245	246
DE	/	078	83132000	078.055	Subventions pluriannuelles - Subventions aux organismes autres que publiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	143	29	—	—	143	29
DE	/	078	83200000	078.048	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités (entreprises)	10	10	—	—	10	10
DE	/	078	83300000	078.013	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	400	380	—	—	400	380
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+ 50	+ 92				
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 25	0				
DE	/	078	83300000	078.053	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités aux ASBL au service des ménages (S15) relatifs à l'aménagement du territoire	5	5	—	—	5	5
DE	/	078	83300000	078.056	Subventions pluriannuelles - Subventions aux ASBL en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	1 191	239	—	—	1 191	239
DE	/	078	83441000	078.018	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités (ménages)	125	125	—	—	125	125
DE	/	078	83520000	078.020	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement	0	28	—	—	0	28
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 28				
DE	/	078	84140000	078.022	Subventions Observatoire développement territorial	103	103	—	—	103	103
DE	/	078	84322000	078.025	(Modifié) Subventions aux communes pour l'établissement de la stratégie communale et de la participation à l'échelon local en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	9 847	7 710	—	—	9 847	7 710
DE	/	078	84322000	078.026	(Modifié) Subventions aux communes pour les dossiers de révision de plan de secteur d'initiative communale, les schémas d'orientation locaux et les évaluations environnementales	1 197	919	—	—	1 197	919
					Dont arrêté(s) de réaffectation	0	- 17				
DE	/	078	84322000	078.054	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités aux communes relatifs à l'aménagement du territoire	10	10	—	—	10	10
DE	/	078	84322000	078.058	Subventions aux communes pour la mise en œuvre de projets FEDER INTERREG 2021-2027	1 123	168	—	—	1 123	168
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 1 123	+ 168				
DE	/	078	84340000	078.045	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	576	579	—	—	576	579
					Dont arrêté(s) de réaffectation	- 50	- 50				
DE	/	078	84340000	078.057	Subventions pluriannuelles - Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	618	124	—	—	618	124
DE	/	078	84353000	078.043	Subventions aux intercommunales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	20	20	—	—	20	20
DE	/	078	84524000	078.028	Subventions pluriannuelles - subventions aux organismes universitaires	10 000	2 000	—	—	10 000	2 000
DE	/	078	84524000	078.050	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2021-2027	436	160	—	—	436	160
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 436	+ 160				
DE	/	078	84526000	078.039	Dotations Communauté germanophone	1 862	1 862	32	32	1 894	1 894
					Totaux pour le Titre I.	32 031	18 897	32	32	32 063	18 929
Titre II. - Dépenses de capital											
NE	078	86321000	078.031		Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	7 823	3 151	- 2 669	- 2 734	5 154	417
					Dont arrêté(s) de transfert	- 458	- 458				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
DE	I	078	87422000	078.051	Depenses d'investissement en lien avec la dématérialisation des permis (maintenances évolutives des applicatifs)	2 375	1 554	—	1 554
DE	I	078	88180000	078.036	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article DXVII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	140	140	—	140
				10 338	4 845	- 2 669	- 2 734	7 669	2 111
				42 369	23 742	- 2 637	- 2 702	39 732	21 040
Totaux pour le programme 16.079									
Programme 16.079									
Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DE	I	079	81211000	079.002	Depenses courantes et marchés publics	372	372	—	372
DE	I	079	81221000	079.086	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	- 25	- 25	—	10
DE	I	079	81250000	079.001	Impôts, précomptes et taxes	10	10	—	10
DE	I	079	81410000	079.058	Travaux d'entretien de propriétés de la Région wallonne (terrains)	25	25	—	25
DE	I	079	83132000	079.009	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	121	121	—	121
DE	I	079	83300000	079.010	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire	0	0	—	0
DE	I	079	84140000	079.012	Subventions à l'ISSEP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	0	0	—	0
DE	I	079	84322000	079.015	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager, de rénovation et de revitalisation urbaine	- 25	- 25	—	200
DE	I	079	84322000	079.017	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	226	226	—	226
DE	I	079	84322000	079.019	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	0	0	—	0
DE	I	079	84322000	079.074	(Modifié) Subvention aux organismes publics pour la mise en oeuvre de projets FEDER-INTERREG V – URBACT IV	0	4	—	4
DE	I	079	84322000	079.084	Subventions aux communes pour la mise en oeuvre de projets FEDER-INTERREG EUROPE 2021-2027	0	4	—	4
DE	I	079	84322000	079.087	Subventions aux intercommunes pour la mise en oeuvre de projets FEDER INTERREG 2021-2027	146	43	—	43
DE	I	079	84524000	079.081	Subventions de fonctionnement aux organismes universitaires	+ 146	+ 43	—	15
DE	I	079	84524000	079.081	Subventions de fonctionnement aux organismes universitaires	138	15	—	15
DE	I	079	84524000	079.081	Subventions de fonctionnement aux organismes universitaires	+ 138	+ 15	—	288

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
DE	/	079	84524000	079.085	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2, 3 = crédits générés											
		Subventions aux universités pour la mise en œuvre de projets FEDER-INTERREG EUROPE 2021-2027							1	4	—	4				
							+1	+4	—							
					Dont arrêté(s) de transfert							1 527	1 308	—	1 308	
					Totaux pour le Titre I											
					Titre II - Dépenses de capital											
DE	/	079	85111000	079.023	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager							0	313	—	0	313
DE	/	079	85111000	079.076	Subvention aux entreprises publiques Sowafinal III SAR							0	0	—	0	0
DE	079	85111000	079.083		Fonds Structurés 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux Intercommunales du secteur 11 - Infrastructures							0	2 201	—	0	2 201
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+2 201			
DE	/	079	85112000	079.079	Subvention à l'ASBL "Centre Universitaire Zénobe Gramme" relevant d'un projet bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe III							0	0	—	0	0
DE	/	079	86141000	079.029	Intervention régionale en faveur de Wallonie Entreprendre (ex Sowafinal) pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif							41 160	41 160	—	41 160	41 160
DE	/	079	86321000	079.032	Développement urbain (rénovation et revitalisation urbaine)							18 671	17 147	—	18 671	17 147
DE	/	079	86321000	079.034	Subventions aux communes en vue du réaménagement de sites à réaménager							850	850	—	850	850
DE	/	079	86321000	079.035	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de politique des grandes villes							0	0	—	0	0
DE	/	079	86321000	079.038	Subvention annuelle à la ville de Namur et à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (jeux métropolitains - mobilité)							3 000	3 000	—	3 000	3 000
DE	/	079	86321000	079.040	Subventions aux Communes pour réaliser des travaux d'embellissement extérieurs d'immeubles destinés principalement à l'habitation							0	0	—	0	0
DE	/	079	86321000	079.041	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine							0	520	—	0	520
DE	/	079	86321000	079.045	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III							0	0	—	0	0
DE	/	079	86321000	079.046	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV							0	0	—	0	0
DE	/	079	86321000	079.061	Subvention aux Villes de CHARLEROI/LIEGE/NAMUR/MONS/LA LOUVIERE/TOURNAI/SERAING/MOUSCRON/VERVIERS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville							0	0	—	0	0
DE	/	079	86321000	079.070	Subventions aux communes dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager							7 076	5 076	—	7 076	5 076
					Dont arrêté(s) de transfert							-4 924	-6 924			
DE	/	079	86321000	079.082	Programmation FEDER 21-27 Mesure 15 développement urbain - "aides à l'investissement aux Villes et Communes"							0	3 036	—	0	3 036
					Dont arrêté(s) de transfert							0	+3 036			
DE	/	079	86352000	079.075	Subventions aux CPAS dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager							0	0	—	0	0
DE	/	079	86353000	079.077	Subventions aux intercommunales S1313 dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager							0	0	—	0	0
DE	/	079	87422000	079.053	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"							20	20	—	20	20
					Totaux pour le Titre II							70 777	73 323	—	70 777	73 323
					Totaux pour le programme 16.079.							72 304	74 631	—	72 304	74 631

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés			L I B E L L E S					
				Programme 16.080					
				Logement : Financement des politiques d'accès et de rénovation du logement public/privé.					
				Titre 1 - Dépenses courantes					
NE	080	80100001	080.048	0	0	—	—	0	0
				- 922	- 922	—	—	—	—
				- 78	- 78	—	—	—	—
NE	080	81211000	080.001	1 948	1 948	- 61	- 61	1 887	1 887
				+ 916	+ 916	—	—	—	—
				+ 536	+ 536	—	—	—	—
NE	080	81221000	080.065	60	60	—	—	60	60
NE	080	81250000	080.063	5	5	—	—	5	5
NE	080	82140000	080.050	5	5	—	—	5	5
NE	080	82160000	080.051	5	5	—	—	5	5
NE	080	83132000	080.058	250	50	—	—	250	50
NE	080	83132000	080.059	375	93	—	—	375	93
				0	+ 18	—	—	—	—
NE	080	83132000	080.060	282	282	—	—	282	282
NE	080	83200000	080.071	+ 72	+ 72	—	—	2	2
				+ 2	+ 2	—	—	—	—
NE	080	83300000	080.002	700	152	—	—	700	152
				0	+ 12	—	—	—	—
NE	080	83300000	080.052	1 250	250	—	—	1 250	250
NE	3	83431000	080.008	10 742	10 736	—	—	10 742	10 736
				- 95	- 101	—	—	—	—
NE	080	83441000	080.009	4 200	4 200	—	—	4 200	4 200
NE	3	83441000	080.011	6 314	6 314	—	5 150	6 314	11 464
NE	080	83441000	080.075	2	2	—	—	2	2
				+ 2	+ 2	—	—	—	—
NE	080	83530000	080.061	0	0	—	—	0	0
NE	080	84140000	080.013	6 592	6 592	—	—	6 592	6 592
NE	080	84140000	080.014	36 268	36 268	—	—	36 268	36 268
NE	080	84140000	080.018	65	65	—	—	65	65

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>L I B E L L E S</i>									
NE	080	84140000	080.019	529	529	—	—	529	529
NE	080	84140000	080.049	0	0	—	—	0	0
NE	080	84140000	080.053	—	—	—	—	—	—
NE	080	84140000	080.054	718	718	—	—	718	718
NE	080	84140000	080.066	0	0	—	—	0	0
NE	080	84140000	080.067	0	0	4 255	4 255	4 255	4 255
NE	080	84140000	080.068	16 585	16 585	600	600	17 185	17 185
NE	080	84140000	080.069	15 793	15 793	200	200	15 993	15 993
NE	080	84322000	080.074	8	8	—	—	8	8
NE	080	84340000	080.074	2	2	—	—	2	2
NE	080	84359000	080.021	+2	+2	—	—	—	—
NE	080	84359000	080.072	1 000	200	—	—	1 000	200
NE	080	84359000	080.072	165	49	—	—	165	49
NE	080	84526000	080.070	0	+ 16	96	96	5 697	5 697
Donation à la Communauté Germanophone pour l'exercice de la compétence Logement				5 601	5 601	—	—	5 601	—
<i>Totaux pour le Titre I.</i>				109 466	106 589	5 090	10 240	114 556	116 829
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
NE	080	85111000	080.057	0	0	—	—	0	0
NE	3	85310000	080.028	10 000	10 000	—	—	10 000	10 000
NE	080	85310000	080.029	117	117	—	—	117	117
NE	3	85310000	080.073	100 000	100 000	—	—	100 000	100 000
NE	080	86141000	080.031	3	3	—	—	3	3
NE	080	86141000	080.033	536	536	—	—	536	536
NE	080	86141000	080.034	+ 3	+ 3	—	—	—	—
NE	080	86141000	080.035	19 570	19 570	—	—	19 570	19 570
NE	080	86141000	080.036	8 500	4 259	—	—	8 500	4 259
NE	080	86141000	080.037	23 300	23 300	—	—	23 300	23 300
NE	080	86141000	080.038	4 332	5 632	708	1 008	5 040	6 640
NE	080	86142000	080.062	0	0	—	—	0	0
NE	080	86142000	080.062	6 048	6 048	—	—	6 048	6 048

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
NE	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés</i>					50 200	—	—	—	50 200	54 704
	080	88571000	080.041	Avances remboursables à destinations des UAP		222 606	224 169	708	1 008	223 314	225 177
				Totaux pour le Titre II:		332 072	330 758	5 798	11 248	337 870	342 006
				Totaux pour le programme 16.081:							
NE				Programme 16.081							
				Logement : financement des plans d'investissement.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
	081	84140000	081.005	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics		2 000	2 000	—	—	2 000	2 000
NE	081	84526000	081.045	Versement à la Communauté germanophone du montant des aides récupérées auprès de particuliers		20	20	—	—	20	20
				Dont arrêté(s) de transfert		+ 20	+ 20	—	—	—	—
				Totaux pour le Titre I:		2 020	2 020	—	—	2 020	2 020
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
NE	081	86141000	081.016	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement du plan exceptionnel d'investissement		55 282	55 282	—	—	55 282	55 282
	081	86141000	081.020	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à financer le plan impulsions logement		5 000	5 000	—	—	5 000	5 000
	081	86141000	081.021	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de l'Ancrage Communal		0	9 784	—	—	0	9 784
	081	86141000	081.038	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation (PRW 251) et le solde du PRW 243		31 146	25 529	—	—	31 146	25 529
NE	081	86141000	081.059	Dotation à la Société Wallonne du logement destinée à financer le plan PIVERT		22 419	22 419	—	—	22 419	22 419
	081	86311000	081.055	Création de kots étudiants d'utilité publique – Provinces		0	0	—	—	0	0
	081	86321000	081.022	Subventions aux communes dans le cadre de l'ancrage communal		0	26	—	—	0	26
				Dont arrêté(s) de transfert		0	+ 26	—	—	0	—
NE	081	86321000	081.023	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion		0	252	—	—	0	252
				Dont arrêté(s) de transfert		0	+ 252	—	—	—	—
	081	86321000	081.028	Subventions aux communes pour l'équipement de terrains		279	0	—	—	279	0
				Dont arrêté(s) de transfert		0	- 279	—	—	—	—
NE	081	86321000	081.054	Subvention aux communes dans le cadre de la création de kots étudiants d'utilité publique – Communes		0	0	—	—	0	0
				Subvention création logements d'utilité publique par les CPAS		53	53	—	—	53	53
				Totaux pour le Titre II:		114 179	118 345	—	—	114 179	118 345
				Totaux pour le programme 16.081:		116 199	120 365	—	—	116 199	120 365

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>									
				Programme 16.082					
				Monuments, sites et fouilles					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
LE	082	84130000	082.001	46 215	46 215	—	—	46 215	46 215
LE	082	84130000	082.002	0	1 332	—	—	0	1 332
				0	+1 332				
				46 215	47 547	—	—	46 215	47 547
				46 215	47 547	—	—	46 215	47 547
				Totaux pour le programme 16.082					
				Programme 16.083					
				Energie					
				<i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>					
NE	083	81211000	083.001	8 216	7 884	—	—	8 216	7 884
NE	083	82140000	083.071	2	2	—	—	2	2
NE	083	83122000	083.043	1 100	377	—	—	1 100	377
NE	083	83132000	083.005	3 796	3 605	—	—	3 796	3 605
				0	+ 169				
NE	083	83132000	083.087	0	0	—	—	0	0
NE	083	83200000	083.007	4	1 405	—	—	4	1 405
				0	+ 5				
NE	083	83200000	083.050	0	0	—	—	0	0
NE	083	83300000	083.008	0	252	—	—	0	252
NE	083	83520000	083.070	0	+ 24	—	—	0	2
NE	083	83540000	083.009	0	2	—	—	0	2
NE	083	83560000	083.074	50	109	—	—	50	109
NE	083	84130000	083.080	22	44	—	—	22	44
NE	083	84140000	083.090	0	0	—	—	0	0
NE	083	84320000	083.052	800	285	—	—	800	285
NE	083	84322000	083.011	6 100	2 929	—	—	6 100	2 929
				0	+ 155				
				0	- 285				
				0	—				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés						
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation					
nl = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés																		
NE	I	083	84340000	083.040	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des ASBL dépendant du secteur public				600	300	—	—	600	300				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 137	—	—	—	—				
	I	083	84340000	083.091	Subventions facultatives pluriannuelles - Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des ASBL des pouvoirs locaux				860	172	—	—	860	172				
	I	083	84352000	083.045	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des CPAS				67	0	—	—	67	0				
					Dont arrêté(s) de transfert				+ 67	0	—	—	0	0				
	I	083	84353000	083.041	Transferts de revenus aux Intercommunales du secteur S.1313				148	757	—	—	148	757				
					Dont arrêté(s) de transfert				0	+ 114	—	—	0	0				
	I	083	84359000	083.075	Transferts de revenus aux autres pouvoirs locaux – Cofinancement européen				0	0	—	—	0	0				
	I	083	84524000	083.051	Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires) - Communauté française				0	348	—	—	0	348				
					Dont arrêté(s) de transfert				0	+ 348	—	—	—	—				
NE	I	083	84526000	083.029	Dotation à la Communauté germanophone suite au transfert de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie				1 169	1 169	20	20	1 189	1 189				
	I	083	84540000	083.076	Transferts de revenus au pouvoir fédéral (Cofinancement européen)				0	0	—	—	0	0				
	Totaux pour le Titre I													22 934	19 640	20	20	22 954
Titre II - Dépenses de capital																		
NE	I	083	85111000	083.078	Aides à l'investissement aux entreprises publiques				0	391	—	—	0	391				
	I	083	85112000	083.014	Transfert en capital aux entreprises et institutions financières - aides à l'investissement aux entreprises privées				1 206	866	—	—	1 206	866				
NE	I	083	85210000	083.017	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages				0	99	—	—	0	99				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 41	—	—	—	—				
NE	I	083	85310000	083.018	Aide à l'investissement aux ménages en matière de politique énergétique				200	165	—	—	200	165				
NE	I	083	86141000	083.089	Aides à l'investissement dans le cadre du Financement FEDER à destination des UAP				0	0	—	—	0	0				
	I	083	86142000	083.022	Intervention régionale en faveur du CRAC pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les écoles (appel 2019) (PWT)				863	863	—	—	863	863				
NE	I	083	86311000	083.046	Aides à l'investissement aux provinces				0	172	—	—	0	172				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 172	—	—	—	—				
NE	I	083	86312000	083.079	Autres transferts en capital aux provinces				0	319	—	—	0	319				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 319	—	—	—	—				
NE	I	083	86321000	083.023	Aide à l'investissement aux communes				7 000	3 328	—	—	7 000	3 328				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	- 745	—	—	—	—				
NE	I	083	86322000	083.068	Autres transferts en capital aux communes				0	52	—	—	0	52				
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 52	—	—	—	—				
NE	I	083	86341000	083.069	Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux				0	0	—	—	0	0				
NE	I	083	86351000	083.055	Transferts en capital aux zones de police				0	0	—	—	0	0				
NE	I	083	86352000	083.047	Transferts en capital en faveur des CPAS en matière de politique énergétique				950	156	—	—	950	156				
					Dont arrêté(s) de transfert				+ 950	0	—	—	—	—				
NE	I	083	86353000	083.048	Transferts en capital aux intercommunales du secteur S.1313				0	+ 25	—	—	0	0				
	083	86354000	083.093	Transferts en capital aux administrations publiques locales - Zone de secours				0	0	—	—	0	0					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
NE	I	083	86359000	083.067	0	77	—	—	0	77	
NE	I	083	86359000	083.073	0	0	—	—	0	0	
NE	I	083	86524000	083.024	70	518	—	—	70	518	
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+ 140	—	—	—	—	
NE	083	86524000	083.092	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts en capital à la Communauté française	650	130	—	—	650	130	
NE	I	083	87422000	083.042	1 539	2 241	—	—	1 539	2 241	
NE	I	083	88180000	083.026	0	158	—	—	0	158	
				Totaux pour le Titre II	12 478	9 535	—	—	12 478	9 535	
				Totaux pour le programme 16.083.	35 412	29 175	20	20	35 432	29 195	
NE	084	84140000	084.013	Programme 16.084 Logement : Rénopack Titre I - Dépenses courantes							
				Subvention de fonctionnement dans la gestion du dispositif Rénopack par la SWCS/FLW	11 712	11 712	-46	-46	11 666	11 666	
				Totaux pour le Titre I	11 712	11 712	-46	-46	11 666	11 666	
				Titre II - Dépenses de capital							
NE	084	86141000	084.014	Primes liées au Rénopack mis en œuvre par la SWCS/FLW	88 632	88 632	4 972	4 972	93 604	93 604	
NE	I	084	88571000	084.011	19 413	19 242	—	—	19 413	19 242	
				Avances remboursables liées au Rénopack mis en œuvre par la SWCS/FLW	108 045	107 874	4 972	4 972	113 017	112 846	
				Totaux pour le Titre II	119 757	119 586	4 926	4 926	124 683	124 512	
				Totaux pour le programme 16.084.							
				Programme 16.089 Fonds budgétaire : Fonds Energie							
NE	I	80100001	089.001	Fonds budgétaire: Fonds Energie							
				Solde au 1er janvier	60 711	81 156	11 330	7 734	72 041	88 890	
				Recettes de l'année en cours	11 000	11 000	4 571	4 571	15 571	15 571	
				Disponible pour l'année	71 711	92 156	15 901	12 305	87 612	104 461	
				Dépenses à charge du Fonds	7 986	7 986	7 161	4 571	15 147	12 557	
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	63 725	84 170	8 740	7 734	72 465	91 904	
				Titre I - Dépenses courantes							
NE	I	81211000	089.002	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé							
NE	I	81221000	089.003	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public							
NE	I	83132000	089.004	Fonds budgétaire de l'Energie - Autres subventions d'exploitation - privé							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs														
NE	I	089	83132000	089.031	Fonds budgétaire de l'Energie - Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation - privé									
NE	I	089	83300000	089.005	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages									
NE	I	089	83300000	089.032	Fonds budgétaire de l'Energie - Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages									
NE	I	089	83441000	089.019	Fonds budgétaire de l'Energie - Subside d'exploitation autres prestations aux ménages en tant que consommateurs									
NE	I	089	84140000	089.022	Fonds Budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionne Aux organismes administratifs publics (OAP)									
NE	I	089	84312000	089.013	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux provinces - Contributions spécifiques									
NE	I	089	84322000	089.006	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques									
NE	I	089	84340000	089.012	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - ASBL des pouvoirs locaux									
NE	I	089	84340000	089.033	Fonds budgétaire de l'Energie - Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - ASBL des pouvoirs locaux									
NE	I	089	84352000	089.007	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux CPAS									
NE	I	089	84353000	089.008	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Intercommunales s 1313									
NE	I	089	84524000	089.009	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à la Communauté française									
NE	I	089	84524000	089.034	Fonds budgétaire de l'Energie - Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus à la Communauté française									
Titre II - Dépenses de capital														
NE	I	089	85111000	089.014	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises publiques									
NE	I	089	85112000	089.015	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises privées									
NE	I	089	85210000	089.010	Fonds budgétaire de l'Energie - Aides aux investissements aux ASBL au service des ménages (rénovation et promotion des énergies renouvelables)									
NE	I	089	85310000	089.016	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux ménages - Aide à l'investissement									
NE	I	089	86311000	089.021	Fonds budgétaire de l'énergie - Achats autre matériel (bien d'investissement)									
NE	I	089	86312000	089.020	Fonds budgétaire de l'énergie - Transfert en capital aux provinces									
NE	I	089	86312000	089.023	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres transferts en capital aux provinces									
NE	I	089	86321000	089.025	Fonds Budgétaire - Aide à l'investissement aux communes									
NE	I	089	86322000	089.024	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres transferts en capital aux communes									
NE	I	089	86341000	089.029	Fonds Budgétaire - Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux									
NE	I	089	86351000	089.028	Fonds Budgétaire - Transferts en capital aux zones de police									
NE	I	089	86352000	089.026	Fonds Budgétaire - Transferts en capital en faveur des CPAS en matière de politique énergétique									
NE	I	089	86353000	089.027	Fonds Budgétaire - Transferts en capital aux intercommunales du secteur S.1313									
NE	I	089	86359000	089.030	Fonds Budgétaire - Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux									
NE	I	089	86524000	089.017	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital à d'autres groupes communautaires - Communauté française									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
NE	I	089	089.011	<i>L I B E L L E S</i>					
				<i>ni = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés</i>					
				Fonds budgétaire de l'Energie - Achats autre matériel (bien d'investissement)					
				Totaux pour le programme 16.089. <i>Dont fonds budgétaires</i> <i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					
				7 986	7 986	7 161	4 571	15 147	12 557
NE	I	090	090.001	Programme 16.090 Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2					
				Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2					
				41 283	41 283	43 953	43 953	85 236	85 236
				72 400	72 400	—	—	72 400	72 400
				113 683	113 683	43 953	43 953	157 636	157 636
NE	I	090	090.002	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP					
				Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP					
				41 283	41 283	43 953	43 953	85 236	85 236
				72 400	72 400	—	—	72 400	72 400
				41 283	41 283	43 953	43 953	85 236	85 236
NE	I	090	090.002	Totaux pour le programme 16.090. <i>Dont fonds budgétaires</i> <i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					
				845 721	827 478	15 268	18 063	860 989	845 541
				—	—	—	—	—	—
				80 386	80 386	7 161	4 571	87 547	84 957
				105 008	125 453	52 693	51 687	157 701	177 140
NE	I	090	090.002	Totaux pour la division organique 16. <i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i> <i>Dont fonds budgétaires</i> <i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					
				845 721	827 478	15 268	18 063	860 989	845 541
				—	—	—	—	—	—
				80 386	80 386	7 161	4 571	87 547	84 957
				105 008	125 453	52 693	51 687	157 701	177 140

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Division organique 17. Pouvoirs locaux, action sociale et santé Programme 17.001 Fonctionnel Titre I. - Dépenses courantes							
DE	I 001	81211000	001.040	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		432	432	—	—	432	432
DE	I 001	81211000	001.044	Frais généraux de fonctionnement et marchés de service		67	67	—	—	67	67
CO	I 001	81211000	001.051	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		10	151	—	—	10	151
CO	3 001	81211000	001.056	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions. Acquisition de petits matériels		26	26	—	—	26	26
DA	I 001	81211000	001.060	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		15	15	—	—	15	15
DE	I 001	81211000	001.177	Registre institutionnel wallon et cadastre des mandats, fonctions et rémunérations – dépenses courantes		+ 15	+ 15	—	—	200	307
				Totaux pour le Titre I.		750	998	—	—	750	998
DE	I 001	87422000	001.042	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		118	118	—	—	118	118
CO	I 001	87422000	001.052	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		190	151	—	—	190	151
DA	I 001	87422000	001.064	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		+ 90	0	—	—	0	0
DO	I 001	87422000	001.079	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		50	50	—	—	50	50
DE	I 001	87422000	001.178	Registre institutionnel wallon et cadastre des mandats, fonctions et rémunérations – dépenses en capital		150	150	—	—	150	150
				Totaux pour le Titre II.		508	469	—	—	508	469
				Totaux pour le programme 17.001.		1 258	1 467	—	—	1 258	1 467
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés</i>								
				Programme 17.091					
				Affaires intérieures					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
DE	I 091	81211000	091.002	1 572 + 162	1 087 0	—	—	1 572	1 087
DO	I 091	81211000	091.008	53	53	—	—	53	53
DE	I 091	81221000	091.131	155	155	—	—	155	155
DE	I 091	83132000	091.105	158	168	—	—	158	168
				- 7	+ 3	—	—	—	—
DE	I 091	83132000	091.106	1 800	720	—	—	1 800	720
				(Modifié) Subventions pluriamodales - Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue social					
				Dont arrêté(s) de réaffectation					
DE	I 091	83132000	091.120	315	+ 360	—	—	315	315
DE	I 091	83132000	091.124	0	12	—	—	0	12
DE	I 091	83300000	091.012	251	251	—	—	251	251
DE	I 091	83300000	091.100	100	100	—	—	100	100
DE	I 091	83300000	091.125	0	26	—	—	0	26
DE	I 091	83300000	091.136	950	190	—	—	950	190
DO	I 091	84140000	091.018	0	0	—	—	0	0
DE	I 091	84140000	091.019	7 198	7 198	—	—	7 198	7 198
DE	I 091	84140000	091.022	138 805	138 805	2 225	2 225	141 030	141 030
DE	I 091	84140000	091.058	20 000	20 000	—	—	20 000	20 000
DE	I 091	84140000	091.091	0	0	—	—	0	0
DE	I 091	84311000	091.025	162 522	162 522	—	—	162 522	162 522
DE	I 091	84311000	091.135	0	1	—	—	0	1
				Fonds des provinces					
				Subvention aux provinces en lien avec le développement de la digitalisation des pouvoirs locaux (accord TOP-III - droit de tirage)					
				Dont arrêté(s) de réaffectation					
DE	I 091	84312000	091.034	14 703	+ 1	—	—	14 703	14 703
DE	I 091	84312000	091.060	11 624	11 624	—	—	11 624	11 624
DE	I 091	84312000	091.066	6 315	6 315	111	111	6 426	6 426
DE	I 091	84312000	091.072	0	1 620	—	—	0	1 620
DE	I 091	84312000	091.081	0	+ 1 620	—	—	0	1 620
				Convention sectorielle 2005-2006 (Provinces)					
				Dont arrêté(s) de réaffectation					
				0	0	—	—	0	0
				Subventions et indemnités - provinces					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
Ministère de la Région	nI - crédits de liquidation non limitatifs				I, 2, 3 – crédits générés	19 000	19 000	—	—	19 000	19 000	
	DE	I	091	84312000	091.128	Dotation B.C. (Budget Complémentaire) aux provinces	1 643 668	1 643 668	31 272	31 272	1 674 940	1 674 940
	DE	I	091	84321000	091.027	Fonds des communes	6 000	6 000	—	—	6 000	6 000
	DE	I	091	84321000	091.129	Subvention aux communes en lien avec le développement de la digitalisation des pouvoirs locaux (accord TOP III - droit de tirage)	141 955	28 391	—	—	141 955	28 391
	DE	I	091	84321000	091.134	Dotation aux Grandes villes wallonnes	1 000	2 361	—	—	1 000	2 361
	DE	I	091	84322000	091.024	Subventions et indemnités - communes	0	- 336	—	—	—	—
	DE	I	091	84322000	091.028	Dont arrêté(s) de réallocation	7 304	7 237	165	—	7 469	7 237
	DE	I	091	84322000	091.030	Dotation Namur capitale	21 600	21 600	—	—	21 600	21 600
	DE	I	091	84322000	091.031	Subventions pour les plans de cohésion sociale - Communes	7 600	3 345	—	—	7 600	3 345
	DE	I	091	84322000	091.036	Convention sectorielle 2005-2006 (Communes)	0	-4 255	—	—	—	—
	DE	I	091	84322000	091.036	Dont arrêté(s) de réallocation	1 900	1 900	—	—	1 900	1 900
	DE	I	091	84322000	091.036	Subventions aux communes pour les actions "été solidaire, je suis partenaire" et "Wellcamp"	17 029	17 029	—	—	17 029	17 029
	DE	I	091	84322000	091.037	Compensation aux communes de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier (communes)	58 894	58 894	46 830	46 830	105 724	105 724
	DE	I	091	84322000	091.042	Aides compensatoires (A.C.) force motrice et outillage - dotation complémentaire garantie (communes)	28 978	28 978	113	113	29 091	29 091
	DE	I	091	84322000	091.047	Fonds des communes - dotation complémentaire garantie	270	288	—	—	270	288
	DE	I	091	84322000	091.085	Subventions relatives à la supracommunalité - Communes	+ 60	+ 78	—	—	—	—
	DE	I	091	84340000	091.088	Dont arrêté(s) de réallocation	360	384	—	—	360	384
	DE	I	091	84340000	091.123	Subventions relatives à la supracommunalité - Asbl S1313	+ 135	+ 159	—	—	—	—
	DE	I	091	84340000	091.123	Dont arrêté(s) de réallocation	0	83	—	—	0	83
	DE	I	091	84340000	091.123	Subventions et indemnités - asbl des pouvoirs locaux	0	+ 83	—	—	—	—
	DE	I	091	84340000	091.137	Dont arrêté(s) de réallocation	2 840	568	—	—	2 840	568
	DE	I	091	84352000	091.046	Subventions pluriannuelles - Subventions et indemnités - asbl des pouvoirs locaux	91 810	91 810	1 744	1 744	93 554	93 554
	DE	I	091	84352000	091.073	Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	0	1 228	—	—	0	1 228
	DE	I	091	84352000	091.073	Convention sectorielle 2005-2006 (CPAS)	0	+1 228	—	—	—	—
	DE	I	091	84352000	091.101	Dont arrêté(s) de réallocation	10 278	5 278	—	—	10 278	5 278
	DE	I	091	84352000	091.104	Subventions et indemnités - CPAS	1 402	1 402	—	—	1 402	1 402
DE	I	091	84353000	091.074	Subventions pour les plans de cohésion sociale - CPAS	0	1 359	—	—	0	1 359	
DE	I	091	84353000	091.074	Convention sectorielle 2005-2006 (Intercommunales)	0	+1 359	—	—	—	—	
DE	I	091	84359000	091.075	Dont arrêté(s) de réallocation	0	50	—	—	0	50	
DE	I	091	84359000	091.075	Convention sectorielle 2005-2006 (autres pouvoirs locaux)	0	+ 50	—	—	—	—	
DE	I	091	84524000	091.050	Dont arrêté(s) de réallocation	0	0	—	—	0	0	
DE	I	091	84526000	091.049	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	36 566	36 566	670	670	37 236	37 236	
DE	I	091	84540000	091.051	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	120	120	—	—	120	120	
DE	I	091	84540000	091.051	Donation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	2 465 095	2 343 404	83 130	82 965	2 548 225	2 426 369	
Totaux pour le Titre I												
Titre II - Dépenses de capital												
DE	I	091	86141000	091.052	Subvention pour l'achat de biens meubles durables du Centre régional d'aide aux communes (CRAC) et du Conseil régional de la formation (CRF)	64	64	—	—	64	64	
DO	I	091	86142000	091.089	Aides à l'investissement - Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds des calamités publiques"	0	0	—	—	0	0	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
DE	nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés				217 200	43 440	—	—	217 200	43 440
	I	86321000	091.133	Fonds Extraordinaire Régional des Investissements (FERI)	0	0	—	—	0	0
DO	Remboursements d'emprunts versés par les petits assureurs				217 264	43 504	—	—	217 264	43 504
	I	89110000	091.099	Totaux pour le programme 17.091	2 682 359	2 386 908	83 130	82 965	2 765 489	2 469 873
CO	Programme 17.092									
	Politiques transversales dans le domaine socio-santitaire									
	Titre I. - Dépenses courantes									
	3	092	80100001	092.001	14	438	41	43	55	481
						- 938				
	3	092	81211000	092.003	-1 077	0	—	—	33	0
						0				
	3	092	83122000	092.027	700	0	5	5	705	705
						0				
	3	092	83132000	092.008	389	389	3	3	392	392
						0				
	3	092	83132000	092.025	0	0	—	28	0	28
						0				
	3	092	83132000	092.026	263	263	—	—	263	263
						0				
	3	092	83200000	092.019	461	505	- 400	- 456	61	49
						0				
	3	092	83300000	092.005	1 946	1 946	13	13	1 959	1 959
						0				
CO	3	092	83300000	092.010	0	88	—	—	0	88
						52				
	3	092	83300000	092.024	+ 1	+ 1	—	—	52	52
						19				
	3	092	84140000	092.031	0	68	—	—	68	68
						30				
	3	092	84140000	092.016	0	50	—	—	50	69
						0				
	3	092	84322000	092.018	1 496	1 496	- 102	- 102	1 394	1 394
						0				
	3	092	84322000	092.012	0	0	—	—	0	0
						68				
	3	092	84322000	092.017	0	0	—	—	0	0
						0				
	3	092	84340000	092.029	30	30	—	—	30	30
						419				
	3	092	84352000	092.013	0	0	—	—	0	104
						419				
	3	092	84352000	092.023	0	0	—	—	0	104
						419				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Prog.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	092	84352000	092.028	0	89	—	—	0	89	
		Projets opérés par le SPW et par l'AViQ dans le cadre de la mesure 373 du PoDR - FEADER - CPAS				5 871	6 502	- 705	- 705	5 166	5 799
						5 871	6 502	- 705	- 705	5 166	5 799
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	Totaux pour le Titre I									
		Totaux pour le programme 17.092.									
		Programme 17.093									
		Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles									
		Titre I. - Dépenses courantes									
		I	093	83432000	093.027	179 558	179 558	- 33 513	- 33 513	146 045	146 045
		I	093	84140000	093.008	36 359	36 359	- 520	- 520	35 839	35 839
		I	093	84140000	093.010	1 000	1 000	—	—	1 000	1 000
		I	093	84140000	093.012	14 000	14 000	—	—	14 000	14 000
		I	093	84140000	093.015	88 455	88 455	623	623	89 078	89 078
		I	093	84140000	093.016	1 749 566	1 749 566	- 3 776	- 3 776	1 745 790	1 745 790
		I	093	84140000	093.017	1 848 969	1 848 969	13 626	13 626	1 862 595	1 862 595
		I	093	84140000	093.018	27 719	27 719	—	—	27 719	27 719
		I	093	84140000	093.019	7 799	7 799	—	—	7 799	7 799
		I	093	84140000	093.020	4 297	4 297	—	—	4 297	4 297
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	093	84140000	093.021	1 157	1 157	772	772	1 929	1 929	
		093	84140000	093.023	3 008 488	3 008 488	19 825	19 825	3 028 313	3 028 313	
		093	84140000	093.024	41 351	41 351	274	274	41 625	41 625	
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	093	84140000	093.025	0	0	—	—	0	0	
		093	84540000	093.049	727	727	—	—	727	727	
		Totaux pour le Titre I				7 009 445	7 009 445	- 2 689	- 2 689	7 006 756	7 006 756
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	Titre II. - Dépenses de capital									
		I	093	86141000	093.029	675	675	—	—	675	675
CO	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	093	86141000	093.031	0	18 665	—	—	0	11 448	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés													
CO	3	093	86141000	093.032	Donation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée								
CO	1	093	86141000	093.034	Donation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions partitaires								
CO	1	093	86141000	093.036	Donation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du PWI								
CO	093	88561000	093.050	souscription au capital de la S.A. WALLONNE SANTÉ									
				17 156	53 031	10 000	- 10 417	27 156	42 614				
				7 026 601	7 062 476	7 311	- 13 106	7 033 912	7 049 370				
Totaux pour le programme 17.093.													
Programme 17.094													
Action sociale													
Titre I. - Dépenses courantes													
CO	3	094	81211000	094.005	Frais généraux de fonctionnement et marchés de services								
				705	547	—	—	705	547				
JE	094	094	81211000	094.117	Dont arrêté(s) de réallocation								
				- 63	- 221	—	—	0	0				
CO	094	094	81221000	094.116	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats								
				0	0	—	—	0	0				
				63	221	—	—	63	221				
				Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques									
				Dont arrêté(s) de réallocation									
JE	3	094	81221000	094.124	(Nouveau) Dépenses informatiques								
				0	0	87	87	87	87				
CO	3	094	83122000	094.084	Soutien à des initiatives menées par des entreprises publiques en matière d'égalité des chances								
				0	0	—	—	0	0				
CO	3	094	83132000	094.016	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social								
				1 055	1 052	7	7	1 062	1 059				
				Dont arrêté(s) de réallocation									
				0	+ 18	—	—	—	—				
				Dont arrêté(s) de transfert									
				+ 11	0	—	—	—	—				
CO	3	094	83132000	094.090	Subvention aux Centres de service social (asbl assimilées à des entreprises non financières)								
				584	586	4	4	588	590				
CO	094	094	83132000	094.093	Subvention aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires (asbl assimilées à des entreprises non financières)								
				9 733	9 342	39	58	9 772	9 400				
				+ 265	- 430	—	—	—	—				
CO	094	094	83132000	094.094	Soutien à des initiatives menées par des asbl assimilées à des entreprises non financières en matière d'intégration des personnes d'origine étrangères								
				10	329	—	—	10	329				
				+ 10	+ 329	—	—	—	—				
CO	094	094	83132000	094.095	Soutien à des services d'insertion sociale sous forme d'asbl assimilées à des entreprises non financières								
				474	505	3	3	477	508				
				0	+ 55	—	—	—	—				
				Dont arrêté(s) de réallocation									
				+ 20	0	—	—	—	—				
CO	094	094	83132000	094.096	Subvention à l'Observatoire du crédit et de l'endettement (asbl assimilées à des entreprises non financières)								
				667	662	4	4	671	666				
CO	094	094	83132000	094.097	Subvention aux services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes (asbl assimilées à des entreprises non financières)								
				265	265	1	1	266	266				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CO	094	83132000	094.098	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (asbl assimilées à des entreprises non financières)				1 925	1 737	—	—	1 925	1 737
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 48				
				Dont arrêté(s) de transfert				+ 48	0				
	094	83132000	094.108	(Modifié) Subvention en matière d'action sociale, d'égalité des chances et en matière d'accompagnement des victimes sexistes (asbl assimilées à des entreprises non financières)				383	348	—	—	383	348
	094	83132000	094.109	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques				4 155	931	—	—	4 155	931
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 100				
	094	83132000	094.112	Subventions aux asbl assimilées à des entreprises non financières dans le cadre de l'intervention 371 du PSW-PAC (FEADER - programmation 2021-2027)				0	55	—	—	0	55
	094	83132000	094.115	Subventions en faveur des asbl assimilées à des entreprises non financières dans le cadre de la programmation 2021-2027 "Interreg VLEFWI"				300	122	—	—	300	122
				Dont arrêté(s) de transfert				+ 300	+ 122				
	094	83132000	094.118	Aide alimentaire (asbl assimilées à des entreprises non financières)				51	44	—	—	51	44
CO	3	83300000	094.009	Soutien à des initiatives menées par des asbl au service des ménages dans le domaine de l'Action sociale				1 320	1 365	- 100	- 100	1 220	1 265
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	0				
				Dont arrêté(s) de transfert				- 946	- 1 063				
	3	83300000	094.011	Subventions aux relais sociaux intercommunaux constitués en ASBL				2 087	1 949	5	5	2 092	1 954
	3	83300000	094.012	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère				13 354	12 255	44	44	13 398	12 299
				Dont arrêté(s) de réallocation				- 367	+ 178				
				Dont arrêté(s) de transfert				+ 417	0				
	3	83300000	094.013	(Modifié) Subventions accordées à l'Observatoire de l'Intégration des personnes étrangères et aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère				10 156	9 966	62	62	10 218	10 028
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	- 124				
	3	83300000	094.014	Subvention en matière d'intégration en faveur des asbl au service des ménages				406	1 100	193	1 608	599	2 708
CO	3	83300000	094.015	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires				+ 406	+ 685				
				Dont arrêté(s) de réallocation				35 541	36 025	236	212	35 777	36 237
				Dont arrêté(s) de transfert				- 1 728	- 998				
	3	83300000	094.017	Soutien à des services d'insertion sociale sous forme d'asbl au service des ménages				2 015	1 878	12	12	2 027	1 890
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 135				
				Dont arrêté(s) de transfert				+ 260	0				
	3	83300000	094.018	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage				400	400	3	3	403	403
	2	83300000	094.019	Services et dispositifs d'accompagnement des victimes entre partenaires et des victimes sexistes				2 939	2 677	15	15	2 954	2 692
				Dont arrêté(s) de réallocation				- 44	- 45				
	1	83300000	094.020	Service Citoyen – subsidat à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen				987	1 357	—	—	987	1 357
CO	2	83300000	094.021	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées				1 078	1 041	7	7	1 085	1 048
				Dont arrêté(s) de réallocation				0	+ 20				
				Dont arrêté(s) de transfert				+ 57	0				
	3	83300000	094.022	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté				205	205	—	—	205	205
	3	83300000	094.024	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale				0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
CO	3	094	83300000	094.026	Subventions aux Centres de Service Social (asbl au service des ménages)	1 922	1 905	11	11	1 933	1 916
CO	3	094	83300000	094.027	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des asbl au service des ménages	364	362	2	2	366	364
CO	3	094	83300000	094.028	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	590	534	—	—	590	534
CO	3	094	83300000	094.030	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	964	962	6	6	970	968
CO	3	094	83300000	094.033	Aide alimentaire (asbl au service des ménages)	903	894	6	6	909	900
CO	3	094	83300000	094.087	Subventions aux ASBL dans le cadre de l'accord non-marchand 2021-2024	- 1	0	—	—	0	0
CO	094	83300000	094.113	Subventions aux asbl au service des ménages dans le cadre de l'intervention 371 du PSW - PAC (FEADER programmation 2021-2027)	0	30	30	—	15	0	45
CO	3	094	83300000	094.121	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	5 706	1 141	—	—	5 706	1 141
CO	094	83300000	094.122	Subventions en faveur des asbl au service des ménages dans le cadre de la programmation 2021-2027 - Interreg VL-FWVL	66	20	20	—	—	66	20
CO	3	094	84290000	094.091	Subventions au Centres de service social (mutualités)	+ 66	+ 20	56	56	9 102	9 158
CO	094	84290000	094.107	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des mutualités	0	- 19	- 19	—	—	26	25
CO	3	094	84312000	094.066	Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ainsi qu'en matière d'égalité des chances au bénéfice des provinces	267	123	—	—	267	123
CO	3	094	84312000	094.068	Soutien à des initiatives particulières des Provinces	0	+ 45	—	—	0	0
CO	3	094	84322000	094.050	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Communes	805	545	15	15	820	560
CO	3	094	84322000	094.054	Soutien à des initiatives (communes) en matière d'égalité des chances	+ 21	0	—	—	60	0
CO	3	094	84322000	094.069	Soutien à des initiatives particulières des Communes	60	0	—	—	60	0
CO	2	094	84322000	094.070	Services et dispositifs d'accompagnement des victimes entre partenaires et des violences fondées sur le genre (Communes)	793	745	—	—	793	745
CO	3	094	84322000	094.072	Aide alimentaire (communes)	117	123	1	1	118	124
CO	3	094	84322000	094.080	Subventions aux Maisons d'accueil, Maisons de vie communautaires, Abris de nuit et Accueils de jour - Secteur public (Communes)	14	14	—	—	14	14
CO	094	84322000	094.105	Soutien à des initiatives particulières menées par des communes dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2021-2027)	1 232	1 268	5	4	1 237	1 272	
CO	3	094	84340000	094.086	Soutien à des initiatives menées par des asbl des pouvoirs locaux en matière d'action sociale, de cohésion sociale, d'intégration des personnes d'origine étrangères et d'égalité des chances	+ 381	+ 430	—	—	0	0
CO	094	84340000	094.099	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (asbl des pouvoirs locaux)	137	128	128	—	—	137	128
CO	094	84340000	094.100	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des asbl des pouvoirs locaux	241	350	350	—	—	241	350
CO	094	84340000	094.100	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des asbl des pouvoirs locaux	0	+ 115	+ 115	—	—	31	31
CO	094	84340000	094.100	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des asbl des pouvoirs locaux	+ 8	0	0	—	—	31	31

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés								
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation							
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés																	
CO	094	84340000	094.114	Subventions aux asbl des pouvoirs locaux dans le cadre de l'intervention 371 du PSW-PAC (FEADER - programmation 2021-2027)								0	165	—	- 15	0	150
CO	094	84340000	094.120	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux								760	152	—	—	760	152
CO	3	84352000	094.038	Dont arrêté(s) de réallocation								+ 760	+ 152	—	—	—	270
CO	3	84352000	094.038	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux CPAS								850	270	—	—	850	270
CO	3	84352000	094.038	Dont arrêté(s) de réallocation								- 760	- 52	—	—	—	3 528
CO	3	84352000	094.041	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des CPAS								3 297	3 506	22	22	3 319	3 528
JE	3	84352000	094.045	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale								13 177	13 177	- 13 177	- 13 177	0	0
CO	3	84352000	094.046	Soutien à des services d'insertion sociale sous forme de CPAS								5 123	5 072	33	33	5 156	5 105
CO	3	84352000	094.046	Dont arrêté(s) de réallocation								0	+ 100	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.048	Dont arrêté(s) de transfert								+ 115	0	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.048	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires – Secteur public (CPAS)								5 018	4 911	23	23	5 041	4 934
CO	3	84352000	094.048	Dont arrêté(s) de réallocation								+ 1 082	+ 998	—	—	—	—
JE	3	84352000	094.051	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61 et dans le cadre de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) Art. 60-61								165 933	165 933	39 320	39 320	205 253	205 253
CO	3	84352000	094.052	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - CPAS - ILI								1 220	699	21	22	1 241	721
CO	3	84352000	094.053	Dont arrêté(s) de réallocation								0	- 505	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.053	Dont arrêté(s) de transfert								+ 26	0	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.053	Aide alimentaire (CPAS)								322	289	2	2	324	291
CO	3	84352000	094.053	Dont arrêté(s) de réallocation								0	+ 44	—	—	—	—
CO	2	84352000	094.071	Services et dispositifs d'accompagnement des victimes entre partenaires et des violences fondées sur le genre (CPAS)								+ 33	0	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.085	Dont arrêté(s) de réallocation								189	181	1	1	190	182
CO	3	84352000	094.085	(Modifié) Soutien à des initiatives menées par des CPAS en matière d'égalité des chances ou d'initiatives particulières en action sociale								+ 44	+ 45	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.088	Soutien à des initiatives menées par des intercommunales du secteur 13.13 dans le domaine de l'action sociale, de la cohésion sociale, de l'égalité des chances et de l'intégration des personnes d'origine étrangère								530	713	—	—	530	713
CO	3	84352000	094.088	Dont arrêté(s) de réallocation								+ 530	+ 530	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.088	Soutien à des initiatives menées par des intercommunales du secteur 13.13 dans le domaine de l'action sociale, de la cohésion sociale, de l'égalité des chances et de l'intégration des personnes d'origine étrangère								0	0	—	—	0	0
CO	3	84352000	094.089	Subventions aux relais sociaux (associations chapitre XII)								16 314	16 129	97	97	16 411	16 226
CO	3	84352000	094.101	Soutien à des services d'insertion sociale sous forme d'associations de CPAS								192	191	1	1	193	192
CO	3	84352000	094.101	Dont arrêté(s) de réallocation								0	+ 5	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.101	Dont arrêté(s) de transfert								+ 5	0	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.102	Soutien à des initiatives relatives à la médiation de dettes menées par des associations de CPAS								1 864	1 852	12	12	1 876	1 864
CO	3	84352000	094.102	Dont arrêté(s) de réallocation								0	+ 47	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.103	Dont arrêté(s) de transfert								+ 47	0	—	—	14	14
CO	3	84352000	094.103	Aide alimentaire (associations chapitre XII)								+ 1	+ 3	—	—	—	—
CO	3	84352000	094.103	Dont arrêté(s) de réallocation								—	—	—	—	—	14

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Titre I - crédits de liquidation non limitatifs I. 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CO	094	84359000	094.104	Soutien à des initiatives menées par des établissements publics (autres pouvoirs locaux) en matière d'action sociale, de cohésion sociale, d'intégration des personnes d'origine étrangères et d'égalité des chances		179	35	—	—	179	35
CO	094	84359000	094.123	Dont arrêté(s) de réallocation		0	- 29	—	—	359	72
				Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux autres pouvoirs locaux		359	72	—	—		
CO	3 094	84524000	094.058	Dont arrêté(s) de réallocation		+ 359	+ 72	—	—	20	30
				Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et en matière d'égalité des chances au bénéfice d'institutions universitaires ou d'autres institutions d'enseignement		15	25	5	5		
CO	094	84524000	094.106	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (établissements d'enseignement relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles)		405	386	—	—	405	386
				Dont arrêté(s) de réallocation		+ 367	+ 386	—	—		
CO	3 094	84540000	094.057	Dont arrêté(s) de transfert		+ 9	0	—	—	952	952
				Soutien à des initiatives interfédérales en matière d'Action sociale, de Cohésion sociale, d'intégration et d'égalité des chances		938	938	14	14		
CO	094	84550000	094.111	Subvention à des entités interrégionales en matière d'action sociale, de cohésion sociale, d'intégration des personnes d'origine étrangère et d'égalité des chances		0	0	—	—	0	0
				Totaux pour le Titre I		330 928	319 976	27 098	28 508		
Titre II - Dépenses de capital											
CO	094	85112000	094.110	Subsidés d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'action sociale en faveur d'asbl assimilées à des entreprises privées non financières		0	12	—	—	0	12
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	+ 8	—	—		
CO	3 094	85130000	094.059	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées		45	45	—	—	45	45
				Dont arrêté(s) de réallocation		3	0	—	—		
CO	I 094	85210000	094.060	Subsidés d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'intégration aux asbl au service des ménages		40	40	—	—	40	40
				Dont arrêté(s) de réallocation		- 25	- 25	—	—		
CO	I 094	86321000	094.065	Subsidés aux communes en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	0	—	—		
CO	I 094	86321000	094.074	Subsidés d'aménagement ou d'équipement en matière d'action sociale en faveur des communes		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		0	0	—	—		
CO	I 094	86352000	094.064	Subsidés d'aménagement et d'équipement en matière d'action sociale en faveur des Centres publics d'Action Sociale		0	0	—	—	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		25	25	—	—		
CO	I 094	86359000	094.092	Subsidés d'aménagement ou d'équipement en matière d'action sociale en faveur d'associations chapitre XII		+ 25	+ 25	—	—	25	25
				Totaux pour le Titre II		113	122	—	—		
Totaux pour le programme 17.094.						331 041	320 098	27 098	28 508	358 139	348 066

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministère ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
				Programme 17.095					
				Crèches et petite enfance					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
LE	2	095	81211000	095.001	64	—	—	64	64
					+ 50				
LE	2	095	83132000	095.011	0	—	—	0	0
LE	2	095	83300000	095.012	0	—	—	0	0
LE	2	095	84140000	095.002	1 600	—	—	1 600	1 600
LE	2	095	84140000	095.015	0	—	—	0	150
LE	2	095	84140000	095.018	0	—	—	0	0
LE	2	095	84322000	095.013	0	—	—	0	0
LE	2	095	84353000	095.014	0	—	—	0	0
LE	1	095	84524000	095.016	82	1	1	83	83
LE	1	095	84540000	095.017	21	—	—	21	21
					1 767	1	1	1 768	1 918
				<i>Totaux pour le Titre I</i>					
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
LE	2	095	80100002	095.019	7 950	- 7 950	- 3 950	0	0
					- 50				
LE	2	095	85112000	095.003	2 300	9 433	5 293	11 733	5 305
LE	2	095	85210000	095.007	0	—	—	0	0
LE	2	095	85310000	095.004	0	—	—	0	0
LE	2	095	86321000	095.008	2 500	5 000	1 450	7 500	5 061
LE	095				0	—	—	0	0
LE	2	095	86341000	095.020	0	—	—	0	0
LE	2	095	86352000	095.005	1 733	7 950	2 500	9 683	3 477
LE	2	095	86353000	095.009	0	—	—	0	0
					0				
					0				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
LE	2	095	86359000	095.010	0	0	—	—	0	0
					14 483	8 550	14 433	—	28 916	13 843
					16 250	10 467	14 434	5 293	30 684	15 761
					10 063 380	9 787 918	131 268	102 958	10 194 648	9 890 876
					—	—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—	—

nl = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés
Subventions à des associations chapitre XII pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'installations intéressant la naissance et l'enfance.

Totaux pour le Titre II:

Totaux pour le programme 17.095:

Totaux pour la division organique 17:

Dont crédits de liquidation non limitatifs

Dont fonds budgétaires

Solde des fonds budgétaires au 31 décembre

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés								
				L I B E L L E S Division organique 18. Entreprises, emploi et recherche Programme 18.001 Fonctionnel Titre 1 - Dépenses courantes					
JE	3 001	81211000	001.054	140	120	—	—	140	120
JE	1 001	81211000	001.055	918	822	—	—	918	822
JE	1 001	81211000	001.066	4 027	2 408	—	—	4 027	2 408
				- 266 + 118	- 636 + 118				
DO	1 001	81211000	001.075	12	12	—	—	12	12
JE	1 001	81211000	001.095	360	390	—	—	360	390
				+ 50 + 30	+ 180 + 30				
JE	1 001	81211000	001.097	489	679	—	—	489	679
DO	001	81211000	001.164	257	257	—	—	257	257
JE	001	81221000	001.162	1	1	—	—	1	1
DE	1 001	81250000	001.134	3	3	—	—	3	3
JE	001	82140000	001.137	7	7	—	—	7	7
JE	001	83200000	001.180	1	1	—	—	1	1
				+ 1	+ 1				
				6 215	4 700	—	—	6 215	4 700
				Total pour le Titre 1.					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

	Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2 = crédits générés												
Titre II - Dépenses de capital												
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) spécifiques à la direction des Licences d'Ames							
DO	I	001	87422000	001.076	0	30	—	—	0	30		
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques							
JE	I	001	87422000	001.096	596	523	—	—	596	523		
					Dont arrêté(s) de réallocation Dont arrêté(s) de transfert							
					- 50 + 70	- 80 + 70						
					Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques							
JE	I	001	87422000	001.098	344	317	—	—	344	317		
					940	870	—	—	940	870		
					7 155	5 570	—	—	7 155	5 570		
					Totaux pour le Titre II							
					Totaux pour le programme 18.001							
					Dont crédits de liquidation non limitatifs							
					Programme 18.096							
					ENTREPRISES - Aides à l'investissement							
					Titre II - Dépenses de capital							
					Primes à l'investissement - Entreprises de droit privé contrôlées par une autorité publique							
JE	I	096	85111000	096.013	200	100	—	—	200	100		
					+ 200	+ 100						
					Dont arrêté(s) de réallocation							
JE	I	096	85112000	096.001	14 760	7 120	—	—	14 760	7 120		
					Dont arrêté(s) de réallocation							
JE	I	096	85112000	096.002	25 000	14 000	—	—	25 000	14 000		
					Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises							
JE	I	096	85112000	096.003	91 325	43 100	—	—	91 325	43 100		
					Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises							
					- 240	- 880						
					Dont arrêté(s) de réallocation							
JE	I	096	85112000	096.004	- 200	- 1 000	—	—	—	—		
JE	I	096	85112000	096.005	20 000	20 000	—	—	20 000	20 000		
					Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage							
JE	I	096	85112000	096.007	1 320	1 314	—	—	1 320	1 314		
					+ 430	+ 3 000						
					Dont arrêté(s) de réallocation							
JE	I	096	85112000	096.008	3 000	3 000	—	—	3 000	3 000		
					Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide aux modes de transport alternatifs à la route							
JE	I	096	85112000	096.008	0	0	—	—	0	0		
					Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020							
					Fonds Structuraux 2021-2027 - FEDER/FTJ - Aides à l'investissement - Secteur privé							
JE	I	096	85112000	096.021	4 105	15 644	—	—	4 105	15 644		
					+ 4 105	+ 15 644						
					Dont arrêté(s) de transfert							
JE	096		85210000	096.022	0	0	—	—	0	0		
					Primes à l'investissement (mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique) ASBL au service des ménages							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
JE	I	096	85310000	096.014	nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
					Primes à l'investissement en faveur d'entreprises physiques exerçant une activité professionnelle à titre d'indépendant									
					Dont arrêtés(s) de réallocation									
					Primes à l'investissement en faveur d'entreprises étrangères									
JE	I	096	85431000	096.015	Totaux pour le Titre II									
					Totaux pour le programme 18.096									
					Programme 18.097									
					ENTREPRISES - Outils économiques et financiers									
JE	nl /	097	81100000	097.040	Titre I - Dépenses courantes									
					Traitements et indemnités - Commission de restructuration des entreprises									
JE	nl /	097	81112000	097.041	Interventions coût abonnement transports									
					Indemnités quelconques au personnel 2019-2024									
					Frais de fonctionnement - Commission de restructuration des entreprises									
					Subventions au groupe outil régional pour couvrir ses frais de fonctionnement									
JE	I	097	81211000	097.027	Dont arrêtés(s) de réallocation									
					Subventions au groupe outil régional pour mener ses missions d'accompagnement et d'animation économique									
					Dont arrêtés(s) de réallocation									
					Subvention permettant le fonctionnement de WALLIMAGE - Frais de fonctionnement et missions déléguées									
JE	I	097	84140000	097.004	Subvention à la SPAQuE pour la gestion de la mission déléguée NORDION									
					Totaux pour le Titre I									
					Titre II - Dépenses de capital									
					Moyens d'actions - prêts et garantie - à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes									
JE	I	097	88514000	097.016	Moyens d'actions à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes - prise de participation									
					Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER - Instruments financiers - Prises de participations									
					Dont arrêtés(s) de transfert									
					Totaux pour le Titre II									
JE	I	097	88561000	097.044	Totaux pour le programme 18.097									
					71 600									
					139 352									
					71 600									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
				Programme 18.098							
				Zones d'activités économiques							
				Titre I - Dépenses courantes							
DE	I	098	81211000	098.033	Dépenses liées à l'achat de biens non durables, de services et au programme Zones d'activités économiques - DEPA	350	350	—	—	350	350
DE	I	098	83132000	098.001	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	0	0	—	—	0	0
DE	098	83200000	098.036		Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	83200000	098.037	Transferts de revenus aux entreprises (hors subvention exploitation)	15	15	—	—	15	15
DE	I	098	84353000	098.005	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - Intercommunales	97	47	—	—	97	47
					Totaux pour le Titre I	462	412	—	—	462	412
					Titre II - Dépenses de capital						
DE	I	098	85121000	098.024	Subventions aux entreprises publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III. Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (loi de 70, décret du 11 mars 2004 et décret du 2 février 2017) en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	9 261	2 844	—	—	9 261	2 844
DE	I	098	86141000	098.007	Dont arrêté(s) de réallocation	+3 261	-3 156	—	—	4 500	2 500
DE	I	098	86141000	098.007	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - UAP	4 500	2 500	—	—	4 500	2 500
DE	I	098	86141000	098.009	Intervention régionale en faveur de Wallonie Entreprendre (ex Sowafinal) pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	27 803	27 803	—	—	27 803	27 803
DE	I	098	86141000	098.011	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - UAP	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	86141000	098.022	Subventions aux unités d'administration publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	0	2 161	—	—	0	2 161
DE	I	098	86141000	098.028	Dont arrêté(s) de réallocation	-6 000	-3 839	—	—	0	646
DE	I	098	86141000	098.028	Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations - UAP	0	646	—	—	0	646
DE	I	098	86141000	098.029	Fonds Structuels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux UAP - Infrastructures	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	86311000	098.030	Fonds Structuels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux Provinces - Infrastructures	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	86321000	098.031	Fonds Structuels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux communes - Infrastructures	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	86353000	098.014	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - Intercommunales	13 439	12 426	—	—	13 439	12 426
DE	I	098	86353000	098.015	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs votes d'ucces	0	0	—	—	0	0
DE	I	098	86353000	098.016	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	0	100	—	—	0	100
DE	I	098	86353000	098.017	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Intercommunales	1 000	3 000	—	—	1 000	3 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés						
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation					
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés															
DE	I	098	86533000	098.023	Subventions aux intercommunales dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques						11 739	17 995	—	26 739	17 995
					Dont arrêté(s) de réalisation						+2 739	+6 995			
					Dont arrêté(s) de transfert						+3 000	+5 000			
DE	I	098	86533000	098.027	Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations - Intercommunales du secteur S1313						0	4 416	—	0	4 416
DE	I	098	86535000	098.032	Fonds Structuels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux intercommunales du secteur 13.13 - Infrastructures						0	0	—	0	0
					Totaux pour le Titre II						67 742	73 891	—	82 742	73 891
					Totaux pour le programme 18.099						68 204	74 303	—	83 204	74 303
Programme 18.099															
ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement															
Titre I - Dépenses courantes															
JE	I	099	83122000	099.027	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Entreprises publiques						562	637	- 314	248	323
JE	099	83122000	099.047		Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2021 - 2027 - Entreprises publiques						0	0	—	0	0
JE	I	099	83122000	099.056	(Nouveau) Subventions facilitatives pluriannuelles visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Entreprises publiques						0	0	250	1 250	250
JE	I	099	83132000	099.001	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Secteur privé						864	803	—	864	803
					Dont arrêté(s) de transfert						0	+ 608			
JE	I	099	83132000	099.004	Subvention aux réseaux d'entreprises (Décret du 18 janvier 2007)						1 176	900	—	1 176	900
JE	I	099	83132000	099.005	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité						2 160	2 160	—	2 160	2 160
JE	I	099	83132000	099.006	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Entreprises						4 689	4 485	—	4 689	4 485
JE	I	099	83132000	099.007	Financement du dispositif des aides de premier niveau						15 000	15 000	—	15 000	15 000
JE	I	099	83132000	099.029	Subvention d'activités pour soutenir le secteur logistique (mesures d'accompagnement du prélevement kilométrique) - Secteur privé						400	400	—	400	400
JE	I	099	83132000	099.038	Aide financière aux sociétés privées pour la location de containers						0	25	—	0	25
JE	I	099	83132000	099.039	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité dans le cadre de la Formation						0	0	—	0	0
JE	I	099	83132000	099.040	Aide aux entreprises dans le cadre de la crise énergétique						0	0	—	0	0
JE	099	83132000	099.052		Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2021 - 2027 - Entreprises						0	0	—	0	0
JE	099	83132000	099.055		Subventions facilitatives pluriannuelles en matière d'économie - Secteur Privé						3 915	815	320	4 235	879
JE	I	099	83200000	099.009	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2014-2020						16	406	—	16	406
JE	I	099	83200000	099.041	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Cofinancements et transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation						17	17	—	17	17
					Dont arrêté(s) de transfert						+ 17	+ 17			

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
JE	I	099	83300000	099.023	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation - ASBL au service des ménages	160	160	—	—	160	160
JE		099	83300000	099.048	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2021 - 2027 - asbl	0	0	—	—	0	0
JE	099	83300000	099.054		Subventions facultatives pluriannuelles en matière d'économie - ASBL au service des ménages	500	100	—	—	500	100
JE	I	099	83450000	099.036	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres villes - Indépendants personnes physiques	6 000	2 052	—	—	6 000	2 052
JE	I	099	83450000	099.037	Aide financière aux indépendants pour la location de containers	0	25	—	—	0	25
JE	099	83540000	099.051		Contribution wallonne au fond de défense de l'OTAN	0	0	—	—	0	0
JE	I	099	84140000	099.013	Subventions facultatives pluriannuelles en matière d'économie - UAP	10 330	1 677	—	—	10 330	1 677
JE	I	099	84140000	099.015	Subvention au CIES pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200	—	—	200	200
JE	099	84140000	099.053		Financement de Filière Bois	1 500	1 500	—	—	1 500	1 500
JE	I	099	84322000	099.043	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres villes - Communes	0	0	—	—	0	0
JE	I	099	84340000	099.017	Subventions facultatives pluriannuelles visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation - ASBL liées aux pouvoirs locaux	4 118	868	—	—	4 118	868
JE	099	84340000	099.045		Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - ASBL liées aux pouvoirs locaux	777	782	—	—	777	782
					Dont arrêtés(s) de réallocation	+ 777	+ 782				
JE	099	84340000	099.049		Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2021 - 2027 - asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE	I	099	84353000	099.019	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Intercommunales	520	981	—	—	520	981
JE	I	099	84359000	099.018	Subventions facultatives pluriannuelles visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	1 500	300	—	—	1 500	300
JE	099	84359000	099.046		Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE	I	099	84524000	099.020	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Entités liées à la Communauté française	200	200	—	—	200	200
					Totaux pour le Titre I.	54 604	34 493	1 256	—	55 860	34 493
					Titre II - Dépenses de capital						
JE	I	099	85122000	099.030	Subventions destinées à soutenir les entreprises impactées par les inondations	0	25	—	—	0	25
JE	099	85210000	099.044		Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements)	0	0	—	—	0	0
JE	I	099	85220000	099.031	Subventions destinées à soutenir les indépendants impactés par les inondations	0	25	—	—	0	25
JE	I	099	86353000	099.022	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) - Intercommunales	852	852	—	—	852	852
					Totaux pour le Titre II.	852	902	—	—	852	902
					Totaux pour le programme 18.099.	55 456	35 395	1 256	—	56 712	35 395

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Programme 18.100 Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurés <i>Titre 1 - Dépenses courantes</i>							
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation - Frais de fonctionnement SPW							
JE	100	81211000	100.091			30	30	—	—	30	30
				Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Entreprises publiques							
JE	3	83122000	100.065			+ 30	+ 30	—	—	0	0
JE	1	83122000	100.067			0	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entreprises publiques							
JE	1	83122000	100.075			0	1 053	—	—	0	1 053
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Entreprises publiques							
JE	1	83122000	100.075			266	+ 1 053	—	—	266	143
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - Entreprises publiques							
JE	100	83122000	100.115			+ 266	+ 143	—	—	0	0
JE	3	83132000	100.026			0	0	—	—	0	0
JE	1	83132000	100.068			0	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au secteur privé et ASBL au service des entreprises							
JE	1	83132000	100.076			0	7 232	—	—	0	7 232
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Secteur privé et ASBL au service des entreprises							
JE	1	83132000	100.106			1 207	+ 7 232	—	—	1 207	1 709
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et formation - Secteur privé et ASBL au service des entreprises							
JE	100	83132000	100.106			+ 1 207	+ 1 709	—	—	341	0
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - Secteur privé et ASBL au service des entreprises							
JE	100	83132000	100.116			341	0	—	—	0	0
JE	3	83300000	100.027			+ 341	0	—	—	0	0
JE	1	83300000	100.069			0	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux ASBL au service des ménages							
JE	1	83300000	100.077			0	50	—	—	0	50
JE	1	83300000	100.102			0	+ 50	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - ASBL au service des ménages							
JE	100	83300000	100.102			0	0	—	—	0	0
JE	3	83520000	100.028			23	0	—	—	23	0
JE	1	84130000	100.114			+ 23	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - SACA							
JE	3	84140000	100.029			0	0	—	—	0	0
JE	3	84140000	100.030			0	0	—	—	0	0
JE	3	84140000	100.031			0	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - Forem							
JE	3	84140000	100.031			0	0	—	—	0	0
				Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - IWEPS							
JE	3	84140000	100.031			0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés									
JE	/	100	84140000	100.086	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - UAP de type 3 (COFOG 04110)	395	420	—	—	395	420
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 395	+ 420	—	—		
JE		100	84140000	100.092	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - UAP	63	0	—	—	63	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 63	0	—	—		
JE	/	100	84140000	100.094	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - UAP de type 1 et 2 - Transfert de revenu	0	60	—	—	0	60
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 60	—	—		
JE		100	84140000	100.105	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Forem	0	0	—	—	0	0
JE		100	84140000	100.111	Fonds structurels 2021-2027 - Mesures FEDER/FTJ - Subventions à des UAP	0	80	—	—	0	80
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 80	—	—		
JE		100	84140000	100.122	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - UAP de type 3	0	0	—	—	0	0
JE		100	84140000	100.124	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - UAP de type 1 et 2 - Transfert de revenu	86	43	—	—	86	43
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 86	+ 43	—	—		
JE		100	84160000	100.093	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - ASBL	0	50	—	—	0	50
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 50	—	—		
JE	3	100	84312000	100.032	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Provinces	0	0	—	—	0	0
JE	/	100	84312000	100.070	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux provinces	0	0	—	—	0	0
JE	/	100	84312000	100.078	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Provinces	0	30	—	—	0	30
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 30	—	—		
JE		100	84316000	100.107	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Ecoles Provinciales	0	0	—	—	0	0
JE		100	84316000	100.108	Fonds Structurels 2021-2027 - Mesures FEDER/FTJ relevant des compétences emploi et formation - Ecoles Provinciales	0	150	—	—	0	150
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 150	—	—		
JE	/	100	84322000	100.071	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux communes	0	0	—	—	0	0
JE	/	100	84322000	100.079	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Communes	0	23	—	—	0	23
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+ 23	—	—		
JE	3	100	84340000	100.066	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - ASbl liés aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE	/	100	84340000	100.072	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE	/	100	84340000	100.080	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - ASBL liées aux pouvoirs locaux	106	143	—	—	106	143
					Dont arrêté(s) de transfert	+ 106	+ 143	—	—		
JE		100	84340000	100.104	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE		100	84340000	100.120	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	—	—	0	0
JE	3	100	84353000	100.033	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Intercommunales	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Prog.	Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
Ministre ordonnateur	JE	I	100	84353000	100.082	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux intercommunales du secteur 13.13					
						0	2 971	—	—	0	2 971
						0	+2 971	—	—	—	—
	JE	I	100	84353000	100.089	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Intercommunales du secteur 13.13					
						153	82	—	—	153	82
						+ 153	+ 82	—	—	—	—
	JE	I	100	84353000	100.103	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - Intercommunales du secteur 13.13					
						0	0	—	—	0	0
	JE	I	100	84353000	100.123	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - Intercommunales du secteur 13.13					
						0	0	—	—	0	0
	JE	I	100	84359000	100.113	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et formation - Autres entités du secteur 13.13					
						0	0	—	—	0	0
	JE	3	100	84524000	100.034	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Entités liées à la Communauté française					
						0	0	—	—	0	0
	JE	I	100	84524000	100.073	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entités liées à la Communauté française					
					0	10 019	—	—	0	10 019	
					0	+10 019	—	—	—	—	
JE	I	100	84524000	100.081	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Entités liées à la Communauté française						
					1 124	1 161	—	—	1 124	1 161	
					+1 124	+1 161	—	—	—	—	
JE	I	100	84524000	100.090	Fonds structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Entités liées à la Communauté française						
					115	0	—	—	115	0	
					+ 115	0	—	—	—	—	
JE	I	100	84524000	100.121	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie - Entités liées à la Communauté française						
					0	0	—	—	0	0	
Totaux pour le Titre I					3 909	25 449	—	—	3 909	25 449	
Titre II - Dépenses de capital											
JE	I	100	85111000	100.110	Fonds structurels 2021-2027 - Mesures FEDER/FTJ - Entreprises publiques (investissement et infrastructure)						
					0	200	—	—	0	200	
					0	+200	—	—	—	—	
JE	I	100	85112000	100.074	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au secteur privé (investissements et infrastructures)						
					0	400	—	—	0	400	
					0	+400	—	—	—	—	
JE	I	100	85210000	100.035	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Asbl						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	85210000	100.087	Fonds structurels 2021-2027 - Dépenses d'investissements emploi/formation pour les ASBL au service des ménages						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	85210000	100.100	Fonds structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux ASBL au service des ménages (investissements et infrastructures)						
					0	154	—	—	0	154	
					0	+ 154	—	—	—	—	
JE	I	100	86131000	100.037	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des SACA						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	86141000	100.024	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des UAP						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	86141000	100.036	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à l'IFAPME						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	86141000	100.038	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au FOREM						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	86141000	100.084	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au FOREM (investissements et infrastructures)						
					0	0	—	—	0	0	
JE	I	100	86141000	100.085	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions à l'IFAPME (investissements et infrastructures)						
					0	0	—	—	0	0	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Prog.	Adresse budgétaire		L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés			
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2, 3 = crédits générés														
JE	I	100	86141000	100.095	Fonds structurels 2021-2027 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - UAP - Frais d'investissement	0	0	—	—	0	0	0	0	
JE		100	86141000	100.112	Fonds structurels 2021-2027- Mesures FEDER/FTJ – Subventions à des UAP (investissement et infrastructure)	0	0	—	—	0	0	0	0	
JE		100	86161000	100.101	Fonds structurels 2021-2027 – FEDER/FTJ - Subventions à des ASBL des administrations publiques (investissements et infrastructures)	0	0	—	—	0	0	0	0	
JE	I	100	86311000	100.039	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Provinces	0	0	—	—	0	0	0	0	
JE		100	86311000	100.109	Fonds Structurels 2021-2027 - Mesures FEDER/FTJ relevant des compétences emploi et formation- Ecoles Provinciales - (investissement et infrastructure)	0	0	—	—	0	0	0	0	
JE	I	100	86524000	100.083	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entités liées à la Communauté française (investissements et infrastructures)	0	4 000	—	—	0	4 000	0	4 000	
					Dont arrêt(s) de transfert	0	+4 000							
JE		100	86524000	100.088	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entités liées à la Communauté française (investissements et infrastructures) pour le portefeuille 3T. Projet pour la Haute Ecole Hemlux	242	0	—	—	242	0	242	0	
					Dont arrêt(s) de transfert	+ 242	0							
					Totaux pour le Titre II	242	4 754	—	—	242	4 754	30 203	30 203	
					Totaux pour le programme 18.100.	4 151	30 203	—	—	4 151	30 203	4 151	30 203	
					Programme 18.101									
					Promotion de l'Emploi									
					Titre I - Dépenses courantes									
JE	2	101	83132000	101.002	Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post-création	0	94	—	—	0	94	0	94	
					Dont arrêt(s) de réallocation	- 150	- 56							
JE	3	101	83132000	101.023	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur privé	2 264	2 222	—	—	2 264	2 222	2 264	2 222	
JE	3	101	83132000	101.038	Subvention pour les opérateurs actifs dans le micro-crédit	+2 014	+1 972	—	—					
					Dont arrêt(s) de réallocation	49	100					49	100	
JE	101	83132000	101.039	101.039	Subventions des missions régionales pour l'emploi - ASBL au service des entreprises	- 51	0							
					Dont arrêt(s) de réallocation	3 301	3 319					3 301	3 319	
JE	101	83132000	101.040	101.040	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Secteur privé	+3 301	+3 319	—	—	0	18	0	18	
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 18							
JE	3	101	83300000	101.003	Subventions d'actions diverses en matières d'emploi - ASBL au service des ménages	1 685	1 612	—	—	1 685	1 612	1 685	1 612	
JE	3	101	83300000	101.004	Subventions des missions régionales pour l'emploi	- 66	- 108							
					Dont arrêt(s) de réallocation	10 893	10 797	73	73	10 866	10 870	10 866	10 870	
JE	3	101	83300000	101.010	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur associatif	- 3 301	- 3 319	—	—	3 743	3 664	3 743	3 664	
					Dont arrêt(s) de réallocation	3 743	3 664							
JE	3	101	83300000	101.012	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	-2 136	-2 235	—	—	0	0	0	0	
JE	3	101	83300000	101.013	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	19	—	—	0	19	0	19	
JE	101	83300000	101.041	101.041	Subventions facultatives pluriannuelles en matière d'emploi - ASBL au service des ménages	100	20	—	—	100	20	100	20	

(En milliers EUR)

141

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	<i>L I B E L L E S</i>			0	0	—	—	0	0
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés</i>			0	0	—	—	0	0
	3	102 841.40000	102.026	Subvention au Forem pour le projet coup de boost					
JE	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>								
	<i>Totaux pour le Titre I.</i>								
	1	102 861.41000	102.021	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle					
JE	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>			0	0	—	—	0	0
	<i>Totaux pour le Titre II.</i>			0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
JE	Programme 18.103								
	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem								
	<i>Titre I - Dépenses courantes</i>								
JE	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand			0	0	—	—	0	0
	3	103 841.40000	103.003	0	0	—	—	0	0
	3	103 841.40000	103.004	0	0	—	—	0	0
CO	<i>Totaux pour le Titre I.</i>			0	0	—	—	0	0
	Programme 18.104								
	Economie sociale								
CO	<i>Titre I - Dépenses courantes</i>								
	Subventions aux structures d'économie sociale actives dans le recyclage des déchets - Coopérative publique			67	72	- 16	- 29	51	43
	3	104 831.32000	104.004	12 888	13 923	255	255	13 143	14 178
CO	Subventions pour les actions pilotes et la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et la promotions des nouveaux modèles économiques, collaboratifs, coopératifs et créatifs (entreprises privées)			1 105	816	153	180	1 258	996
	3	104 831.32000	104.005	- 625	- 625				
				+ 280	- 176				
CO	<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>								
	<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>								
	3	104 831.32000	104.006	3 586	3 280	41	41	3 627	3 321
CO	Subventions IDESS (SFS)			100	100	—	—	100	100
	3	104 831.32000	104.010	190	125	—	—	190	125
	3	104 831.32000	104.011	375	355	—	- 22	375	333
CO	Subventions aux structures d'économie sociales actives dans le recyclage des déchets - Secteur privé								
	3	104 831.32000	104.028						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés											
CO	3	104	83132000	104.040	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	80	166	—	—	80	166
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 106	—	—	—	—
CO	3	104	83132000	104.041	Financement des asbl chargées d'assurer les représentations des entreprises d'économie sociale et de leurs missions	1 200	1 226	—	—	1 200	1 226
CO	104	83132000	104.045	104.045	Agence-conseil en économie sociale – nouveau décret	1 190	1 190	—	—	1 190	1 190
CO	104	83132000	104.049	104.049	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale – Programmation 2021-2027 – Entreprises privées	0	0	—	—	0	0
CO	3	104	83132000	104.052	Subventions facultatives pluriannuelles - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	375	75	—	—	375	75
CO	3	104	83200000	104.014	Soutien aux projets de micro-crédits en ce compris les micro-crédits coopératifs et leur accompagnement	100	75	—	—	100	75
CO	3	104	83300000	104.016	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs – ASBL au service des ménages	1 251	1 247	—	—	1 251	1 247
					Dont arrêt(s) de réallocation	- 300	0	—	—	—	—
CO	3	104	83300000	104.017	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	498	462	- 137	- 129	361	333
CO	3	104	83300000	104.029	Subvention des agences conseil - Asbl	0	0	—	—	0	0
CO	3	104	83300000	104.030	Subventions IDESS (asbl)	667	659	8	8	675	667
CO	3	104	83300000	104.031	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - Programmation 2021-2027 - Asbl	0	590	—	—	0	590
CO	3	104	83300000	104.053	Subventions facultatives pluriannuelles - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	145	29	—	—	145	29
CO	104	83450000	104.051	104.051	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Subventions aux ménages en tant que producteurs	0	0	—	—	0	0
CO	3	104	84140000	104.020	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques – UAP	1 114	1 384	—	—	1 114	1 384
CO	3	104	84140000	104.021	Subvention pour frais de fonctionnement de W.Aller	818	614	—	—	818	614
CO	3	104	84160000	104.048	Subvention pour frais de fonction de l'incubateur en économie sociale IES!	670	705	—	—	670	705
CO	3	104	84340000	104.033	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Asbl liées aux pouvoirs locaux	20	20	—	—	20	20
					Dont arrêt(s) de réallocation	+ 20	+ 20	—	—	—	—
CO	3	104	84352000	104.025	Subventions IDESS (CPAS)	2 266	2 243	24	24	2 290	2 267
CO	3	104	84352000	104.034	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - CPAS	0	0	—	—	0	0
CO	3	104	84359000	104.032	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Associations de CPAS	0	50	—	—	0	50
					Dont arrêt(s) de réallocation	0	+ 50	—	—	—	—
CO	3	104	84359000	104.035	Subventions IDESS (association de CPAS)	178	177	1	1	179	178
CO	3	104	84550000	104.038	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - unités interrégionales	0	0	—	—	0	0
Totaux pour le Titre I						28 883	29 583	329	329	29 212	29 912
Titre II - Dépenses de capital											
CO	1	104	86141000	104.026	Intervention en faveur de W.Aller dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CO	nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés										
	3	104	88561000	104.027	Mission déléguée à W.Alier pour la mesure BRASERO	1 000	1 000	—	—	1 000	1 000
					Totaux pour le Titre II.	1 000	1 000	—	—	1 000	1 000
JE	Totaux pour le programme 18.104.					29 883	30 583	329	329	30 212	30 912
					Programme 18.105						
					Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM						
JE	Titre I. - Dépenses courantes										
	I	105	84140000	105.001	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre I.	0	0	—	—	0	0
JE	Totaux pour le programme 18.105.					0	0	—	—	0	0
					Programme 18.106						
					Titres services - FOREM						
JE	Titre I. - Dépenses courantes										
	3	106	84140000	106.001	Subvention pour les Titres Services	0	0	—	—	0	0
	3	106	84140000	106.002	Subvention pour le fonds de formation Titres Services	0	0	—	—	0	0
JE	Totaux pour le Titre I.					0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le programme 18.106.						
					Programme 18.107						
JE	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM										
					Titre I. - Dépenses courantes						
	3	107	84140000	107.001	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	0	0	—	—	0	0
JE	Totaux pour le Titre I.					0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le programme 18.107.						
					Programme 18.108						
JE	Emplois de proximité										
					Titre I. - Dépenses courantes						
	3	108	84312000	108.014	Interruption de carrière - Provinces	269	269	4	4	273	273
JE	3	108	84322000	108.013	Interruption de carrière - Communes	23 315	23 315	339	339	23 654	23 654

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	3	108	84540000	108.010	nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés	3 128	3 128	45	45	3 173	3 173
					Interruption de carrière (Région)	26 712	26 712	388	388	27 100	27 100
					Totaux pour le Titre I.	26 712	26 712	388	388	27 100	27 100
Totaux pour le programme 18.108.											
Programme 18.109											
Formation professionnelle											
Titre I - Dépenses courantes											
JE	1	109	81211000	109.001	Plateforme Wallongues	3	145	—	—	3	145
					Dont arrêté(s) de réallocation	+3	+2	—	—	—	—
					Marché d'expert pédagogique Digistart	140	0	—	—	140	0
JE	109	81221000	109.049		Dont arrêté(s) de réallocation	-3	0	—	—	—	—
					Subventions aux Entreprises publiques	0	0	—	—	0	0
					Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Secteur privé	3 662	3 466	—	—	3 662	3 466
JE	3	109	83132000	109.025	Subvention pour l'interfédération des CISP	+2 430	+2 348	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réallocation	1 009	1 007	—	—	1 009	1 007
					Subvention dans le cadre des CISP	29	29	—	—	29	29
JE	3	109	83132000	109.052	Subventions octroyées au secteur privé dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	+29	+29	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réallocation	5 662	5 647	12	12	5 674	5 659
					Subventions en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - ASBL au service des ménages	-2 048	-2 024	—	—	—	—
JE	3	109	83300000	109.004	Dont arrêté(s) de réallocation	229	396	—	—	229	396
					Dont arrêté(s) de réallocation	-2	-28	—	—	—	—
					Subventions en vue de permettre la formation en TIC - ASBL au service des ménages	1 077	1 180	—	—	1 077	1 180
JE	3	109	83300000	109.010	Cofinancement pour les projets LEADER	-578	-475	—	—	—	—
					Subvention aux Centres de formation et d'insertion (CEFISPA)	0	44	—	—	0	44
					Indemnités de promotion sociale	18 109	18 109	120	120	18 229	18 229
JE	3	109	83441000	109.016	Subvention au CESE	2	2	—	—	2	2
					Subventions en vue de permettre la formation - UAP	901	901	—	—	901	901
					Subventions en vue de permettre la formation - UAP - IFAPME	0	0	—	—	0	0
JE	3	109	84140000	109.031	Subventions octroyées aux administrations communales dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	0	0	—	—	0	0
					Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Communes	61	61	—	—	61	61
					Dont arrêté(s) de réallocation	69	62	—	—	69	62
JE	3	109	84322000	109.026	Subventions aux ASBL liées aux Pouvoirs locaux	+35	+28	—	—	—	—
					Dont arrêté(s) de réallocation	31	31	—	—	31	31
					Subventions octroyées aux CPAS dans le cadre des accords du non-marchand	+31	+31	—	—	—	—
JE	3	109	84352000	109.021	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - CPAS	67	67	—	—	67	67
					Dont arrêté(s) de réallocation	77	64	—	—	77	64
					Dont arrêté(s) de réallocation	+62	+49	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	3	109	109.047	84352000	Subvention aux CPAS en vue de soutenir la formation de leurs bénéficiaires	0	24	—	—	0	24
					Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+ 24	—	—	—	—
JE		109	109.053	84359000	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Autres entités du secteur 13.13	4	3	—	—	4	3
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+ 4	+ 3	—	—	—	—
JE		109	109.054	84359000	Subventions octroyées aux autres entités du secteur 13.13 dans le cadre des accords du non-marchand	0	0	—	—	0	0
JE	3	109	109.028	84524000	Subventions en vue de permettre la formation aux entités liées à la Fédération Wallonie-Bruxelles	47	47	—	—	47	47
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+ 35	+ 35	—	—	—	—
JE	3	109	109.032	84535000	Subventions en vue de permettre la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	2	2	—	—	2	2
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+ 2	+ 2	—	—	—	—
JE	3	109	109.029	84550000	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Unités interrégionales	25	50	—	—	25	50
					Totaux pour le Titre I	31 206	31 337	132	132	31 338	31 469
JE	1	109	109.023	86141000	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre II	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le programme 18.109	31 206	31 337	132	132	31 338	31 469
					Programme 18.110 Forem - Formation						
					Titre I - Dépenses courantes						
JE	110	110	110.028	83300000	Subvention de fonctionnement aux centres de compétences en asbl	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.001	84140000	Subvention de fonctionnement au Forem	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.002	84140000	Subvention de fonctionnement au Forem pour les centres de compétence	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.003	84140000	Financement du chaque formation	0	0	—	—	0	0
JE	1	110	110.004	84140000	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.005	84140000	Crédit adaptation	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.006	84140000	Métiers en pénurie	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.007	84140000	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.008	84140000	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.011	84140000	Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.012	84140000	Subventions aux CISP	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.013	84140000	Subvention en vue de promouvoir l'autoévaluation d'activités - Airbag	0	0	—	—	0	0
JE	3	110	110.020	84140000	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volat Formation	0	0	—	—	0	0
					Totaux pour le Titre I	0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés</i>								
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
JE	110	8512000	110.027	0	0	—	—	0	0
JE	110	86141000	110.022	0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>					
				0	0	—	—	0	0
				Totaux pour le programme 18.110.					
				Programme 18.111					
				Formation agricole					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
DA	111	83132000	111.023	0	1 000	—	—	0	1 000
				0	+1 000	—	—	0	0
DA	111	83300000	111.001	0	200	2 663	—	2 663	200
				0	-1 000	—	—	0	0
DA	111	84316000	111.022	0	100	—	—	0	100
				0	+100	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				0	0	—	—	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>					
				0	1 300	2 663	—	2 663	1 300
				0	1 300	2 663	—	2 663	1 300
				Totaux pour le programme 18.111.					
				Programme 18.112					
				IFAPME					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
JE	3	112	84140000	39 582	39 582	—	—	39 582	39 582
JE	3	112	84140000	40 661	40 661	—	—	40 661	40 661
JE	1	112	84140000	2 684	2 684	—	—	2 684	2 684
JE	1	112	84140000	1 375	1 375	—	—	1 375	1 375
JE	1	112	84140000	857	857	—	—	857	857
JE	3	112	84140000	0	0	—	—	0	0
				85 159	85 159	—	—	85 159	85 159
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>					
				3 140	3 140	—	—	3 140	3 140
				3 140	3 140	—	—	3 140	3 140
				88 299	88 299	—	—	88 299	88 299
				Totaux pour le programme 18.112.					
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
JE	1	112	86141000	0	0	—	—	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>					
				0	0	—	—	0	0
				Totaux pour le programme 18.112.					
				0	0	—	—	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	nI = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2 = crédits générés		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				Programme 18.113							
				Politiques croisées dans le cadre de la formation							
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>							
JE	3	113	83132000	113.004	Subventions facultatives pluriannuelles eb matière de formation - Secteur privé et ASBL au service des entreprises	6 700	1 340	—	—	6 700	1 340
JE	3	113	83132000	113.017	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Secteur privé et ASBL au service des entreprises	-3 350	- 670	—	—	0	0
JE	3	113	83200000	113.016	Incitants à la formation en alternance - Entreprises	1 037	819	—	—	1 037	819
JE	3	113	83300000	113.006	Subvention aux actions d'alphabétisation	0	- 215	—	—	0	290
JE	3	113	83300000	113.007	Incitants à la formation en alternance - ASBL	10	+ 290	—	—	0	290
JE	3	113	83300000	113.007	Incitants à la formation en alternance - ASBL	- 40	10	—	—	10	10
JE	3	113	83300000	113.041	Subventions facultatives pluriannuelles d'actions diverses en matière de Formation - ASBL au service des ménages	2 750	750	—	—	2 750	750
JE	3	113	83441000	113.034	Incitants à la formation en alternance - Apprenants	1 500	1 500	—	—	1 500	1 500
JE	3	113	83450000	113.018	Incitants à la formation en alternance - Indépendants	200	125	—	—	200	125
JE	3	113	84140000	113.019	Incitants à la formation en alternance - IFAPME	0	- 75	—	—	0	3 600
JE	3	113	84140000	113.027	Dotation à Formaform	3 600	3 600	—	—	3 600	3 600
JE	3	113	84312000	113.020	Incitants à la formation en alternance - Provinces	10	10	—	—	10	10
JE	3	113	84322000	113.021	Incitants à la formation en alternance - Communes	42	- 40	—	—	42	17
JE	3	113	84340000	113.037	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - ASBL liées aux pouvoirs locaux	- 8	- 33	—	—	0	0
JE	3	113	84340000	113.039	Orientations professionnelles - ASBL liées aux pouvoirs locaux	160	185	—	—	160	185
JE	3	113	84340000	113.042	Subventions facultatives pluriannuelles en matière de formation - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	+ 25	—	—	3 350	670
JE	3	113	84352000	113.022	Incitants à la formation en alternance - CPAS	+3 350	+ 670	—	—	50	50
JE	3	113	84524000	113.012	Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	311	311	—	—	311	311
JE	3	113	84524000	113.013	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Entités liées à la Communauté française	0	0	—	—	0	0
JE	3	113	84524000	113.014	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	184	184	—	—	184	184
JE	3	113	84524000	113.024	Incitants à la formation en alternance - Entités liées à la Communauté française	4 400	4 400	—	—	4 400	4 400
JE	3	113	84524000	113.036	Subventions aux entités liées à la Communauté française	0	0	—	—	0	0
JE	3	113	84550000	113.011	Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	489	489	—	—	489	489
JE	3	113	84550000	113.023	Validation des compétences	- 100	- 100	—	—	- 100	- 100
JE	3	113	84550000	113.023	Dont arrêté(s) de transfert	225	225	—	—	225	225

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	3	113	84550000	<i>L I B E L L E S</i>					
				<i>n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1. 2. 3 = crédits générés</i>					
				Subventions facultatives plurannuelles – Unités interrégionales					
				3 750	750	—	—	3 750	750
				30 567	17 524	—	—	30 567	17 524
JE	1	113	85120000	<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
				Subvention aux structures collectives d'enseignement supérieur – capital - Secteur privé et ASBL au service des entreprises					
				0	0	—	—	0	0
				88	1 338	—	—	88	1 338
				+ 88	+ 88	—	—	—	—
JE	113	86321000	113.025	Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »					
				Dont arrêts(s) de réallocation					
				0	0	—	—	0	0
JE	113	86341000	113.038	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - capital - ASBL liées aux pouvoirs locaux					
				0	0	—	—	0	0
JE	113	86524000	113.028	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Capital - Entités liées à la Communauté française					
				0	0	—	—	0	0
				88	1 338	—	—	88	1 338
				30 655	18 862	—	—	30 655	18 862
Totaux pour le programme 18.113.									
Programme 18.114									
RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
JE	114	83122000	114.023	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Entreprises publiques					
				2 700	2 000	—	—	2 700	2 000
JE	114	83122000	114.024	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER - Entreprises publiques					
				0	0	—	—	0	0
JE	114	83132000	114.004	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Entreprises					
				89 651	71 615	27 500	30 000	117 151	101 615
				0	- 790	—	—	—	—
JE	114	83132000	114.005	Dont arrêts(s) de réallocation					
				17 212	9 000	—	—	17 212	9 000
JE	114	83132000	114.006	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Centres de recherche					
				0	0	—	—	0	0
JE	114	83132000	114.035	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 – FEDER					
				1 050	1 050	—	—	1 050	1 050
JE	114	83132000	114.038	Financement du dispositif chèque innovation					
				0	3 400	—	—	0	3 400
				0	+3 400	—	—	—	—
JE	114	83300000	114.007	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER - Aides à la recherche - Régime d'aide - Secteur Privé					
				1 338	1 115	—	—	1 338	1 115
JE	114	84140000	114.008	Subventions relatives à des activités de diffusion et de promotion de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique – ASBL					
				3 800	3 800	—	—	3 800	3 800
JE	114	84140000	114.009	Subvention Spark Ohi					
				0	300	—	—	0	300
JE	114	84316000	114.031	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – UAP - CRAW					
				0	+ 300	—	—	0	60
JE	114	84340000	114.032	Dont arrêts(s) de réallocation					
				0	60	—	—	0	140
JE	114	84353000	114.033	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Enseignement provincial					
				0	+ 60	—	—	0	20
				0	140	—	—	0	—
				0	+ 140	—	—	0	—
				0	20	—	—	0	—
				0	+ 20	—	—	0	—
Totaux pour le programme 18.114.									
Dont arrêts(s) de réallocation									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
L I B E L L E S									
nI = crédits de liquidation non limitatifs / I. 2. 3 = crédits générés									
JE	I	84524000	114.010	2 980	2 980	—	—	2 980	2 980
JE	I	84524000	114.011	6 750	4 000	—	—	6 750	4 000
JE	I	84524000	114.012	52 170	34 318	—	—	52 170	34 318
JE	I	84540000	114.025	0	170	—	—	0	170
				0	+ 170				
				177 651	133 968	27 500	30 000	205 151	163 968
Totaux pour le Titre I.									
Titre II - Dépenses de capital									
JE	I	85111000	114.034	0	100	—	—	0	100
JE	I	85112000	114.013	0	+ 100	—	—	0	0
JE	I	8512000	114.014	0	1 500	—	—	0	1 500
JE	I	86524000	114.015	0	1 544	—	—	0	1 544
JE	I	86524000	114.016	0	500	—	—	0	500
JE	I	88180000	114.017	69 858	64 883	-27 500	-30 000	42 358	34 883
				69 858	68 527	-27 500	-30 000	42 358	38 527
				247 509	202 495	—	—	247 509	202 495
Totaux pour le programme 18.114.									
Programme 18.115									
Numérique									
Titre I - Dépenses courantes									
JE	I	80100001	115.001	300	0	—	—	300	0
JE	I	81211000	115.002	0	- 206	—	—	—	—
JE	I	81221000	115.040	1 429	1 560	—	—	1 429	1 560
JE	I	82150000	115.003	0	0	—	—	0	0
JE	I	83122000	115.035	- 67	- 67	—	—	0	0
JE	I	83132000	115.004	1 617	1 124	—	—	1 617	1 124
JE	I	83132000	115.041	+1 159	+ 386	—	—	—	—
JE	I	83300000	115.005	5 810	1 162	—	—	5 810	1 162
				966	310	—	—	966	310
				- 125	- 125	—	—	—	—
Totaux pour le programme 18.115.									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
JE	I	115	83300000	115.007	Subventions aux projets Ecole Numérique - ASBL au service des ménages				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-52	—	—	-52	—	
	I	115	83300000	115.042	Subventions facultatives pluriannuelles en matière de Numérique - ASBL				2 325	—	—	2 325	465	
	I	115	84140000	115.008	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions spécifiques				0	—	—	0	63	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-2 931	—	—	-2 898	—	
	I	115	84140000	115.009	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base				9 794	—	—	9 794	9 794	
					Dont arrêté(s) de réallocation				+2 931	—	—	+2 931	—	
	I	115	84140000	115.010	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – UAP				669	—	—	669	581	
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	—	—	+81	—	
	I	115	84312000	115.013	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Provinces				0	—	—	0	1	
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	—	—	+1	—	
	I	115	84312000	115.016	Subventions aux projets Ecole Numérique - Provinces				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-25	—	—	-25	—	
	I	115	84322000	115.012	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Communes				686	—	—	686	225	
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	—	—	+109	—	
	I	115	84322000	115.017	Subventions aux projets Ecole Numérique - Communes				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-25	—	—	-25	—	
	I	115	84340000	115.011	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL liées aux pouvoirs locaux				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				1 079	—	—	1 079	60	
	I	115	84353000	115.018	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Intercommunales				0	—	—	-140	—	
				Dont arrêté(s) de réallocation				1 700	—	—	1 700	537		
JE	I	115	84524000	115.020	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entités liées à la Communauté française				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				0	—	—	+287	—	
	I	115	84524000	115.021	Subventions aux projets Ecole Numérique - Entités liées à la Communauté française				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-25	—	—	-25	—	
	I	115	84526000	115.019	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication				75	—	—	75	75	
					Totaux pour le Titre I.				26 450	—	—	26 450	15 957	
	Titre II - Dépenses de capital													
	I	115	85112000	115.036	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (investissement) - Secteur privé				0	—	—	0	0	
	I	115	85220000	115.023	Subventions en capital aux projets Ecole Numérique - ASBL				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de transfert				0	—	—	-49	—	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-281	—	—	-232	—	
	I	115	86141000	115.039	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – UAP				0	—	—	72	72	
	I	115	86312000	115.027	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Provinces				0	—	—	0	0	
					Dont arrêté(s) de transfert				0	—	—	-140	—	
					Dont arrêté(s) de réallocation				-140	—	—	0	—	
	I	115	86321000	115.025	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Communes				0	—	—	0	0	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur		Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés											
JE	J	115	86522000	115.028	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Communes	0	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	0	- 140	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 140	0	—	—	0	0
JE	J	115	86535000	115.026	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Intergouvernementales	0	0	—	—	0	0
JE	J	115	86524000	115.029	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Entités liées à la Communauté française	0	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	0	- 200	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 200	0	—	—	0	0
JE	J	115	86526000	115.034	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissement) - Entités liées à la Communauté germanophone	0	0	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	0	- 79	—	—	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 79	0	—	—	0	0
JE	J	115	87422000	115.030	Acquisition de biens meubles durables dans le cadre du programme Digital Wallonia	0	0	—	—	0	0
JE	J	115	89170000	115.031	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - Digital Wallonia	8 941	8 941	—	—	8 941	8 941
						8 941	9 013	—	—	8 941	9 013
					Totaux pour le Titre II,	35 391	24 970	—	—	35 391	24 970
Programme 18.130 FOREM											
Titre I - Dépenses courantes											
JE	3	130	84140000	130.001	SESAM	106 945	106 945	- 2 967	- 2 967	103 978	103 978
JE	3	130	84140000	130.002	Aides à l'emploi - FOREM	2 170	2 170	—	—	2 170	2 170
JE	1	130	84140000	130.003	Aides à l'emploi - Autres	6 215	6 215	591	591	6 806	6 806
JE	1	130	84140000	130.004	Subvention pour Allocation activation	76 237	76 237	- 7 442	- 7 442	68 795	68 795
JE	3	130	84140000	130.005	Subventions pour Primes et Compléments	672	672	8	8	680	680
JE	3	130	84140000	130.006	Aides à l'emploi - Dispositif APE	1 279 282	1 279 282	12 535	12 535	1 291 817	1 291 817
JE	3	130	84140000	130.007	Aides à l'emploi - Subventions pour les Titres Services	568 406	568 406	8 346	8 346	576 752	576 752
					Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	3 551	3 551	75	75	3 626	3 626
JE	1	130	84140000	130.008	Subvention Congé éducation payé	21 000	21 000	245	245	21 245	21 245
JE	1	130	84140000	130.009	Aides à la formation - FOREM	26 735	26 735	—	—	26 735	26 735
JE	1	130	84140000	130.010	Aides à la formation - Autres	13 055	13 055	—	—	13 055	13 055
JE	1	130	84140000	130.012	Dépenses de fonctionnement - FOREM	419 714	419 714	—	—	419 714	419 714
JE	2	130	84140000	130.013	Dépenses de fonctionnement - Autres	27 867	27 867	—	—	27 867	27 867
JE	2	130	84140000	130.014	Partenariat - général	24 669	24 669	—	—	24 669	24 669
JE	2	130	84140000	130.015	Partenariat - PKPL	282	282	—	—	282	282
JE	2	130	84140000	130.016	Partenariat - CRSP	104 325	104 325	2 860	2 860	107 185	107 185
JE	1	130	84140000	130.017	Partenariat - Cellules de reconversion	7 287	7 287	—	—	7 287	7 287

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

	Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	I	130	84140000	130.018	I, 2, 3 – crédits générés						
					Droits de tirage réduction de cotisations sociales						
JE	I	130	84140000	130.021	(Nouveau) Job+ (aide à l'emploi)						
					Totaux pour le Titre I.						
JE	I	130	86141000	130.019	Titre II - Dépenses de capital						
					Dépenses investissement - Forem hors Cdc						
JE	I	130	86141000	130.020	Dépenses investissement - Cdc						
					Totaux pour le Titre II.						
JE	I	118	80100001	118.001	Totaux pour le programme 18.130.						
					Programme 18.118						
JE	I	118	80100001	118.001	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	81211000	118.002	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	83122000	118.010	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	83132000	118.003	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	83300000	118.004	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	84140000	118.012	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	84524000	118.005	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	84540000	118.006	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	85112000	118.009	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
JE	I	118	87422000	118.007	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Adresse budgétaire	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
		Prog.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	/	L I B E L L E S						
		n1 = crédits de liquidation non limitatifs / L. 2. 3 = crédits générés						
		Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Soutenir le développement expérimental dans les entreprises						
		Totaux pour le programme 18.118.						
		Dont fonds budgétaires		14 758	13 594	—	14 758	13 594
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		14 758	13 594	—	14 758	13 594
				159 387	194 687	- 6 913	152 474	187 999
		Totaux pour la division organique 18.		3 850 059	3 716 174	63 028	44 109	3 760 283
		Dont crédits de liquidation non limitatifs		—	—	—	—	—
Dont fonds budgétaires		14 758	13 594	—	14 758	13 594		
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		159 387	194 687	- 6 913	- 6 688	187 999		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / I, 2 = crédits générés</i>								
				Division organique 19					
				Finances					
				Programme 19.001					
				Fonctionnel					
				Titre I - Dépenses courantes					
DO	I	001	001.009	7 522	7 530	—	—	7 522	7 530
				Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, consultations...) - WBFIN					
DO	I	001	001.083	12 725	12 725	—	—	12 725	12 725
				Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, consultations...) - Fiscalité					
DO	I	001	001.093	630	797	—	—	630	797
				Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocat, frais administratifs CAI					
				Dont arrêté(s) de réallocation					
DE	I	001	001.165	250	250	—	—	250	250
				Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocat, frais administratifs - Fiscalité automobile					
DO	001	81250000	001.182	2	2	—	—	2	2
				Impôts, précomptes et taxes					
				Dont arrêté(s) de réallocation					
DO	I	001	001.135	0	0	—	—	0	0
				Intérêts de retard sur dette commerciale					
				21 129	21 304	—	—	21 129	21 304
				Titre II - Dépenses de capital					
DO	I	001	001.020	820	2 952	1 132	1 132	1 952	4 084
				Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - WBFIN					
DO	I	001	001.084	23 960	28 146	—	—	23 960	28 146
				Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Fiscalité					
				Titre II - Dépenses de capital					
				24 780	31 098	1 132	1 132	25 912	32 230
				Totaux pour le programme 19.001					
				45 909	52 402	1 132	1 132	47 041	53 534
				Dont crédits de liquidation non limitatifs					
				—	—	—	—	—	—
				Programme 19.034					
				Budget-Comptabilité-Trésorerie					
				Titre I - Dépenses courantes					
DO	nI /	034	034.004	590	590	4	4	594	594
				Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité (et de l'Inspection des Finances)					

(En milliers EUR)

156

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Adresse budgétaire			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	Progr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>nI = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2 = crédits générés</i>								
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
DO	I	036	88170000	036.013	68 059	- 6 459	- 6 459	61 600	61 600
DO	I	036	89110000	036.012	1 105 536	- 3 649	- 3 649	1 101 887	1 101 887
					1 173 595	- 10 108	- 10 108	1 163 487	1 163 487
					1 881 717	33 639	33 639	1 915 356	1 915 356
				<i>Totaux pour le programme 19.086</i>					
				Programme 19.119					
				Fiscalité					
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>					
DO	I	119	81211000	119.004	1 680	—	—	1 680	1 680
					- 250	—	—	—	—
DO	I	119	81211000	119.005	3 328	195	195	3 523	3 523
DO	I	119	81221000	119.017	80	67	67	147	147
DO	I	119	82160000	119.009	40	—	—	—	—
					660	150	150	810	810
					+ 210	—	—	—	—
DO	I	119	83200000	119.018	100	—	—	100	100
DO	I	119	83441000	119.010	100	—	—	100	100
DO	I	119	84540000	119.016	30	10	10	40	40
DO	I	119	84550000	119.011	58	—	—	58	58
					6 036	422	422	6 458	6 458
				<i>Totaux pour le Titre I</i>					
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>					
DO	I	119	87200000	119.012	140	—	—	140	140
					140	—	—	140	140
					6 176	422	422	6 598	6 598
				<i>Totaux pour le Titre II</i>					
				Totaux pour le programme 19.119					
				<i>Totaux pour la division organique 19</i>					
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>					
				<i>Dont fonds budgétaires</i>					
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					
					1 981 259	37 461	37 461	2 018 720	2 025 213
					—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—
					—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2026

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Progr.	Adresse budgétaire		L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				n1 = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés							
				Division organique 36							
				Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens							
				Programme 36.121							
				Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens							
				<i>Tire 1 - Dépenses courantes</i>							
				Cofinancements européens programmation 2021-2027		191 361	35 985	- 5 772	- 5 772	185 589	30 213
				Dont arrêté(s) de transfert		-32 273	-83 955				
				Totaux pour le Titre 1		191 361	35 985	- 5 772	- 5 772	185 589	30 213
				Totaux pour le programme 36.121		191 361	35 985	- 5 772	- 5 772	185 589	30 213
				Totaux pour la division organique 36		191 361	35 985	- 5 772	- 5 772	185 589	30 213
				Dont crédits de liquidation non limitatifs		—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires		—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		—	—	—	—	—	—
				Totaux généraux		21 176 400	21 335 748	276 505	602 187	21 452 905	21 937 935
				Dont crédits de liquidation non limitatifs		—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires		410 136	397 796	- 4 315	- 6 905	405 821	390 891
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		1 452 467	1 734 247	- 182 591	- 181 551	1 269 876	1 552 696

(En milliers EUR)

Vu pour être annexé au projet de décret

Titre IV. - SECTION PARTICULIERE

(En milliers EUR)							
Ministre ordonnateur	Adm.	Fonds SAP	L I B E L L E S	Solde au 1er janvier 2026	Recettes ajustées de l'année	Dépenses ajustées de l'année	Solde au 31 décembre 2026
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			PARTIE I.				
			Opérations alimentées par des recettes courantes.				
			Section 10.				
DO	SG	3001	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2014-2020)	-41 276	556	6 058	-34 662
DA	ARNE	3004	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2014-2020)	-647	0	500	-1 147
DE	MI	3005	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le RTE-T	-58 878	600	38 700	-94 978
DO	SG	3007	Fonds destiné à la réalisation de la réserve d'ajustement du Brexit	-3 401	0	-3 401	0
DO	SG	3008	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2021-2027)	-361 703	160 000	81 246	-282 949
DA	ARNE	3010	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2021-2027)	1 657	1 000	2 957	-300
DA	ARNE	3011	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par FEADER (Programmation 2021-2027)	-3 254	888	290	-2 656
DA	ARNE	3012	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par FEAGA (Programmation 2021-2027)	642	164	400	406
DA	ARNE	3013	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par FEAMPA (Programmation 2021-2027)	-55	0	55	-110
DO	EER/ARNE	3014	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par Horizon Europe (Programmation 2021-2027)	10 387	3 093	480	13 000
			Totaux pour la section 10.	-454 528	166 301	127 285	-403 396
			Totaux pour le Titre IV, partie I.	-454 528	166 301	127 285	-403 396
			TOTAUX POUR LE TITRE IV.	-454 528	166 301	127 285	-403 396

Titre V. - Fonds d'attribution

(En milliers EUR)

<i>Min. ordon- nateur</i>	<i>Adm.</i>	<i>Fonds SAP</i>	<i>LIBELLES</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2026</i>	<i>Recettes ajustées de l'année</i>	<i>Dépenses ajustées de l'année</i>	<i>Solde au 31 décembre 2026</i>
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			Fonds d'attribution				
DO	F	4501	SPW Finances - Part du précompte immobilier attribuée aux communes wallonnes	0	1 315 441	1 315 441	0
DO	F	4502	SPW Finances - Part du précompte immobilier attribuée aux provinces wallonnes	0	842 328	842 328	0
DO	F	4503	SPW Finances - Part du recouvrement attribuée à des instances étrangères	0	150	150	0
DE	F	4504	SPW Finances - Part de la taxe de circulation sur les véhicules automobiles attribuée aux communes wallonnes	0	59 451	59 451	0
DE	F	4505	SPW Finances - Part des amendes en matière de prélèvement kilométrique attribuée aux autres régions	0	512	512	0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
Agence wallonne de l'air et du climat									
Programme 01									
Recettes générales									
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>									
CO	01	16	11	01	05300	Vente de services à des tiers	0		0
CO	01	16	11	02	05300	Redevances perçues dans le cadre des missions de l'Agence	0		0
CO	01	16	11	03	05300	Produits divers	0		0
CO	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne en matière d'air	1 334		1 334
CO	01	46	10	02	05300	Prélèvement sur le fonds Environnement - partie "chauffagistes"	300		300
CO	01	46	10	03	05300	Contribution du SPW ou des OIP aux projets Fast-start ou aux projets internationaux en matière de développement durable	0		0
NE	01	46	10	04	05300	Dotation de la Région wallonne en matière de climat	2 357		2 357
NE	01	46	10	05	05300	Participation au financement international des politiques climatiques – Cop21	3 382		3 382
NE	01	46	10	06	05300	Prélèvement sur le fonds Kyoto	9 618		9 618
CO	01	46	10	07	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg DGO3	0		0
NE	01	46	10	08	05300	Prélèvement sur le Fonds Bas carbone et résilience	0		0
NE	01	46	10	09	05300	Dotation PWR climat	0		0
CO	01	46	10	10	05300	Dotation PWR Air	0		0
CO	01	46	10	11	05300	Participation au plan Envies - partie "décret circulation"	0		0
CO	01	46	10	12	05300	Participation au plan Envies	0		0
CO	01	46	40	01	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg Chef de projet	0		0
CO	01	46	70	01	05300	Transfert de revenus provenant d'autres unités publiques	0		0
NE	01	49	40	01	05300	Transfert de revenus du pouvoir fédéral	0		0
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							16 991	0	16 991
<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>									
CO	01	77	20	01	05300	Vente de biens d'investissement y compris des biens incorporels	0		0
NE	01	86	70	01	05300	Vente de biens incorporels	0		0
NE	01	88	23	01	05300	Remboursement de participations à l'étranger	0		0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							0	0	0
TOTAL pour le programme 01							16 991	0	16 991
Programme 99									
Plan de Relance de la Wallonie (PRW)									
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>									
NE	99	46	10	13	05300	Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone (PRW-068)	0		0
NE	99	46	10	14	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires (PRW-317)	480		480
NE	99	46	10	15	05300	Développer des indicateurs de pilotage de la transition (PRW-066)	0		0
NE	99	46	10	16	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW-067)	0		0
CO	99	46	10	17	05300	Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols (PRW-114)	0	150	150
CO	99	46	10	18	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires (PRW-317)	0		0
NE	99	46	10	19	05300	Plan Transition Unifs et Hautes écoles et Territoires ruraux (PRW - 065)	0		0
CO	99	46	10	20	05300	Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations (PRW -207)	0		0
CO	99	46	10	21	05300	Développer un cadre législatif Environnement/Santé permanent et les moyens pour la pérennisation et l'amplification du Plan ENVieS (PRW-128)	0		0
NE	99	57	20	01	05300	Transferts en capital des entreprises	0		0
NE	99	69	24	01	05300	Transferts en capital de la Communauté française	0		0
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							480	150	630
<i>Titre II RECETTES DE CAPITAL</i>									
NE	99	57	20	01	05300	Transferts en capital des entreprises	0		0
NE	99	69	24	01	05300	Transferts en capital de la Communauté française	0		0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							0	0	0
TOTAL pour le programme 99							480	150	630
TOTAL GENERAL DES RECETTES							17 471	150	17 621
<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>							17 471	150	17 621
<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>							0	0	0
<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>							0		0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Agence wallonne de l'air et du climat						
						Programme 01						
						Fonctionnel						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
CO	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	0	0			0	0
NE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - Climat	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0	0	0	0	0
						Programme 02						
						Politique de l'Air						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
CO	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication, véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	180	180	-35	-35	145	145
CO	02	12	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	1 097	1 052			1 097	1 052
CO	02	12	11	03	05300	Etude dans le cadre du PRW - 317 - 114	0	0			0	0
CO	02	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0			0	0
CO	02	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	5	5			5	5
CO	02	35	60	01	05300	Exécution du programme Fast Start et interventions dans les projets internationaux en matière de développement durable	0	0			0	0
CO	02	41	40	01	05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0			0	0
CO	02	41	40	02	05300	Subvention ad hoc pour des missions de service public de surveillance de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSEP	245	245			245	245
CO	02	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0			0	0
CO	02	44	30	01	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	3	3			3	3
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	1 530	1 485	-35	-35	1 495	1 450
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
CO	02	61	41	01	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0			0	0
CO	02	61	41	02	05300	Subvention Ad Hoc en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSEP	0	0			0	0
CO	02	72	00	01	05300	Construction de bâtiments - Stations de mesure de la qualité de l'air	0	0	35	35	35	35
CO	02	74	10	01	05300	Achat de matériel de transport - Air	0	0			0	0
CO	02	74	22	01	05300	Achat de biens meubles et achat de biens meubles spécifiques aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	104	104			104	104
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	104	104	35	35	139	139
						TOTAL pour le programme 02	1 634	1 589	0	0	1 634	1 589

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>						
						Programme 03 Politique du Climat						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
NE	03	12	11	01	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	1 387	1 262			1 387	1 262
NE	03	12	11	02	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (climat)	0	0			0	0
NE	03	12	11	03	05300	Etudes dans le cadre du PRW (66-317)	0	0			0	0
NE	03	31	22	01	05300	Subventions d'exploitations aux entreprises	0	0			0	0
NE	03	31	32	01	05300	Subventions aux entreprises privées pour réduire la pollution	75	75	15	55	90	130
NE	03	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	0	0			0	0
NE	03	33	00	01	05300	Subvention aux ASBL en matière de politique du climat	255	355	-15	-55	240	300
NE	03	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	8 340	8 340			8 340	8 340
NE	03	35	40	02	05300	Contributions à des organismes internationaux dans le cadre de l'utilisation du Fonds Kyoto - CODE 8	0	0			0	0
NE	03	35	60	01	05300	Mise en œuvre de projets bilatéraux internationaux en faveur du climat	0	0			0	0
NE	03	41	10	01	05300	Mobilisation de trésorerie	20 000	20 000			20 000	20 000
NE	03	43	22	02	05300	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection du climat	0	0			0	0
NE	03	45	24	01	05300	Subventions à des universités relatives à la recherche en matière de climat	150	75			150	75
NE	03	45	24	02	05300	Subventions à des universités - PRW 65	0	0			0	0
NE	03	45	24	03	05300	Subvention facultative pluriannuelle - Subventions à des universités relatives à la recherche en matière de climat	750	150			750	150
NE	03	45	40	01	05300	Transferts de revenus vers le pouvoir fédéral	1 650	1 650			1 650	1 650
NE	03	45	50	01	05300	Transferts de revenus vers des unités interrégionales	3 350	3 350			3 350	3 350
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	35 957	35 257	0	0	35 957	35 257
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
NE	03	52	10	01	05300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matière de politique climat	0	0			0	0
NE	03	52	10	02	05300	Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0			0	0
NE	03	63	21	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissements en matière de politique climat	0	0			0	0
NE	03	74	22	02	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les licences d'exploitation de logiciels - Climat	50	50			50	50
NE	03	74	40	01	05300	Achat de biens incorporels	0	0			0	0
NE	03	74	80	01	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC	0	0			0	0
NE	03	81	51	01	05300	Participations à des organismes publics en vue de financer des investissements en faveur du climat	0	0			0	0
NE	03	81	70	01	05300	Achats de certificats verts (temporisation)	0	0			0	0
NE	03	84	24	01	05300	Participations à l'étranger	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	50	50	0	0	50	50
						TOTAL pour le programme 03	36 007	35 307	0	0	36 007	35 307

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>						
						Programme 99						
						Plan de Relance de la Wallonie (PRW)						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
CO	99	12	11	03	05300	Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols - PRW-114	0	0		150	0	150
CO	99	12	11	04	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	0	0			0	0
NE	99	12	11	05	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	800	480			800	480
NE	99	12	11	06	05300	Développer des indicateurs de pilotage de la transition (PRW - 066)	0	0			0	0
CO	99	12	11	07	05300	Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations (PRW -207)	0	0			0	0
NE	99	12	11	08	05300	Plan Transition Unifs et Hautes écoles et Territoires ruraux (PRW - 065)	0	0			0	0
NE	99	41	10	01	05300	Transfert au pouvoir institutionnel (PRW-067)	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	800	480	0	150	800	630
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
NE	99	51	12	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW - 067)	0	0			0	0
NE	99	63	53	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 - Intercommunale (PRW - 067)	0	0			0	0
NE	99	65	24	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 - Universités (PRW - 067)	0	0			0	0
NE	99	74	22	03	05300	Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone - PRW-068	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 99	800	480	0	150	800	630
						<i>TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES</i>	38 441	37 376	0	150	38 441	37 526
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	38 287	37 222	-35	115	38 252	37 337
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	154	154	35	35	189	189

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Agence wallonne du Patrimoine			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
LE	01	16	11	01	08200	Ventes de biens non durables et de services	330		330
LE	01	16	11	02	08200	Produits résultant de la gestion de biens régionaux confiés à l'AWAP	92		92
LE	01	16	11	03	08200	Produits résultant de la vente de documents	55		55
LE	01	16	20	01	08200	Produits résultant de services en faveur d'administrations publiques autres que la Région wallonne	10		10
LE	01	38	10	02	08200	Produits divers en provenance du privé	50	120	170
LE	01	38	10	04	08200	Produits des transactions et amendes résultant d'infractions visées par le Code du Patrimoine - privé	10		10
LE	01	39	10	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans le coût des stages de formation	125		125
LE	01	46	10	01	08200	Subvention de la Région wallonne	46 215		46 215
LE	01	46	10	02	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des projets cofinancés par l'UE	1 332		1 332
LE	01	46	10	03	08200	Produits divers en provenance du secteur public	80		80
LE	01	46	10	04	08200	Produits des transactions et amendes résultant d'infractions visées par le Code du Patrimoine - public	10		10
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	48 309	120	48 429
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
LE	01	52	10	01	08200	(Nouveau) Remboursement de subvention (secteur privé)	0	545	545
LE	01	59	11	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans les travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés	222		222
LE	01	61	32	01	08200	Subvention de la Région en matière de travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés (part wallonne des projets cofinancés)	333		333
LE	01	68	11	01	08200	Remboursement de travaux et d'études préfinancés par l'Agence pour compte de pouvoirs subordonnés	0		0
LE	01	69	40	01	08200	Transfert en capital du Pouvoir fédéral	0		0
LE	01	76	32	01	08200	Produits de la vente de biens	0		0
LE	01	76	32	02	08200	Produits de la vente des forges de Mellier	0		0
LE	01	77	40	01	08200	Produits de la vente d'objets de valeur	0		0
LE	01	89	34	01	08200	Remboursement des avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0		0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	555	545	1 100
						TOTAL pour le programme 01	48 864	665	49 529
						Programme 99			
						Plan de Relance Wallon			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
LE	99	46	10	05	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre de la gestion des inondations (PRW 313)	667		667
LE	99	46	10	06	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de relance (PRW 196)	0		0
LE	99	46	10	07	08200	Subvention de la Région wallonne le cadre du plan de relance - propriétaires privés (PRW - 197)	0		0
LE	99	46	10	08	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics (PRW - 197)	0		0
LE	99	46	10	10	08200	Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance - Villers-la-Ville (PRW - 196)	250		250
LE	99	46	10	11	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du plan de relance - inondations CCE (PRW - 313)	0		0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	917	0	917
						TOTAL pour le programme 99	917	0	917
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	49 781	665	50 446
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	49 226	120	49 346
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	555	545	1 100

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Agence wallonne du Patrimoine						
						Programme 01						
						Dépenses de fonctionnement						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
LE	01	12	11	01	08200	Frais de voyage et d'éloignement	35	35			35	35
LE	01	12	11	02	08200	Fournitures et frais divers (location, maintenance...)	219	219			219	219
LE	01	12	11	03	08200	Matériel informatique (fonctionnement)	4 694	1 641			4 694	1 641
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-133	-100				
LE	01	12	11	04	08200	Locaux et bâtiments administratifs et techniques (fonctionnement)	2 035	2 040			2 035	2 040
LE	01	12	11	05	08200	Matériel roulant (fonctionnement des véhicules)	149	150			149	150
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	8	8				
LE	01	12	11	06	08200	Frais juridiques et financiers	103	92			103	92
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	45	45				
LE	01	12	11	07	08200	Autres frais de gestion et de fonctionnement	225	235			225	235
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	125	100				
LE	01	21	40	01	08200	Intérêts de la dette commerciale	5	5			5	5
LE	01	21	60	01	08200	Autres intérêts	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	7 465	4 417	0	0	7 465	4 417
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
LE	01	74	22	01	08200	Acquisition de biens meubles durables	260	410			260	410
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	150				
LE	01	74	22	02	08200	Acquisition de matériel divers et licences informatiques	775	509			775	509
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 035	919	0	0	1 035	919
						TOTAL pour le programme 01	8 500	5 336	0	0	8 500	5 336
						Programme 02						
						Dépenses liées aux missions						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
LE	02	12	11	08	08200	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	0	60			0	60
LE	02	12	11	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie	0	75			0	75
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	75				
LE	02	12	11	11	08200	Dépenses liées à l'exploitation de l'Archéoforum de Liège	147	147			147	147
LE	02	12	11	12	08200	Dépenses liées à l'exploitation du CWAB	0	0			0	0
LE	02	12	11	13	08200	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations, objets, fouilles)	2 601	2 969			2 601	2 969
LE	02	12	11	14	08200	Stages, formations, journées d'étude et activités pédagogiques des Centres de formations aux Métiers du patrimoine : rémunérations et frais des formateurs et conférenciers, fournitures et services	797	797			797	797
LE	02	12	11	15	08200	Dépenses liées à l'organisation d'un Master interuniversitaire de spécialisation en Conservation-Restauration du patrimoine culturel immobilier	26	26			26	26
LE	02	12	11	17	08200	(Modifié) Organisation de manifestations patrimoniales d'ampleur régionale	159	154			159	154
LE	02	12	11	18	08200	(Modifié) Entretien, fonctionnement et certains travaux, études et honoraires sur des biens confiés à ou gérés par l'AWAP	1 390	1 796			1 390	1 796
LE	02	12	11	19	08200	(Modifié) Frais d'études diverses et conventions	1 554	1 424			1 554	1 424
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	200	100				
LE	02	12	11	20	08200	Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine	720	720			720	720
LE	02	12	11	21	08200	Dépenses de fonctionnement pour les fouilles archéologiques reconnues de statut régional (achats, études, restaurations, objets, fouilles)	0	0			0	0
LE	02	12	11	22	08200	Fourniture de repas pour les centres de formation	90	90			90	90
LE	02	33	00	01	08200	Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement	25	25			25	25
LE	02	33	00	04	08200	Subventions à des associations pour la gestion de propriétés régionales	1 071	1 071			1 071	1 071
LE	02	33	00	05	08200	Subventions à des associations pour la réalisation ponctuelle de publications, d'expositions ou de manifestations de toute nature relative à la promotion du patrimoine	50	50			50	50
LE	02	33	00	06	08200	Subventions au secteur privé relatives aux journées de valorisation du Patrimoine	132	132			132	132
LE	02	33	00	07	08200	Subventions au secteur privé pour la réalisation de son action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur des objets et sites archéologiques	74	634			74	634
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	74	134				
LE	02	33	00	08	08200	Allocations, prix et bourses de formation	2	2			2	2
LE	02	33	00	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie privé	260	260	-40	-40	220	220

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2	3-4	n°			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Agence wallonne du Patrimoine						
LE	02	33	00	10	08200	Subventions liées au programme européen Leader 2023-2027	0	182			0	182
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	-8				
LE	02	33	00	11	08200	Subventions pluriannuelles au secteur privé pour la réalisation de son action en	7 767	1 554			7 767	1 554
LE	02	35	50	01	08200	Coopération internationale dans le cadre des missions de l'AWAP	0	0			0	0
LE	02	41	10	01	08200	Rétrocession de recette à la Région wallonne	0	0			0	0
LE	02	41	40	02	08200	Dotation au CESE Wallonie pour couvrir les frais de fonctionnement de la CRMSF	409	409			409	409
LE	02	43	11	01	08200	Subventions au secteur public relatives aux journées de valorisation du Patrimoine	50	50			50	50
LE	02	43	11	02	08200	(Modifié) Subventions au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du Patrimoine exceptionnel de Wallonie	0	0			0	0
LE	02	43	11	03	08200	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles, la promotion et la mise en valeur de sites archéologiques	10	10			10	10
LE	02	43	11	07	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie public	185	185	40	40	225	225
LE	02	43	11	08	08200	(Modifié) Subventions au secteur public - référent patrimoine au sein d'un groupement de communes	40	40			40	40
LE	02	45	24	01	08200	Subventions aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur d'objets et sites archéologiques	50	324			50	324
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	50	33				
LE	02	45	26	02	08200	Dotation à la Communauté germanophone	2 875	2 875	590	590	3 465	3 465
LE	02	45	50	03	08200	(Modifié) Subventions aux autres entités fédérées	0	0			0	0
						TOTAL pour le Titre I	20 484	16 061	590	590	21 074	16 651
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
LE	02	52	10	01	08200	(Modifié) Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé - Travaux de sauvegarde y compris de fouille	8 666	6 821			8 666	6 821
LE	02	52	10	02	08200	(Modifié) Subventions relative à un bien pastillé inscrit à l'inventaire régional du patrimoine - privé	0	97			0	97
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	57				
LE	02	52	10	11	08200	Subventions liées aux accords cadres pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel - secteur privé	0	800			0	800
LE	02	61	41	01	08200	Subvention au Commissariat général au Tourisme pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0	0			0	0
LE	02	63	11	01	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	8 526	6 401			8 526	6 401
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-140	-1 281				
LE	02	63	11	02	08200	Subventions liées aux "accords-cadres" pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel- Secteur public et cultes	7 000	5 500		946	7 000	6 446
LE	02	63	11	03	08200	Mise en œuvre des accords de coopérations	0	0			0	0
LE	02	63	11	05	08200	(Modifié) Subventions relative à un bien pastillé inscrit à l'inventaire régional du patrimoine - public	0	12			0	12
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	5				
LE	02	63	11	08	08200	Subventions cofinancées par le FEDER dans le cadre de la programmation 2021-2027	0	332		318	0	650
LE	02	63	21	06	08200	Subventions en investissements en vue de la valorisation des collections régionales en matière de patrimoine	0	223			0	223
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	111				
LE	02	65	24	01	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés propriété des Universités	270	411			270	411
LE	02	71	11	01	08200	Acquisition de droits réels immobiliers	0	0			0	0
LE	02	72	00	01	08200	(Modifié) Travaux de restauration, rénovation, ou réhabilitation de biens appartenant à la Région wallonne	2 231	2 554			2 231	2 554
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-274	0				
LE	02	72	00	02	08200	(Modifié) Travaux de restauration, rénovation ou réhabilitation d'autres biens	245	846			245	846
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-30	571				
LE	02	74	22	11	08200	Acquisition de matériels en lien avec les opérations d'investissement	305	470			305	470
LE	02	74	30	12	08200	Frais notariés	0	0			0	0
LE	02	81	42	01	08200	Participation dans des sociétés ou partenariats	0	0			0	0
LE	02	85	34	01	08200	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0			0	0
						TOTAL pour le Titre II	27 243	24 467	0	1 264	27 243	25 731
						TOTAL pour le programme 02	47 727	40 528	590	1 854	48 317	42 382
						Programme 99						
						Plan de Relance Wallon						
						Titre I DEPENSES COURANTES						
LE	99	12	11	24	08200	Dépenses mises en œuvres dans le cadre des inondations (PRW - 313)	467	365			467	365
						TOTAL pour le Titre I	467	365	0	0	467	365

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne du Patrimoine</i>						
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
LE	99	52	10	03	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires privés (PRW - 197)	0	1 455		-1 189	0	266
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	-431				
LE	99	63	21	07	08200	Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics (PRW - 197)	0	3 154			0	3 154
LE	99	72	00	04	08200	Investissements dans le cadre du plan de relance - Villers-la-Ville (PRW -	0	360			0	360
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	0	110				
LE	99	72	00	05	08200	(Modifié) Dépenses mises en œuvre dans le cadre des inondations (PRW 313)	75	321			75	321
						<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	75	321				
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	75	5 290	0	-1 189	75	4 101
						TOTAL pour le programme 99	542	5 655	0	-1 189	542	4 466
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	56 769	51 519	590	665	57 359	52 184
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	28 416	20 843	590	590	29 006	21 433
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	28 353	30 676	0	75	28 353	30 751

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Organisme payeur de Wallonie			
						Programme 01			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DA	01	38	10	01	04210	Recettes – Soct*	250	750	1 000
DA	01	38	40	01	04210	Recettes - ASBL	250	0	250
DA	01	38	50	01	04210	Recettes – Pers	1 250	5 250	6 500
DA	01	39	10	01	04210	Recettes - UE	500	0	500
DA	01	46	10	01	04210	Dotation courante à l'OPW - Fonctionnement	16 747	886	17 633
DA	01	46	10	02	04210	Dotation courante à l'OPW - Missions	45 049	2 921	47 970
DA	01	46	10	04	04210	Dotation Corrections Financières	1 535	0	1 535
DA	01	46	40	01	04210	Recettes - RW hors dotations	250	0	250
DA	01	49	35	01	04210	Recettes - RBC	250	0	250
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	66 081	9 807	75 888
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
DA	01	66	31	02	04210	Dotation en capital à l'OPW	20 017	0	20 017
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	20 017	0	20 017
						TOTAL pour le programme 01	86 098	9 807	95 905
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	86 098	9 807	95 905
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	66 081	9 807	75 888
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	20 017	0	20 017
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Organisme payeur de Wallonie						
						Programme 01						
						Gestion						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DA	01	12	11	03	04210	Fonctionnement & support critique - RW	5 159	3 233	-2 453	705	2 706	3 938
DA	01	12	11	06	04210	Fonctionnement – Externes IT – RW	16 942	13 484	0	161	16 942	13 645
DA	01	21	60	01	04210	Intérêts moratoires dans le cadre de condamnations – RW	10	10	0	0	10	10
DA	01	31	32	01	04210	Natura 2000 – RW (Soct)	727	727	0	0	727	727
DA	01	31	32	06	04210	Aides au démarrage – 100% RW (Soct)	35	35	0	0	35	35
DA	01	31	32	07	04210	Agroenvironnement – RW (Soct)	3 690	3 690	590	590	4 280	4 280
DA	01	31	32	09	04210	Agriculture Bio – RW (Soct)	2 632	2 632	0	0	2 632	2 632
DA	01	31	32	17	04210	Aides exceptionnelles – RW (Soct)	0	0	0	0	0	0
DA	01	31	32	24	04210	Aides aux écoles – RW (Soct)	155	155	22	22	177	177
DA	01	31	32	25	04211	Remboursement à des sociétés - RW (Soct)	13	13	0	0	13	13
DA	01	31	32	26	04210	Zones à contraintes naturelles ou spécifiques (IZCNS) – RW (Soct)	385	385	0	0	385	385
DA	01	32	00	01	04210	Exécution de garantie pour emprunt agricole – 100% RW (Bq)	0	0	0	0	0	0
DA	01	32	00	02	04210	Frais de justice et indemnisations judiciaires - RW (Soct)	10	10	10	10	20	20
DA	01	32	00	03	04210	Calamités – RW (Soct)	0	0	0	0	0	0
DA	01	33	00	03	04210	Apicole – RW (ASBL)	212	212	0	0	212	212
DA	01	34	41	01	04210	Frais de justice et indemnisations judiciaires – RW (Pers)	10	10	10	10	20	20
DA	01	34	50	03	04210	Agriculture Bio – RW (Pers)	13 818	13 818	0	0	13 818	13 818
DA	01	34	50	04	04210	Agroenvironnement – RW (Pers)	14 760	14 760	2 309	2 309	17 069	17 069
DA	01	34	50	07	04210	Natura 2000 – RW (Pers)	3 369	3 369	0	0	3 369	3 369
DA	01	34	50	17	04210	Aides exceptionnelles – RW (Pers)	0	0	0	0	0	0
DA	01	34	50	25	04210	Remboursement à des personnes physiques – RW (Pers)	138	138	0	0	138	138
DA	01	34	50	26	04210	Calamités – RW (Pers)	0	0	0	0	0	0
DA	01	34	50	27	04210	Zones à contraintes naturelles ou spécifiques (IZCNS) – RW (Pers)	5 115	5 115	0	0	5 115	5 115
DA	01	35	10	01	04210	Remboursements à l'UE	1 535	1 535	5 925	5 925	7 460	7 460
DA	01	41	10	01	04210	Transferts à la trésorerie SPW - Surplus de dotations	0	0	0	0	0	0
DA	01	41	10	02	04210	Transfert à la trésorerie SPW - Autres recettes	2 750	2 750	6 000	6 000	8 750	8 750
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	71 465	66 081	12 413	15 732	83 878	81 813
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DA	01	51	12	01	04210	Aides aux investissements – RW (Soct)	2 371	2 371	0	0	2 371	2 371
DA	01	53	10	01	04210	Aides aux investissements – RW (Pers)	17 630	17 630	0	0	17 630	17 630
DA	01	74	22	01	04210	Investissement - RW (Inv)	16	16	0	0	16	16
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	20 017	20 017	0	0	20 017	20 017
						TOTAL pour le programme 01	91 482	86 098	12 413	15 732	103 895	101 830
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	91 482	86 098	12 413	15 732	103 895	101 830
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	71 465	66 081	12 413	15 732	83 878	81 813
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	20 017	20 017	0	0	20 017	20 017

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	A.B.			PR	Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
	1-2 sec	3-4 sec	n° ord.						
						Centre régional d'aide aux communes			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>			
DE	08	10	01	01	01821	Résultat exercice antérieur : Excédent subvention - Frais de fonctionnement	0		0
DE	11	40	04	01	01821	Récupération frais administratifs comptes de tiers : Frais généraux d'administration	250		250
DE	11	40	05	01	01821	Participation du personnel dans les titres-repas	15		15
DE	16	11	11	01	01821	Produits divers	15		15
DE	16	12	08	01	01821	Récupération frais divers	12		12
DE	16	20	03	01	01821	Produits de droits, redevances, produits et profits divers (CRF)	455	- 19	436
DE	16	20	07	01	01821	Produits plan accompagnement réforme fonction publique locale (CRF)	0		0
DE	28	20	10	01	01821	Dividendes	1		1
DE	38	30	09	01	01821	Récupération d'indemnités d'assurance	0	2	2
DE	46	10	03	01	01821	Produits et subventions diverses	0		0
DE	46	10	06	01	01821	Prise en charge d'un quantum frais du Centre par le débit du compte CRAC	0		0
						<i>Totaux pour le Titre I</i>	748	- 17	731
						TOTAL pour le programme 01	748	- 17	731
						Programme 02			
						Vente objets patrimoniaux			
						<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>			
DE	08	30	04	02	01821	Récupération de garanties déposées	0		0
DE	77	10	03	02	01821	Véhicules automobiles	0	12	12
DE	77	20	01	02	01821	Mobilier	0		0
DE	77	20	02	02	01821	Matériel	0	2	2
						<i>Total pour le Titre II</i>	0	14	14
						TOTAL pour le programme 02	0	14	14
						Programme 03			
						Recette financières patrimoniales			
						<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>			
DE	08	10	03	03	01821	Reprise de provisions	0		0
						<i>Total pour le Titre I</i>	0	0	0
						<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>			
DE	76	32	01	03	01821	Produits divers du patrimoine immobilier	0		0
DE	86	70	02	03	01821	Réalizations de placements	0		0
						<i>Total pour le Titre II</i>	0	0	0
						TOTAL pour le programme 03	0	0	0
						Programme 04			
						Intervention de la Région			
						<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>			
DE	46	10	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du Centre et du CRF	7 198		7 198
						<i>Total pour le Titre I</i>	7 198	0	7 198
						<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>			
DE	66	41	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais d'établissement du Centre et du CRF	64		64
						<i>Total pour le Titre II</i>	64	0	64
						TOTAL pour le programme 04	7 262	0	7 262
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 010	- 3	8 007
						TOTAL TITRE I - RECETTES COURANTES	7 946	- 17	7 929
						TOTAL TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	64	14	78
						TOTAL TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	L I B E L L E S	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Centre régional d'aide aux communes						
						Programme 01						
						Général						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
						<u>Dépenses de personnel</u>						
DE	01	11	11	01	01821	Rémunération du personnel statutaire du Centre	1 860	1 860			1 860	1 860
DE	01	11	11	02	01821	Rémunération du personnel contractuel du Centre	1 510	1 510			1 510	1 510
DE	01	11	11	03	01821	Rémunération du personnel contractuel du CRF	294	294	-2	-2	292	292
DE	01	11	11	57	01821	Rémunération du personnel statutaire du CRF	605	605	-7	-7	598	598
DE	01	11	12	04	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du Centre	215	215			215	215
DE	01	11	12	05	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du Centre	164	164			164	164
DE	01	11	12	06	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du CRF	37	37			37	37
DE	01	11	12	15	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail Centre	31	31	5	5	36	36
DE	01	11	12	16	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail CRF	7	7	4	4	11	11
DE	01	11	12	58	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du CRF	69	69	1	1	70	70
DE	01	11	12	60	01821	Frais propres à l'employeur Centre	26	26	-9	-9	17	17
DE	01	11	12	61	01821	Frais propres à l'employeur CRF	8	8	-3	-3	5	5
DE	01	11	20	07	01821	Charges sociales part patronale statutaire du Centre	1 150	1 150	-7	-7	1 143	1 143
DE	01	11	20	08	01821	Charges sociales part patronale contractuel du Centre	495	495	-30	-30	465	465
DE	01	11	20	09	01821	Charges sociales part patronale contractuel CRF	97	97			97	97
DE	01	11	20	59	01821	Charges sociales part patronale statutaire du CRF	387	387	-3	-3	384	384
DE	01	11	40	11	01821	Titre-repas Centre	64	64			64	64
DE	01	11	40	12	01821	Titre-repas CRF	19	19			19	19
DE	01	11	40	13	01821	Service social Centre	27	27			27	27
DE	01	11	40	14	01821	Service social CRF	8	8			8	8
DE	01	11	40	17	01821	Indemnités vêtements de travail Centre	5	5			5	5
DE	01	12	11	20	01821	Formation professionnelle Centre	10	10			10	10
DE	01	12	11	21	01821	Formation professionnelle CRF	7	7			7	7
DE	01	12	11	22	01821	Honoraires forfait. Med-trav Centre	7	7	1	1	8	8
DE	01	12	11	23	01821	Honoraires forfait. Med-trav CRF	3	3			3	3
DE	01	12	11	24	01821	Cotisations secrétariat social Centre	17	17			17	17
DE	01	12	11	25	01821	Cotisations secrétariat social CRF	6	6			6	6
DE	01	12	11	27	01821	Retributions autres que celles du personnel CRF	13	13			13	13
DE	01	12	11	28	01821	Représentations Centre	6	6			6	6
DE	01	12	11	29	01821	Représentations CRF	3	3			3	3
DE	01	12	11	30	01821	Déplacements Centre	7	7			7	7
DE	01	12	11	31	01821	Déplacements CRF	7	7			7	7
						<u>Locaux et matériel</u>						
DE	01	12	11	32	01821	Bâtiment: entretien, maintenance, charges et divers	120	120			120	120
DE	01	12	11	33	01821	Location de matériel, véhicule et logiciel	55	55	2	2	57	57
DE	01	12	11	34	01821	Entretien, maintenance et réparation du matériel, du mobilier et de logiciel	30	30			30	30
DE	01	12	11	35	01821	Entretien et réparation du matériel roulant	12	12	12	12	24	24
DE	01	12	11	36	01821	Assurances	34	34	2	2	36	36
DE	01	12	11	38	01821	Carburant véhicules	28	28			28	28
DE	01	12	11	39	01821	Divers	1	1			1	1
DE	01	12	50	37	01821	Impôts, taxes communales et provinciales, taxes circulatoires	5	5			5	5

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	L I B E L L E S	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2	3-4	n°			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
		sec	sec	ord								
						Centre régional d'aide aux communes						
						<u>Frais de bureau généralement quelconques Centre et CRF</u>						
DE	01	12	11	40	01821	Fournitures de bureau	7	7			7	7
DE	01	12	11	41	01821	Affranchissement du courrier	3	3			3	3
DE	01	12	11	42	01821	Téléphone et internet	17	17			17	17
DE	01	12	11	43	01821	Documentation (journaux, périodiques et ouvrages juridiques)	5	5			5	5
DE	01	12	11	44	01821	Licences informatiques	3	3			3	3
DE	01	12	11	45	01821	Petit matériel de bureau	5	5			5	5
DE	01	12	11	46	01821	Divers	1	1			1	1
DE	01	12	11	47	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité Centre	5	5			5	5
DE	01	12	11	48	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité CRF	10	10	5	5	15	15
DE	01	12	11	49	01821	Réunions et colloques Centre	23	23	7	7	30	30
DE	01	12	11	50	01821	Réunions et colloques CRF	72	72	3	3	75	75
DE	01	12	11	51	01821	Mission de consultance Centre	120	120			120	120
DE	01	12	11	52	01821	Mission de consultance CRF	4	4			4	4
DE	01	12	11	53	01821	Honoraires - Formateurs externes CRF	80	80	-6	-6	74	74
DE	01	12	11	54	01821	Prestations techniques CRF	60	60	-6	-6	54	54
DE	01	21	10	55	01821	Charges financières	1	1			1	1
DE	01	21	10	56	01821	Intérêts sur emprunts	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	7 865	7 865	-31	-31	7 834	7 834
						TOTAL pour le programme 01	7 865	7 865	-31	-31	7 834	7 834
						Programme 02 Dépenses en capital						
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DE	02	74	10	05	01821	Véhicules automobiles	65	65	20	20	85	85
DE	02	74	22	01	01821	Mobilier Centre	8	8			8	8
DE	02	74	22	02	01821	Mobilier CRF	2	2			2	2
DE	02	74	22	03	01821	Matériel divers et technique Centre	25	25			25	25
DE	02	74	22	04	01821	Matériel divers et technique CRF	10	10	3	3	13	13
DE	02	74	22	06	01821	Matériel informatique Centre	25	25	5	5	30	30
DE	02	74	22	07	01821	Matériel informatique CRF	10	10			10	10
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	145	145	28	28	173	173
						TOTAL pour le programme 02	145	145	28	28	173	173
						Programme 03 Affectation du boni						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DE	03	41	10	01	01821	Versement à la Région	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0	0	0	0	0
						TOTAL pour le programme 03	0	0	0	0	0	0
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	8 010	8 010	-3	-3	8 007	8 007
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	7 865	7 865	-31	-31	7 834	7 834
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	145	145	28	28	173	173

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Institut Scientifique de Service Public</i>			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
CO	01	08	20	01	05600	Fonds Moerman (exonérations des exercices antérieurs)	0		0
CO	01	16	11	01	05600	Vente de biens non durables et de services	2 854		2 854
CO	01	16	11	02	05600	Test véhicules ISC	306		306
CO	01	16	20	01	05600	Vente de biens non durables et de services - secteur public	801		801
CO	01	39	10	01	05600	UE – Interventions	630		630
CO	01	46	10	01	05600	Subventions SPW ARNE	4 321		4 321
CO	01	46	10	02	05600	Subvention générale SPW ARNE	25 581	-5	25 576
CO	01	46	10	03	05600	Subventions SPW MI	1 828		1 828
CO	01	46	10	04	05600	Subventions SPW TLPE	248		248
CO	01	46	10	05	05600	Subventions SPW IAS (projet européen)	0		0
CO	01	46	10	06	05600	Subventions SPW EER	139		139
CO	01	46	10	07	05600	Subventions Fluxys (Fonds RW)	0		0
CO	01	46	10	08	05600	Subvention SPW ARNE (projet européen)	265		265
CO	01	46	10	09	05600	Subvention Secrétariat général	0		0
CO	01	46	10	10	05600	SPW ARNE - Environnement Santé	788		788
CO	01	46	10	11	05600	Subventions SPW ARNE - Litige assurance-groupe	3 000	-3 000	0
CO	01	46	10	12	05600	Subvention - Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	0		0
CO	01	46	10	13	05600	Subvention - Surcoût issu du statut d'attachés scientifiques	0		0
CO	01	46	10	14	05600	Subvention pour le Plan Bien-être	10		10
CO	01	46	10	15	05600	Subvention - Surcoût issu de la statutarisation	184		184
CO	01	46	40	01	05600	Subventions AwAC	244		244
CO	01	46	40	02	05600	Subvention Aviq	0		0
CO	01	47	80	01	05600	Fonds Moerman (exonérations de l'exercice)	3 320		3 320
CO	01	49	40	01	05600	Subventions Fédéral	159		159
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	44 678	-3 005	41 673
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
CO	01	66	11	01	05600	Subvention en capital SPW ARNE	2 719		2 719
CO	01	66	11	02	05600	Subvention en capital AWAC	0		0
CO	01	66	11	04	05600	Subvention en capital Subvention générale SPW ARNE	1 718		1 718
CO	01	66	42	01	05600	Remboursement Emprunt CRAC capital et intérêts - UREBA efficience énergétique	30		30
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	4 467	0	4 467
						TOTAL pour le programme 01	49 145	-3 005	46 140
						<i>TOTAL GENERAL DES RECETTES</i>	49 145	-3 005	46 140
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	44 678	-3 005	41 673
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	4 467	0	4 467

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Institut Scientifique de Service Public						
						Programme 01						
						Dépenses courantes						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
CO	01	11	11	01	05600	Rémunérations	18 916	18 916	-152	-152	18 764	18 764
CO	01	11	11	02	05600	Frais de personnel - Environnement Santé	281	281			281	281
CO	01	11	11	03	05600	Surcoût issu de l'obtention du grade d'attaché qualifié	417	417			417	417
CO	01	11	11	04	05600	Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	250	250			250	250
CO	01	11	12	01	05600	Rémunérations correspondant aux charges du passé	243	243	152	152	395	395
CO	01	11	12	02	05600	Indemnités déplacements domicile-lieu de travail	130	130			130	130
CO	01	11	12	03	05600	Litige Assurance-groupe	3 000	3 000	-3 000	-3 000	0	0
CO	01	11	20	01	05600	Cotisations sociales	9 915	9 915			9 915	9 915
CO	01	11	20	03	05600	Surcoût issu de la statutarisation	580	580			580	580
CO	01	11	40	01	05600	Service social, titres-repas, vêtements de travail	501	501			501	501
CO	01	12	11	01	05600	Frais de fonctionnement	6 900	6 900			6 900	6 900
CO	01	12	11	03	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance	1 557	1 557	-5	-5	1 552	1 552
CO	01	12	11	04	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance - Environnement	2 658	2 658			2 658	2 658
CO	01	12	11	06	05600	Tests véhicules ISC	0	0			0	0
CO	01	12	11	07	05600	Plan Bien-être	10	9			10	9
CO	01	41	10	01	05600	Remboursement à la Région wallonne	0	0			0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	45 358	45 357	-3 005	-3 005	42 353	42 352
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
CO	01	61	12	01	05600	Remboursement au Fonds Budgétaire pour la Protection de l'environnement	0	0			0	0
CO	01	72	00	01	05600	Immeubles (infrastructures et SIPP)	1 280	1 280			1 280	1 280
CO	01	74	10	01	05600	Acquisition de véhicules	200	240			200	240
CO	01	74	22	01	05600	Acquisition de mobilier et matériel	4 099	4 099	-400	-400	3 699	3 699
CO	01	74	22	02	05600	Remboursement en capital emprunt CRAC - UREBA	30	30			30	30
						efficience énergétique						
CO	01	74	40	01	05600	Investissements immatériels	0	0	400	400	400	400
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	5 609	5 649	0	0	5 609	5 649
						TOTAL pour le programme 01	50 967	51 006	-3 005	-3 005	47 962	48 001
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	50 967	51 006	-3 005	-3 005	47 962	48 001
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	45 358	45 357	-3 005	-3 005	42 353	42 352
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	5 609	5 649	0	0	5 609	5 649

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						Centre wallon de Recherches agronomiques			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DA	01	11	11	01	04820	Intervention dans les rémunérations	35		35
DA	01	11	40	01	04820	Récupération ATN	97		97
DA	01	16	11	01	04820	Recettes de prestations	6 500		6 500
DA	01	16	11	02	04820	Conventions de recherche	4 300		4 300
DA	01	38	60	01	04820	Réduction précompte professionnel Loi Moerman	3 000	1 000	4 000
DA	01	46	10	01	04820	Subvention de fonctionnement du CRA-W	28 258	783	29 041
DA	01	46	10	02	04820	Subvention de la Région conventions de recherche	1 800		1 800
DA	01	46	40	01	04820	Subvention personnel APE	500		500
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	44 490	1 783	46 273
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
DA	01	66	11	01	04820	Subvention d'investissement	1 512	1 000	2 512
DA	01	88	17	01	04820	Subvention UE	2 000	4 000	6 000
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	3 512	5 000	8 512
						TOTAL pour le programme 01	48 002	6 783	54 785
						Programme 98			
						Plan de Relance de la Wallonie (PNRR)			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DA	98	46	10	01	04820	Subvention de la région (PRW 198)	400		400
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	400	0	400
						TOTAL pour le programme 98	400	0	400
						Programme 99			
						Plan de Relance de la Wallonie (PRW)			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DA	99	46	10	01	04820	Subvention de la région (PRW - 115)	468		468
DA	99	46	10	02	04820	Subvention de la région (PRW - 117)	150		150
DA	99	46	10	03	04820	Subvention de la région (PRW - 142)	89		89
DA	99	46	10	04	04820	Subvention de la région (PRW - 161)	200		200
DA	99	46	10	05	04820	Subvention de la région (PRW - 204)	0		0
DA	99	46	10	06	04820	Subvention de la région (PRW - 206)	0		0
DA	99	46	10	07	04820	Subvention de la région (PRW - 208)	0		0
DA	99	46	10	08	04820	Subvention de la région (PRW - 108)	200		200
DA	99	46	10	09	04820	Subvention de la région (PRW - 114)	150		150
DA	99	46	10	10	04820	Subvention de la région (PRW - 118)	325		325
DA	99	46	10	11	04820	Subvention de la région (PRW - 211)	2 000		2 000
DA	99	46	10	13	04820	Subvention de la région (PRW - 202)	500		500
JE	99	46	10	14	04820	Subvention de la région (PRW - 139)	75		75
DA	99	46	10	15	04820	Subvention de la région (PRW - 203)	90		90
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	4 247	0	4 247
						TOTAL pour le programme 99	4 247	0	4 247
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	52 649	6 783	59 432
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	49 137	1 783	50 920
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	3 512	5 000	8 512
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Centre wallon de Recherches agronomiques						
						Programme 01						
						Fonctionnement						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DA	01	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel	22 748	22 748			22 748	22 748
DA	01	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération	2 164	2 164			2 164	2 164
DA	01	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales	8 000	8 000			8 000	8 000
DA	01	11	31	01	04820	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social	241	241			241	241
DA	01	11	40	01	04820	Autres avantages (nature)	495	495			495	495
DA	01	12	11	04	04820	Bâtiments, énergie, fournitures, services et travaux généraux	4 000	4 000			4 000	4 000
DA	01	41	10	01	04820	Retour subvention de fonctionnement	0	0			0	0
DA	01	45	40	01	04820	Remboursements divers fédéral (TVA)	1	1			1	1
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	37 649	37 649	0	0	37 649	37 649
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DA	01	71	12	01	04820	Acquisition de terrains	0	0			0	0
DA	01	72	00	04	04820	Bâtiments et installations	800	700	2 000	1 000	2 800	1 700
DA	01	74	10	01	04820	Acquisition matériel roulant	375	375			375	375
DA	01	74	22	01	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	0	0			0	0
DA	01	74	22	02	04820	Acquisition de logiciel	250	350			250	350
DA	01	74	40	01	04820	Acquisition brevets, licences	420	420			420	420
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 845	1 845	2 000	1 000	3 845	2 845
						TOTAL pour le programme 01	39 494	39 494	2 000	1 000	41 494	40 494
						Programme 02						
						Missions						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DA	02	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement général sur conventions	1 040	1 040			1 040	1 040
DA	02	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman	10	10			10	10
DA	02	12	11	09	04820	Dépenses de fonctionnement scientifique	3 000	3 000			3 000	3 000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	4 050	4 050	0	0	4 050	4 050
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DA	02	74	22	01	04820	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	2 000	1 730			2 000	1 730
DA	02	74	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	450	450			450	450
DA	02	74	22	03	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (loi Moerman)	300	300	750	673	1 050	973
DA	02	84	17	01	04820	Dépenses conventions UE préfinancement	2 000	2 000	4 000	4 000	6 000	6 000
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	4 750	4 480	4 750	4 673	9 500	9 153
						TOTAL pour le programme 02	8 800	8 530	4 750	4 673	13 550	13 203
						Programme 98						
						Plan de Relance de la Wallonie (PNRR)						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DA	98	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel (PNRR 198)	119	119			119	119
DA	98	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération (PNRR 198)	10	10			10	10
DA	98	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PNRR 198)	37	37			37	37
DA	98	11	31	01	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PNRR 198)	1	1			1	1
DA	98	11	40	01	04820	Autres avantages (nature) - (PNRR 198)	4	4			4	4
DA	98	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PNRR 198)	86	86			86	86
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	257	257	0	0	257	257
						TOTAL pour le programme 98	257	257	0	0	257	257
						Programme 99						
						Plan de Relance de la Wallonie (PRW)						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DA	99	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 115)	137	137			137	137
DA	99	11	11	02	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 117)	116	116			116	116
DA	99	11	11	03	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 142)	60	60			60	60
DA	99	11	11	08	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 108)	176	176			176	176
DA	99	11	11	09	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 114)	87	87			87	87

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						<i>Centre wallon de Recherches agronomiques</i>						
DA	99	11	11	10	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 118)	45	45			45	45
DA	99	11	11	12	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 202)	200	200			200	200
JE	99	11	11	13	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 139)	70	70			70	70
DA	99	11	11	14	04820	Rémunérations brutes du personnel (PRW - 203)	76	76			76	76
DA	99	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 115)	15	15			15	15
DA	99	11	12	02	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 117)	6	6			6	6
DA	99	11	12	03	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 142)	5	5			5	5
DA	99	11	12	08	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 108)	23	23			23	23
DA	99	11	12	09	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 114)	10	10			10	10
DA	99	11	12	10	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 118)	5	5			5	5
DA	99	11	12	12	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 202)	19	19			19	19
JE	99	11	12	13	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 139)	2	2			2	2
DA	99	11	12	14	04820	Autres éléments de la rémunération (PRW - 203)	10	10			10	10
DA	99	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 115)	39	39			39	39
DA	99	11	20	02	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 117)	37	37			37	37
DA	99	11	20	03	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 142)	30	30			30	30
DA	99	11	20	08	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 108)	53	53			53	53
DA	99	11	20	09	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 114)	28	28			28	28
DA	99	11	20	10	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 118)	15	15			15	15
DA	99	11	20	12	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 202)	82	82			82	82
JE	99	11	20	13	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 139)	5	5			5	5
DA	99	11	20	14	04820	Cotisations sociales et assurances patronales (PRW - 203)	4	4			4	4
DA	99	11	31	01	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 115)	1	1			1	1
DA	99	11	31	02	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 117)	1	1			1	1
DA	99	11	31	03	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 142)	1	1			1	1
DA	99	11	31	08	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 108)	2	2			2	2
DA	99	11	31	09	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 114)	1	1			1	1
DA	99	11	31	10	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 118)	1	1			1	1
DA	99	11	31	12	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 202)	2	2			2	2
JE	99	11	31	13	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 139)	1	1			1	1
DA	99	11	31	14	04820	Allocations directes : service social et indemnités (PRW - 203)	1	1			1	1
DA	99	11	40	01	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 115)	4	4			4	4
DA	99	11	40	02	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 117)	2	2			2	2
DA	99	11	40	03	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 142)	2	2			2	2
DA	99	11	40	04	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 161)	200	200			200	200
DA	99	11	40	08	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 108)	6	6			6	6
DA	99	11	40	09	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 114)	3	3			3	3
DA	99	11	40	10	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 118)	1	1			1	1
DA	99	11	40	12	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 202)	5	5			5	5
JE	99	11	40	13	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 139)	1	1			1	1
DA	99	11	40	14	04820	Autres avantages (nature) - (PRW - 203)	2	2			2	2
DA	99	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 115)	200	200			200	200
DA	99	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 117)	8	8			8	8
DA	99	12	11	08	04820	Etudes architecturales du pôle unique de laboratoire (PUL) - (PRW - 211)	1 000	750			1 000	750
DA	99	12	11	09	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 108)	30	30			30	30
DA	99	12	11	10	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 114)	44	44			44	44
DA	99	12	11	11	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 118)	182	182			182	182
DA	99	12	11	13	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 202)	56	56			56	56
JE	99	12	11	14	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 139)	20	20			20	20
DA	99	12	11	15	04820	Dépenses de fonctionnement sur conventions (PRW - 203)	25	25			25	25
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	3 157	2 907	0	0	3 157	2 907
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DA	99	72	00	01	04820	Acquisition ferme expérimentale (PRW - 211)	4 300	3 000			4 300	3 000
DA	99	74	22	01	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques (PRW - 142)	15	15			15	15
DA	99	74	22	04	04820	Acquisition équipements ferme expérimentale (PRW - 211)	800	500			800	500
DA	99	74	22	05	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques (PRW - 115)	0	0			0	0
DA	99	74	22	06	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques (PRW - 202)	0	0			0	0
DA	99	74	22	08	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques (PRW - 161)	150	150			150	150
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	5 265	3 665	0	0	5 265	3 665
						TOTAL pour le programme 99	8 422	6 572	0	0	8 422	6 572
						<i>TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES</i>	56 973	54 853	6 750	5 673	63 723	60 526
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	45 113	44 863	0	0	45 113	44 863
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	11 860	9 990	6 750	5 673	18 610	15 663

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique</i>			
						Programme 01			
						Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
DO	01	16	11	01	01320	Recettes diverses et ventes de biens non amortissables	0	0	0
DO	01	16	11	02	01320	Ventes de biens non durables et de services à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques – aux entreprises	0	0	0
DO	01	16	12	01	01320	Ventes de biens non durables et de services à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques – aux ASBL au service des ménages et aux ménages	0	3	3
DO	01	16	13	01	01320	Ventes de biens non durables et de services à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques – à l'étranger	0	0	0
DO	01	16	20	01	01320	Produits résultant de conventions / prestations et de la vente de documents	0	0	0
DO	01	16	20	02	01320	Ventes de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0	0
DO	01	38	30	01	01320	Autres transferts de revenus des sociétés d'assurance	0	0	0
DO	01	38	60	01	01320	Exonération précompte professionnel pour le personnel scientifique	848	0	848
DO	01	39	10	01	01320	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études	4	0	4
DO	01	46	10	01	01320	Dotation de fonctionnement à l'IWEPS	7 727	0	7 727
DO	01	46	10	02	01320	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	6	0	6
DE	01	46	10	05	01320	Subvention à l'IWEPS pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la	0	0	0
JE	01	46	10	07	01320	Subvention à l'IWEPS pour l'Observatoire interrégional de l'Emploi	0	0	0
DE	01	46	10	13	01320	Subside indicateurs pouvoirs locaux (ISADF gouvernance locale)	0	0	0
DE	01	46	10	16	01320	Subventions Observatoire Développement Territorial ODT	103	0	103
CO	01	46	10	20	01320	Subvention à l'IWEPS pour enquête violences basées sur le genre en RW	19	0	19
DO	01	46	10	23	01320	Subvention à l'IWEPS pour Enquête ISADF	0	0	0
CO	01	46	10	24	01320	Subvention à l'IWEPS pour Enquête TREMI	0	0	0
JE	01	46	10	26	01320	Subvention à l'IWEPS pour Accompagnement scientifique - Aide à l'emploi	30	-30	0
CO	01	46	10	27	01320	(Nouveau) Subvention à l'IWEPS pour le projet "Contrats de confiance pour la stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté"	0	50	50
CO	01	46	40	01	01320	Convention de collaboration AVIQ/IWEPS	165	0	165
CO	01	49	24	18	01320	Accord de coopération RW-FWB Synergie Statistique	254	-9	245
CO	01	49	40	01	01320	Autres transferts de revenus du pouvoir fédéral	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	9 156	14	9 170
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
DO	01	77	10	01	01320	Ventes de matériel de transport	0	0	0
DO	01	77	20	01	01320	Ventes d'autre matériel	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0	0
						TOTAL pour le programme 01	9 156	14	9 170
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 156	14	9 170
						Total TITRE I - RECETTES COURANTES	9 156	14	9 170
						Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	0	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique						
						Programme 01 Budget de Fonctionnement						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DO	01	11	11	01	01320	Rémunérations selon barème	4 953	4 953	-30	-30	4 923	4 923
DO	01	11	12	01	01320	Autres éléments de la rémunération	596	596	49	49	645	645
DO	01	11	20	01	01320	Cotisations et assurances patronales (ONSS)	1 196	1 196	-25	-25	1 171	1 171
DO	01	11	33	01	01320	Cotisations pensions secteur public	1 017	1 017	24	24	1 041	1 041
DO	01	11	40	01	01320	Autres avantages	101	101	-2	-2	99	99
DO	01	12	11	01	01320	Frais généraux liés aux activités et au fonctionnement de l'Institut	324	331	30	39	354	370
DO	01	12	11	09	01320	Frais généraux liés aux bâtiments	217	126	-8	-2	209	124
DO	01	12	11	13	01320	Frais généraux informatiques (Licences, Bases de données, accès et petite matériel)	211	211	-17	-16	194	195
DO	01	12	12	01	01320	Locations de bâtiments	342	342	2	2	344	344
DO	01	12	50	01	01320	Impôts payés à des sous-secteurs du secteur des administrations publiques	29	29	0	0	29	29
DO	01	41	10	02	01320	Remboursement du trop perçu sur subsides - RW	0	0	0	0	0	0
DO	01	45	24	01	01320	Remboursement du trop perçu sur subsides - FWB	0	0	0	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	8986	8902	23	39	9009	8941
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
DO	01	74	10	01	01320	Achats de matériel de transport (Voiture, vélo, etc.)	4	4	0	0	4	4
DO	01	74	22	01	01320	Acquisitions d'autre matériel	57	57	27	-27	84	30
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	61	61	27	-27	88	34
						TOTAL pour le programme 01	9 047	8 963	50	12	9 097	8 975
						Programme 02 Dépenses liées aux missions décrétales						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
DO	02	12	11	21	01320	Conventions de recherche	332	78	3	11	335	89
DO	02	12	11	22	01320	Enquêtes	75	75	-38	-9	37	66
JE	02	12	11	23	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi	120	40	0	0	120	40
DE	02	12	11	24	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	0	0	0	0	0	0
DO	02	12	11	28	01320	Bourses doctorats IPRA	0	0	0	0	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	527	193	-35	2	492	195
						TOTAL pour le programme 02	527	193	-35	2	492	195
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	9 574	9 156	15	14	9 589	9 170
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	9 513	9 095	-12	41	9 501	9 136
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	61	61	27	-27	88	34

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Tourisme Wallonie</i>			
						Programme 01 Recettes générales			
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>			
LE	01	11	11	11	04730	Remboursement des traitements du personnel détaché	140		140
LE	01	11	40	10	04730	Participation du personnel dans les titres repas	33		33
LE	01	12	12	30	04730	Produits de la location de bâtiment	100		100
LE	01	16	11	03	04730	Produits de la vente de bois	0		0
LE	01	16	12	01	04730	Ventes de biens non durables et services	0		0
LE	01	16	12	02	04730	Produits résultants de convention/prestations	0		0
LE	01	36	30	01	04730	Produits résultant de la récupération de TVA	0		0
LE	01	38	10	02	04730	Produits des amendes administratives	20		20
LE	01	38	30	01	04730	Produits divers en provenance du privé	45		45
LE	01	46	10	11	04730	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	48 578		48 578
LE	01	46	10	12	04730	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	4 172		4 172
LE	01	46	10	15	04730	Subvention de la Région wallonne - Subsidés FEDER - projets propres	0		0
LE	01	46	10	17	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre-d'une situation de crise reconnue par le GW	0		0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	53 088	0	53 088
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>			
LE	01	52	10	20	04730	Remboursement de subvention (secteur privé)	650		650
LE	01	63	21	30	04730	Remboursement de subvention (secteur public)	200	375	575
LE	01	66	41	02	04730	Subvention de l'AWAP pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0		0
LE	01	68	53	01	04730	Redevance de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	730	100	830
LE	01	76	32	01	04730	Valorisation du patrimoine	0		0
LE	01	77	20	01	04730	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	0		0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1 580	475	2 055
						TOTAL pour le programme 01	54 668	475	55 143
						Programme 98 Plan National pour la Relance et la Résilience (PNRR)			
						<i>TITRE I. - RECETTES COURANTES</i>			
LE	98	46	10	19	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PNRR - 178B)	0	1 556	1 556
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	1 556	1 556
						TOTAL pour le programme 98	0	1 556	1 556

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des recettes pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial 2026	Ajustement	Budget ajusté 2026
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
						<i>Tourisme Wallonie</i>			
						Programme 99			
						Plan de Relance de la Wallonie (PRW)			
						<i>TITRE I - RECETTES COURANTES</i>			
LE	99	46	10	18	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 178 A)	0		0
LE	99	46	10	21	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 179)	0		0
LE	99	46	10	22	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 180)	0		0
LE	99	46	10	23	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 182)	0		0
LE	99	46	10	24	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 183)	0		0
LE	99	46	10	25	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 184 A)	0		0
LE	99	46	10	26	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 184 B)	0		0
LE	99	46	10	27	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 185)	0		0
LE	99	46	10	28	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 186)	25		25
LE	99	46	10	29	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 187)	0		0
LE	99	46	10	30	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 188)	0		0
LE	99	46	10	31	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 194)	0		0
LE	99	46	10	32	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 195)	803	-139	664
LE	99	46	10	33	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie (PRW - 196)	0		0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	828	-139	689
						TOTAL pour le programme 99	828	-139	689
						<i>TOTAL GENERAL DES RECETTES</i>	55 496	1 892	57 388
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	53 916	1 417	55 333
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1 580	475	2 055

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Tourisme Wallonie						
						Programme 01						
						Dépenses de fonctionnement						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
LE	01	11	11	01	04730	Rémunérations : traitements bruts imposables	6 487	6 487			6 487	6 487
LE	01	11	12	02	04730	Autres éléments de la rémunération	766	766			766	766
LE	01	11	20	03	04730	ONSS, cotisations et assurances patronales	3 558	3 558			3 558	3 558
LE	01	11	40	05	04730	Autres avantages	290	290			290	290
LE	01	12	11	10	04730	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations, assurances, SSA...	190	190			190	190
LE	01	12	11	11	04730	Frais de voyage et de déplacements	95	90			95	90
						<i>dont réallocation</i>	-15	-20				
LE	01	12	11	12	04730	Fournitures et frais divers	108	102			108	102
LE	01	12	11	14	04730	Location/maintenance de matériel divers dont technique	15	15			15	15
LE	01	12	11	18	04730	Matériel roulant (fonctionnement, carburants, ...)	17	17			17	17
						<i>dont réallocation</i>	-3	-3				
LE	01	12	11	19	04730	Frais de déménagement	8	8			8	8
						<i>dont réallocation</i>	-2	-2				
LE	01	12	11	20	04730	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	200	200	-75	-75	125	125
LE	01	12	11	21	04730	Cafétéria - fonctionnement	15	15			15	15
						<i>dont réallocation</i>	-5	-5				
LE	01	12	11	25	04730	Missions d'assistance et de développement informatique et numérique	695	695			695	695
LE	01	12	12	15	04730	Locaux et bâtiments administratifs (location)	888	888			888	888
LE	01	12	12	16	04730	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien, gardiennage...)	500	500			500	500
LE	01	41	10	03	04730	Amendes et intérêts	0	0			0	0
LE	01	41	10	06	04730	Pénalités dans le cadre de procédures d'apurement de conformité (Dossiers Européens)	0	0			0	0
						TOTAL pour le Titre I	13 832	13 821	-75	-75	13 757	13 746
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>						
LE	01	74	10	02	04730	Acquisition de matériel roulant	0	0			0	0
LE	01	74	10	03	04730	Plateforme digitale	0	0			0	0
LE	01	74	22	04	04730	Matériel et travaux informatique et télécoms	90	110	75	75	165	185
LE	01	74	22	05	04730	Mobilier (acquisition)	10	10			10	10
						<i>dont réallocation</i>	-10	-10				
LE	01	74	22	07	04730	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	5	5			5	5
						<i>dont réallocation</i>	-10	-10				
LE	01	74	22	08	04730	Divers	50	50			50	50
						TOTAL pour le Titre II	155	175	75	75	230	250
						TOTAL pour le programme 01	13 987	13 996	0	0	13 987	13 996
						Programme 02						
						Dépenses liées aux missions						
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>						
LE	02	01	00	02	04730	Dépenses de toute nature dans le cadre d'une situation de crise reconnue par le GW	0	0			0	0
LE	02	12	11	01	04730	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les bâtiments	200	200			200	200
LE	02	12	11	02	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	420	420			420	420
LE	02	12	11	04	04730	Actions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la démarche Wallonie Destination	75	233			75	233
LE	02	12	11	05	04730	Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie (études, sous-traitances, documentation, relations publiques, fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels)	228	278			228	278
LE	02	12	11	07	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques	100	150			100	150
LE	02	12	11	08	04730	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et organismes touristiques	15	13			15	13
						<i>dont réallocation</i>		-2				
LE	02	12	11	22	04730	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	33	00	01	04730	Subventions aux ASBL au service des ménages (MT, OT, ...) en matière d'actions/campagnes de promotion touristique ou de promotion d'événements touristiques, d'itinéraires permanents	3 523	3 523			3 523	3 523
						<i>dont réallocation</i>	-75	-75				
LE	02	33	00	02	04730	Subvention de fonctionnement à l'Organisme agréé en charge de la gestion du label	0	50			0	50
						<i>dont réallocation</i>	0	50				
LE	02	33	00	04	04730	Subventions aux ASBL au service des ménages (MT, ...) en matière de fonctionnement et d'animation	3 258	3 258			3 258	3 258
						<i>dont réallocation</i>	75	75				
LE	02	33	00	06	04730	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	958	958			958	958
LE	02	33	00	11	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées ASBL	278	792			278	792
						<i>dont réallocation</i>	0	514				
LE	02	33	00	12	04731	Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEDER 2021-2027	912	975			912	975
LE	02	33	00	13	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEDER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	33	00	14	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEADER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	33	00	15	04730	Subventions dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté	0	0			0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2	3-4	n°			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
		sec	sec	ord.								
						Tourisme Wallonie						
LE	02	33	00	16	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEADER 2021-2027	0	800			0	800
LE	02	33	00	17	04730	Subventions dans le cadre de l'entretien des voies de chemins de fer exploitées à des fins touristiques sans produits phytopharmaceutiques (ASBL)	0	0			0	0
LE	02	33	00	18	04730	Subventions pluriannuelles - gestion du label « endroit de camp » et soutien à la professionnalisation du secteur touristique, à la dynamisation de ses réseaux professionnels	9 885	1 977			9 885	1 977
LE	02	41	10	15	04730	Valorisation du patrimoine - Retour vers la Région wallonne	500	500			500	500
LE	02	41	10	16	04730	Remboursement SPW - Projets PRW	0	0	375	375	375	375
LE	02	41	40	01	04730	Subvention à VISIT Wallonia	750	750			750	750
LE	02	41	40	08	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux UAP cofinancées par le Feader 2021-2027	0	139			0	139
LE	02	41	40	11	04730	Subvention au CESW	20	20			20	20
LE	02	41	60	05	04730	Subvention de fonctionnement et de valorisation touristique à l'A.S.B.L. « Les Lacs de	2 285	2 285			2 285	2 285
LE	02	43	10	02	04730	Subventions aux Fédérations provinciales du tourisme en matière de fonctionnement et d'animation	300	300			300	300
LE	02	43	40	06	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	43	40	07	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	43	40	09	04730	Subventions aux pouvoirs locaux en matière d'actions/campagnes de promotion touristique d'itinéraires permanents	80	66			80	66
						<i>dont réallocation</i>	0	-14				
LE	02	43	40	12	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2021-2027	484	1 228			484	1 228
LE	02	43	53	10	04730	Rémunération de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	260	260			260	260
LE	02	43	53	11	04730	Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées - Pouvoirs subordonnés	0	0			0	0
LE	02	45	24	02	04730	Subvention à l'Office de la Naissance et de l'Enfance	225	225			225	225
LE	02	45	24	03	04730	Subventions aux écoles et universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles	45	45			45	45
LE	02	45	25	04	04730	Intervention règlement STR	400	460			400	460
						<i>dont réallocation</i>	0	60				
LE	02	45	26	01	04730	Agence du Tourisme des Cantons de l'Est (ATCE)	85	85			85	85
						TOTAL pour le Titre I	25 286	19 990	375	375	25 661	20 365
						Titre II DEPENSES EN CAPITAL						
LE	02	51	12	05	04730	Subventions aux entreprises privées (Hébergements touristiques, endroits de camps,...) en matière d'investissements	3 863	3 715			3 863	3 715
						<i>dont réallocation</i>	0	-85				
LE	02	51	12	08	04730	Subventions en faveur des endroits de camps	0	75			0	75
						<i>dont réallocation</i>	0	25				
LE	02	51	12	09	04730	Subventions aux entreprises privées en matière d'investissements pour le développement d'une attraction touristique, d'un itinéraire permanent, d'un produit d'itinérance permanent	600	600			600	600
LE	02	52	10	04	04730	Subventions pour l'achat de bâtiments et pour travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social	0	1 100			0	1 100
LE	02	52	10	05	04730	Subventions aux ASBL au service des ménages (maison du tourisme, office du tourisme, attractions touristiques, ...) en matière d'investissements pour des équipements et infrastructures touristiques et le développement d'itinéraires permanents	2 620	620			2 620	620
LE	02	52	10	06	04730	Subventions en matière d'attractions touristiques	0	310			0	310
						<i>dont réallocation</i>	0	-140				
LE	02	52	10	07	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques - ASBL	0	400			0	400
						<i>dont réallocation</i>	0	-100				
LE	02	52	10	09	04730	Créances irrécouvrables - années antérieures	150	150			150	150
LE	02	52	10	10	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2021-2027	0	0			0	0
LE	02	52	10	11	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2021-2027	0	0			0	0
LE	02	52	10	12	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	52	10	13	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	293	183			293	183
LE	02	52	10	16	04730	Subventions aux asbl au service des ménages en matière d'investissements pour le développement des hébergements touristiques, endroits de camps et des hébergements de tourisme pour tous	1 600	500			1 600	500
LE	02	63	21	01	04730	Subventions aux pouvoirs locaux (attractions touristiques, ...) en matière d'investissements pour des équipements et infrastructures touristiques et le développement d'itinéraires permanents	3 010	3 559	1 500		4 510	3 559
						<i>dont réallocation</i>	0	-200				
LE	02	63	21	03	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2021-2027	0	0			0	0
LE	02	63	21	04	04730	Equipped des sites d'accueil en matière de tourisme fluvial	0	0			0	0
LE	02	63	21	05	04730	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans les équipements touristiques	10	0			10	0
						<i>dont réallocation</i>	0	-10				
LE	02	63	21	06	04730	Equipped de sites d'accueil pour motorhomes	800	200			800	200
						<i>dont réallocation</i>	0	-100				
LE	02	63	21	11	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	0	0			0	0
LE	02	63	21	12	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	0			0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget ajusté des dépenses pour l'année budgétaire 2026

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux 2026		Ajustement		Crédits ajustés 2026	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.	C.E.	C.L.	C.E.	C.L.
						Tourisme Wallonie						
LE	02	63	21	13	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts	0	500			0	500
LE	02	63	21	14	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2021-2027	1 649	1 786			1 649	1 786
LE	02	63	21	22	04730	Subventions aux pouvoirs locaux (Hébergements touristiques, endroits de camps,...) en matière d'investissements	150	150			150	150
LE	02	63	42	07	04730	Financement de travaux d'intérêts publics à l'ASBL Les Lacs de l'Eau d'Heure	800	800		625	800	1 425
LE	02	72	00	01	04730	Achat de terrains et de bâtiments – construction, aménagement et premier équipement d'infrastructures touristiques régionales	3 966	4 271		254	3 966	4 525
LE	02	72	00	04	04730	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux infrastructures touristiques régionales	195	202			195	202
						<i>dont réallocation</i>	45	52				
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	19 706	19 121	1 500	879	21 206	20 000
						TOTAL pour le programme 02	44 992	39 111	1 875	1 254	46 867	40 365
						Programme 97 Inondations						
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LE	97	51	12	02	04730	Inondations - Reconversion des campings	0	450			0	450
						<i>Totaux pour le Titre II</i>	0	450	0	0	0	450
						Totaux pour le programme 97	0	450	0	0	0	450
						Programme 98 Plan National pour la Relance et la Résilience (PNRR)						
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LE	98	12	11	26	04730	PNRR – Digitalisation big data - (PRW 178 B3)	0	0			0	0
LE	98	12	11	27	04730	PNRR - TVA - Digitalisation big data - (PRW 178 B3)	0	0			0	0
						<i>Totaux pour le Titre I</i>	0	0	0	0	0	0
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LE	98	74	22	09	04730	PNRR – Digitalisation base de données – (PRW 178 B1)	0	675		-279	0	396
LE	98	74	22	10	04730	PNRR - TVA - Digitalisation base de données – (PRW 178 B1)	0	142		-58	0	84
LE	98	74	22	14	04730	PNRR - Big data (PRW - 178 B3)	0	112		-112	0	0
LE	98	74	22	15	04730	PNRR - Big data - TVA (PRW - 178 B3)	0	23		-23	0	0
						<i>Totaux pour le Titre II</i>	0	952	0	-472	0	480
						Totaux pour le programme 98	0	952	0	-472	0	480
						Programme 99 Plan de Relance de la Wallonie (PRW)						
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LE	99	11	11	06	04730	PRW PERSONNEL Motor-homes – (PRW 184B)	0	0			0	0
LE	99	11	11	07	04730	PRW PERSONNEL VTT – (PRW 187)	0	0			0	0
LE	99	11	11	08	04730	PRW PERSONNEL Sites naturels – (PRW 196)	0	0			0	0
LE	99	12	11	28	04730	PRW – Chèque numérique – (PRW 179)	0	263			0	263
LE	99	12	11	29	04730	PRW – Mise en œuvre stratégie digitale – (PRW 183)	0	15		-15	0	0
LE	99	12	11	30	04730	PRW – Marque 2 parcs nationaux – (PRW 194)	0	0			0	0
LE	99	41	60	12	04730	PRW – LLEH promo – (PRW 185)	0	15			0	15
						<i>Totaux pour le Titre I</i>	0	293	0	-15	0	278
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LE	99	52	10	14	04730	PRW – Infra grands sites (ASBL) – (PRW 196)	0	276		786	0	1 062
LE	99	52	10	15	04730	PRW - Parcs nationaux (PRW - 195)	0	0		1 858	0	1 858
LE	99	63	21	15	04730	PRW – Appel à projets fluvial/fluvestre – (PRW 184 A)	0	320		80	0	400
LE	99	63	21	16	04730	PRW – Appel à projets motor-homes – (PRW 184 B)	0	0			0	0
LE	99	63	21	17	04730	PRW – Appel à projets VTT – (PRW 187)	0	520			0	520
LE	99	63	21	18	04730	PRW – Infra grands sites (Pouv. Sub.) – (PRW 196)	0	1 542		-389	0	1 153
LE	99	63	42	19	04730	PRW – LLEH invest. – (PRW 186)	0	95		25	0	120
LE	99	63	42	20	04730	PRW - LLEH Signalétique – (PRW 185)	0	15			0	15
LE	99	63	42	21	04730	PRW - Parcs nationaux (PRW - 195)	0	0			0	0
LE	99	74	22	11	04730	PRW – Base de données – (PRW 178 A)	0	0			0	0
LE	99	74	22	12	04730	PRW – Outil de gestion des flux – (PRW 180)	0	160			0	160
LE	99	74	22	13	04730	PRW – Plate-forme TW – (PRW 182)	0	70			0	70
						<i>Totaux pour le Titre II</i>	0	2 998	0	2 360	0	5 358
						Totaux pour le programme 99	0	3 291	0	2 345	0	5 636
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	58 979	57 800	1 875	3 127	60 854	60 927
						Total TITRE I - DEPENSES COURANTES	39 118	34 104	300	285	39 418	34 389
						Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL	19 861	23 696	1 575	2 842	21 436	26 538